

E DITO

Si l'aspect le plus visible de la démocratie est le suffrage universel, s'intéresser cette forme d'exercice du pouvoir nécessite de se poser la question : à quoi peuvent servir les élections ? A transformer un pouvoir légal en pouvoir légitime ; à valider ce pouvoir même en cas de forte abstention ; à faire croire aux votants qu'ils possèdent un pouvoir ; à affirmer que le pouvoir légal reflète la volonté du peuple ; à transformer l'individu concret en un citoyen de droit, un être abstrait et un pourcentage ; à dissimuler le pouvoir réel des partis politiques, groupes constitués pour ne défendre que leur propre intérêt ; à atomiser les individus et empêcher toute forme d'action collective car, lorsqu'on vote, on ne le fait pas comme groupe mais en tant que personne – citoyenne et seule – en cachette : l'isoloir symbolise parfaitement cet état de séparation sociale ? Remédier à ces travers suffit-il à établir une véritable démocratie ? La démocratie comme symbole idéologique possède d'autres vertus magiques ; nous ne pouvons nous empêcher aujourd'hui de nous demander s'il n'y a pas des mots qui tuent ? Et si la démocratie était une arme de destruction massive, au mieux une arme d'aliénation massive ? En effet, c'est juste un mot qui, à travers le temps, justifie les massacres, les invasions, les bombardements, les occupations, les répressions, l'exploitation, les classes sociales, etc. Mais ce mot n'est pas seulement un mot, il recouvre tout un arsenal de structures concrètes et matérielles : les Etats, les armées, les institutions -telles que la prison, l'école, l'hôpital, le tribunal, etc. , les patrons, et aussi des intellectuels, des artistes, des psychologues, des sociologues, des experts en tout genre. Tout ce beau monde s'évertue à travailler pour nous, pour notre bien, pour nous rendre libres et nous permettre d'exercer notre pouvoir ou plus exactement libres de déléguer ce pouvoir, comme s'il nous restait un pouvoir après tous les efforts faits pour isoler, séparer, morceler, disperser chacune et chacun dans son isoloir pour y vivre et finalement voter. Le mot démocratie n'est qu'un nom générique. Il y aurait d'autres mots plus précis, plus précieux : la liberté, l'égalité, la laïcité, le progrès, le droit ... Ainsi au nom de la liberté on peut interdire : « pas de liberté pour les ennemis de la liberté », ou tout permettre : « je ne suis pas d'accord avec toi, mais je peux mourir pour que tu puisses exprimer ton opinion ». Au nom de la liberté on peut autoriser la diffusion d'images publicitaires sexistes ou racistes ; au nom de la laïcité on peut oublier la liberté et interdire certaines formes vestimentaires ; au nom du progrès on justifie le développement de structures à caractères totalitaires (OGM, nucléaire,...) ; au nom du droit d'auteur on restreint la liberté d'accès à internet. En fonction de ses intérêts, l'adaptabilité de la démocratie est paradoxale et étonnante. Chaque fois que la démocratie vacille ou se fissure, le capitalisme arrive à générer des événements pour colmater la brèche et réparer les dégâts ou trouver des arguments. Ainsi, la démocratie aurait permis aux femmes, aux noirs, aux esclaves de se libérer, de s'émanciper, alors que c'est la base même de la démocratie qui les a exclu-es pour les ré-intégrer sous condition après d'âpres luttes ; de même, l'élection d'Obama est vue par certains dans cette perspective. En France, par contre, les attaques répétées contre la classe ouvrière et l'arsenal impres-

sionnant des lois qui visent à restreindre le peu de liberté qui reste soulèvent des indignations un peu partout ; la gauche institutionnelle désigne un responsable unique qui concentre tous les pouvoirs entre ses mains ; d'un autre côté, quelques intellectuels pensent que c'est le système démocratique lui-même qu'il faut questionner et qu'il s'agit de remettre en cause la représentativité comme antidémocratique. Est-il possible de rendre la démocratie plus démocratique sans une critique de l'exploitation par le travail ? Le salarié, celui qui n'a que sa force de travail comme moyen de subsistance, est à la fois l'opprimé, l'exploité et celui ou celle qui est la clé de voûte de la société qui l'opprime : il est en tant qu'exploité indispensable au fonctionnement du système. La question de la démocratie n'est-elle pas une question secondaire et non pas constitutive de cette oppression ? Ne faudrait-il pas régler au préalable la question de l'exploitation et des rapports de production dans la société ? Toute démocratie, peu importe sa forme, présuppose et implique des fondamentaux que sont la propriété privée et le droit d'entreprendre et d'exploiter. Interroger la démocratie c'est poser des questions qui déplacent le problème vers la sphère politique : comment gouverner, comment exercer le pouvoir, prendre des décisions ? Cela, sans se soucier de la situation concrète du travail et de la production.

L'égalité des droits est l'arnaque démocratique la plus grossière car, si nous sommes égaux devant la loi en tant que sujets abstraits (citoyens), en réalité il existe toujours l'ouvrier/ le patron, le chef / le subalterne, l'homme/ la femme, l'adulte / l'enfant, le normal / le déviant, le bien portant / le malade, le riche / le pauvre, etc. Est-il possible de faire disparaître ces inégalités sans un bouleversement social radical ? La question de la démocratie pourrait-elle aider à aller dans le sens de ce bouleversement ou au contraire n'être qu'un moyen d'enterrer définitivement l'hypothèse de la révolution, c'est-à-dire la destruction du fondement même de la démocratie qu'est la propriété privée des moyens de production ? Sans remise en cause de la propriété privée (des terres, des moyens de production industriels), de l'exploitation du travail et des hiérarchies, la démocratie est une illusion, une mystification.

Dans nombre de luttes, quand les gens se mettent en mouvement pour un objectif commun qu'ils élaborent ensemble, le problème du pouvoir est vécu autrement, les hiérarchies sont contestées non seulement théoriquement mais surtout par nécessité sociale pour s'organiser et réfléchir à comment mener les luttes. Deviennent alors primordiaux non seulement la conscience de prendre du pouvoir sur sa vie (la conscience d'une force collective qui élargit le champ des possibles) mais encore l'exercice pratique de ce pouvoir (le temps de la lutte). Les gens posent alors concrètement le problème du pouvoir, de leur propre pouvoir sur ce qui les concerne de près et contestent le pouvoir de ceux qui décident à leur place et contre eux ; c'est ce qui peut être nommé la démocratie directe, où le pouvoir n'a plus sa raison d'être.

CJ Sud Ouest, juin 2009.

Autour de Jacques Rancière Eléments d'une politique de l'émancipation

Courant Alternatif n'est pas une revue théorique pour érudits bardés de diplômes ou férus d'abstractions philosophiques. Mais pour un numéro spécial d'été, qui vous laisse trois mois pour le déguster, on s'est dit qu'on pouvait vous offrir (ou vous infliger, c'est selon) matière à réfléchir, plus et différemment que d'habitude.

Vous avez entre les mains un journal politique. Un journal pour qui la politique ne se résume pas à son autocélébration, ni à la promotion de l'organisation qui l'édite ni à l'étude critique des autres groupes politiques, ni à l'espoir de s'emparer des institutions et de l'Etat. L'article qui suit part des mêmes intuitions et n'aborde rien d'autre que cela : la politique. Une réflexion sur ce que peut être une "politique de l'émancipation".

Une politique qui avance comme affirmation préalable, comme principe non discutable, l'égalité; en tant qu'elle est sa condition présupposée et son contenu, sa visée, son objet et son fondement. Une égalité déclarée que la politique et son principe de démocratie radicale viennent vérifier.

En somme, une politique contre la domination politique. Une politique qui déclare, contre toutes les formes de gouvernement, le pouvoir de "n'importe qui" et la capacité de tous. Une politique fort éloignée de celles qu'exercent les formations politiques, parlementaires comme extra parlementaires. Une politique qui redessine les cartes du social et du politique, du donné, du pensable et donc du faisable ; qui déplace les lignes entre le "privé" et le commun, qui s'affirme comme telle par l'expression de l'universel à partir de ses manifestations locales et particulières.

Le texte s'organise en deux parties. La première expose à grands traits les caractéristiques de la pensée politique de Jacques Rancière. La seconde, plus courte, avance quelques éléments de contextualisation et de réflexion sur certains enjeux d'une pensée originale en ce qu'elle ouvre quelques pistes pour imaginer une politique de la rupture, de l'"interruption", qui, face à la celle des partis, de l'Etat, de la représentation, ne peut être sans affirmer ses déterminations et catégories propres.

Cette présentation des thèses de Jacques Rancière a été élaborée à partir de *L'interruption, Jacques Rancière et la politique*, de Christian Ruby. Ce petit ouvrage peut être considéré comme une introduction à la pensée politique de Rancière, philosophe singulier, au parcours intellectuel assez solitaire, qui n'a eu de cesse de réfléchir aux conditions de l'émancipation, contre la philosophie politique dominante qui consiste « en l'ensemble des opérations de pensée par laquelle la philosophie essaie d'en finir avec la politique », de la dépolitiser, de n'être qu'une science du bien gouverner qui exige que chacun demeure à sa place et « accorde la primauté au régime de l'Un distribué en parts et en fonctions », au sein d'un univers sensible partagé et découpé dans lequel il n'est fait place nulle part aux « sans-parts ».

Les lignes qui suivent ne sont pas une introduction à l'introduction d'une pensée mais plus simplement une sorte d'exposé rapide des

grands traits de ce qu'avance J. Rancière à propos de la politique, en s'appuyant sur le livre de Christian Ruby et en s'en éloignant au besoin.

Le présupposé de l'égalité

La philosophie politique de J. Rancière se constitue à partir du mécompte opéré dans le compte des parts de la communauté. Ce mécompte est un tort, l'objet d'un conflit, d'une polémique qui n'est autre que ce qui peut fonder la politique en vérité.

A partir de cet enjeu polémique, dissensuel, sur quoi cette possibilité conditionnée de la politique peut-elle se fonder ? D'une simple assertion, d'un point de départ sans ontologie, d'une affirmation qui n'a d'autre fondement qu'elle-même : l'égalité qui « est une présupposition, un axiome de départ ou elle n'est rien ».

Point de départ de toute possibilité d'émancipation, cette égalité n'est pas un simple refus ou une résistance à l'inégalité car alors on pré-

suppose une inégalité originelle. « Qui part de l'inégalité et se propose de la réduire hiérarchise les inégalités, hiérarchise les priorités, hiérarchise les intelligences et reproduit indéfiniment de l'inégalité ». Cette question de l'inégalité sera l'objet de vives attaques de Rancière contre le marxisme dont il est issu, mais aussi les sciences sociales (à commencer par Bourdieu comme figure de proue) qui en sont quelque part les complices dans la mesure où elles ne fournissent jamais les clés pour reconfigurer le « partage du sensible », pour penser les interruptions, les remises en cause dans la distribution des places et la fabrication des identités, occupées qu'elles sont à débusquer les secrets dissimulés - mais déjà parfaitement connus - des mécanismes de la domination et donc à vérifier continuellement l'inégalité et l'impossibilité d'en sortir. Une pensée du soupçon et de la méconnaissance qui finit toujours par trouver ce qu'elle cherche puisque « tout énoncé démocratique est renvoyé à une vérité dissimulée de l'inégalité ». Comme le souligne Christian Ruby, « d'un côté le sociologue dévoile l'arbitraire du jeu social, de l'autre il le retourne en nécessité ».

La démocratie comme mise en œuvre et vérification du présupposé égalitaire

La démocratie n'est pas un régime politique mais un principe de gouvernement du peuple par le peuple, une « autorégulation anarchique du multiple par décision majoritaire ». Le peuple, pour Rancière, n'abandonne pas sa dimension multiple, ne se soumet pas au régime de l'Un, n'est pas « la somme des individus composant une population, ni une forme incarnée dans une nature (race, ethnique) ou un Etat. » (Christian Ruby). Le peuple est « la partie supplémentaire par rapport à tout compte des parties de la population, qui permet d'identifier au tout de la communauté le compte des incomptés ».

Les incomptés, ce sont les femmes qui avaient le droit de mourir sur l'échafaud mais pas celui de voter, les ouvriers qui avaient le droit d'expérimenter l'enfer de l'exploitation mais dont l'égalité citoyenne n'a jamais été complètement reconnue car ils sont plus des êtres souffrants que des êtres parlants. Ce sont aujourd'hui les sans-papiers qui sont là sans y être tout en y étant. Ce sont ces immigrés de nationalité française qui sont français sans l'être comme auparavant les femmes, les ouvriers. Ces

incomptés, lorsqu'ils manifestent à partir de leur condition et de leur position particulière, demandent une égalité de droits et de condition et s'identifient au tout de la communauté à la quelle ils déclarent appartenir. C'est en cela qu'ils sont « la partie supplémentaire par rapport » au compte des parties de la population dont ils sont exclus. C'est en cela qu'ils "universalisent" le tort qui leur est fait.

La démocratie, et c'est là son caractère tout à fait radical, ne peut se constituer que sur « l'absence de titre à gouverner » du fait même qu'elle a rompu avec toute logique de l'arkhè (fondement originaire, ce qui fonde la possibilité même du commandement avant tout commandement effectif) : titres de naissance (filiation humaine ou divine), de richesses ou de savoir. Le pouvoir du peuple étant « simplement le pouvoir propre à ceux qui n'ont pas plus de titre à gouverner qu'à être gouvernés », il est donc le pouvoir de « n'importe qui », autrement dit la capacité de tous et de chacun.

La démocratie qui ne se fonde que sur elle-même, n'existe qu'en tant qu'elle est une action. C'est là le second présupposé qui permet de mettre en œuvre et de vérifier le premier.

La politique contre la police

La démocratie est une condition de la politique et vice versa. « La politique n'a pas d'arkhè. Elle est, au sens strict, anarchique ». L'autre assertion de Rancière est que la politique est action, capacité de penser et de décider ; elle force, brouille et déplace les cartes du donné et de la nécessité. Elle est ouverture sur des possibles et affaire de contingence : « Il y a toujours au moins une autre chose à faire que celle qui est faite ». Le champ d'action de la politique est « ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives. »

On a vu que, chez Rancière, l'égalité n'est pas un objectif lointain, mais qu'elle se déclare d'abord : « Elle s'affirme comme axiome susceptible de manifester l'inégalité à soi de la communauté et le principe selon lequel rien n'est inéluctable » (C. Ruby).

Cette politique en action se heurte à ce que Rancière appelle la "police", qui n'est pas le corps répressif d'Etat que nous connaissons sous ce nom, mais le « partage du sensible » tel qu'il fonctionne avec ses stratégies d'exclusion, de mise au ban, d'invisibilisation, bref ce que l'on peut appeler l'ordre social et symbolique, avec ses représentations et ses suppléments imaginaires, soit un ordre du monde tel qu'il est perçu, organisé, mis en partage dans des modes d'évidences sensibles. La police n'est pas non plus le gouvernement et ce qu'il fait. La police organise un espace social avec répartition des compétences, des rôles, des titres et des aptitudes dans une logique qui distribue les corps dans l'espace de leur visibilité ou de leur invisibilité, qui produit des identités et la soumission à celles-ci, en englobant les systèmes de légitimation de cette distribution : « C'est un ordre

de visible et du dicible qui fait que telle activité est visible et telle autre ne l'est pas, que telle parole est entendue comme du discours et telle autre comme du bruit ». Rancière reprend la formule aristotélicienne selon laquelle les hommes sont des êtres politiques parce qu'ils possèdent la parole (logos) qui permet de discuter du juste et de l'injuste – alors que les animaux possèdent seulement le cri (phoné) qui exprime le plaisir ou la peine. L'enjeu de la prise de parole démocratique est, pour les individus qui composent les collectifs sociaux, de prendre le temps de prouver qu'ils sont des êtres parlants participant à un monde commun et non des animaux furieux, souffrants ou jouissants.

Face à la police, à l'état de choses existant, à ce « partage du sensible » (qu'il faut entendre dans la force du double sens du verbe partager qui, d'un côté, met en commun, fait participer, fait lien et, de l'autre, sépare, exclut) se dresse la politique, qui « suspend cette harmonie par le simple fait d'actualiser la contingence de l'égalité », en opérant une « reconfiguration dissensuelle du partage de sensible qu'elle met au jour » (Christian Ruby). Au départ du dissensus, il y a la manifestation d'une mésentente.

Mésentente - Subjectivation - Universel

La mésentente, chez Rancière, n'est pas un malentendu ni une méconnaissance. C'est d'abord « un type déterminé de situation de parole : celle où l'un des interlocuteurs à la fois entend et n'entend pas ce que dit l'autre ». C'est ensuite un désaccord sur les mots et leur signification : il n'oppose pas celui qui dit blanc et celui qui dit noir, il est « le conflit entre celui qui dit blanc et celui qui dit blanc, mais n'entend point la même chose ou n'entend point que l'autre dit la même chose sous le nom de la blancheur ». La mésentente, le tort ne sont pas là pour remplacer l'ancienne notion « de contradiction et de ses effets politiques de réconciliation attendue autour d'un principe d'unité ». L'objet de la politique n'est pas de résorber les torts dans une fin consensuelle mais de se reconduire comme expression du litige, du conflit entre la logique policière et la logique de l'égalité.

Le mouvement de sortie de cette logique "policière", Rancière l'appelle « subjectivation ».

La subjectivation politique est « une forme de redécoupage du sensible commun, des objets qu'il contient et de la manière dont des sujets peuvent les désigner et argumenter à leur sujet ». En effet l'enjeu du rapport politique/police porte toujours sur la constitution des "donnés" de la communauté. Une subjectivation politique est un dispositif d'énonciation et de manifestation d'"un" collectif - étant entendu que ce collectif est lui-même une construction, le rapport d'un



sujet d'énonciation à un sujet manifesté par l'énonciation. »

Les modes de subjectivation, qui sont ce par quoi des sujets politiques se constituent, concernent toujours des êtres collectifs, des sujets mis au pluriel. Ils adviennent lorsque des sujets sociaux sortent de la "police", des places ou surtout des non-places qu'ils occupent, de leurs identités particulières et qu'ils universalisent ce qui est en cause dans la situation et le conflit qui les occupent. Et, sur ce point, Rancière reste cohérent avec ses premiers travaux sur la parole ouvrière quand il constatait que les ouvriers, les prolétaires du XIX^e siècle, qui ont pris la parole et se sont emparés de l'écriture, n'ont pu le faire qu'en se déprenant d'eux-mêmes « pour se poser en habitant[s] d'un espace commun et pour démontrer que [leur] bouche émet bien une parole qui énonce du commun et non seulement une voix qui signale la douleur » (1) ou pour ne pas laisser dire d'eux qu'ils ne sont que la force du nombre et la vigueur des bras. C'est dans ce sens qu'il faut entendre que « l'essence de la politique est l'action de sujets supplémentaires qui s'inscrivent en surplus par rapport à tout compte des parties d'une société ».

« Le seul universel politique est l'égalité », soit l'axiome de départ. Si, pour Rancière, l'égalité ne souffre d'aucune exception, l'universel est toujours référé à des localisations partielles, à du multiple dans et par le surgissement contingent de la politique et de la subjectivation ; il n'est « ni un mot vide, ni une idée, ni une réalité, ni un horizon » (C. Ruby). Il est la figure d'un processus sans terme par lequel le tort né d'un partage devient affrontement. « Le sujet politique est un "opérateur" d'universalité qui inscrit l'égalité dans la configuration présente » (C. Ruby). Il est ce par quoi des groupes sociaux s'arrachent à eux-mêmes, à leur identité ou qualification sociale, se « désidentifient » et s'émancipent de leur assujettissement. Remise en jeu de l'universel sous une forme polémique, le mouvement de subjectivation politique est ce qui « brouille la distribution donnée de l'individu ».



duel et du collectif et la frontière admise du politique et du social ».

Sphère d'apparition

Si le sujet social existe, le sujet politique, lui, n'a pas de corps, pas d'autre lieu que le non-lieu du discours, de la parole face à la "police" qui fabrique des exclus de la parole sous le prétexte qu'ils sont inaudibles.

La subjectivation rend possible ce qui était déclaré impossible et donne les clés de la politique qui dans son affrontement avec la police redessine la cartographie du sensible en reconfigurant les espaces, en redécoupant les sphères d'expériences, en redéfinissant les objets du commun.

La politique, née de la subjectivation, parce qu'elle suppose de la prise de parole, et des témoins, doit être pensée aussi comme la configuration de son propre espace et non comme un espace préexistant où s'opposeraient des sujets politiques déjà constitués. C'est la relation politique qui permet de penser le sujet politique et non l'inverse. Pour Rancière, il n'y a de politique que si elle met aussi en place une scène d'apparence spécifique et où, dans et par le conflit, se construit un monde paradoxal qui met ensemble des mondes séparés. Un conflit "privé" (entre un ouvrier et un patron par exemple) devient politique si l'ouvrier déploie son action en trois mouvements : en argumentant le caractère public de son litige, en créant un monde, une sphère de visibilité et d'écoute, dans lequel son argument devient un argument, et enfin en rendant manifeste ce monde pour celui qui n'a normalement pas de raison de voir ni d'entendre.

La politique est cet espace qu'elle a elle-même configuré, cette "scène", dit Rancière, où ceux à qui est déniée la compétence à gouverner ne cessent de venir exposer le tort qui leur est fait, se posant comme des égaux face à ceux qui voudraient les reléguer dans le silence ou l'obscurité. « Elle est la construction d'un monde paradoxal qui met ensemble des mondes séparés. La politique n'a pas ainsi de lieu propre ni de sujets naturels. Une manifestation est politique non parce qu'elle a tel lieu et porte sur tel objet, mais parce que sa forme est celle d'un affrontement entre deux partages du sensible. Un sujet politique n'est pas un groupe d'intérêts ou d'idées. C'est l'opérateur d'un dispositif parti-

culier de subjectivation du litige par lequel il y a de la politique. La manifestation politique est ainsi toujours ponctuelle et ses sujets toujours précaires. La différence politique est toujours en bord de disparition: le peuple près de s'abîmer dans la population et la race, les prolétaires près de se confondre avec les travailleurs défendant leurs intérêts, l'espace de manifestation publique du peuple avec l'agora des marchands, etc. La déduction de la politique à partir d'un monde spécifique des égaux ou des hommes libres, opposé à un autre monde vécu de la nécessité, prend donc pour fondement de la politique ce qui est précisément l'objet de son litige ».

L'inégalité comme réponse à l'égalité.

Rancière rappelle que la politique suppose l'écart, la séparation et non la réunion fusionnelle des individus et des groupes sociaux dans un seul corps commun, même respectueux des singularités. La politique, processus de subjectivation est, par définition, la formation d'une coupure entre un sujet avec cet autre du monde et de lui-même qu'il a et dont il s'est objectivé. En s'identifiant au commun de la communauté, les sans-parts, les incomptés, sont toujours ce qu'ils sont mais aussi autre chose : ils sont ce qui constitue le peuple en tant que celui-ci est « la partie supplémentaire par rapport à tout compte des parties de la population ».

L'égalité n'est pas la réponse à l'inégalité mais l'inverse, de même que le consensus est une réponse au dissensus qui le précède, le travail et le hante car il déclare qu'il y a deux mondes dans un seul. Rancière renverse complètement les théories de la domination et de sa vérité cachée : « L'égalité n'est pas une fiction » prévient-il. « Tout supérieur l'éprouve, au contraire, comme la plus banale des réalités. Pas de maître qui ne s'endorme et ne risque ainsi de laisser filer son esclave, pas d'homme qui ne soit capable d'en tuer un autre, pas de force qui s'impose sans avoir à se légitimer, à reconnaître donc, pour que l'inégalité puisse fonctionner, une égalité irréductible. Dès que l'obéissance doit passer pour un principe de légitimité, qu'il doit y avoir des lois qui s'imposent en tant que lois et des institutions qui incarnent le commun de la communauté, le commandement doit supposer une égalité entre celui qui commande et celui qui est commandé. Ceux qui se croient malins et réalistes peuvent toujours dire que l'égalité n'est que le doux rêve angélique des imbéciles et des âmes tendres. Malheureusement pour eux, elle est une réalité sans cesse et partout attestée. Pas de service qui s'exécute, pas de savoir qui se transmette, pas d'autorité qui s'établisse sans que le maître ait, si peu que ce soit, à parler "d'égal à égal" avec celui qu'il commande ou instruit. La société inégalitaire ne peut fonctionner que grâce à une multitude de relations égalitaires. C'est cette intrication de l'égalité dans l'inégalité que le scandale démocratique vient manifester pour en faire le fondement même du pouvoir commun. » Cela fait écho à ce que l'on sait par

ailleurs : la conscience de classe existe surtout chez les bénéficiaires de l'inégalité, et les luttes menées sont le plus souvent à leur initiative face à l'affirmation égalitaire. L'inégalité et la domination doivent toujours se compromettre dans de la coopération, de la collaboration et de l'égalité qui les affaiblissent.

L'égalité de Rancière n'est pas une exigence proférée au nom de ce qui devrait être (position morale du bien et du mal) ou qui va advenir (prophétie, messianisme), mais elle se déclare du fait même qu'elle existe dans les faits.

Politique – Titre à gouverner - Oligarchie

La démocratie n'est pas un mode de vie, pas plus qu'une société humaine et « nous ne vivons pas dans des démocraties [...] Nous vivons dans des États de droit oligarchiques ».

« Démocratie veut dire d'abord cela : un "gouvernement anarchique" fondé sur rien d'autre que l'absence de tout titre à gouverner. »

« La représentation n'a jamais été un système inventé pour pallier l'accroissement des populations. Elle n'est pas une forme d'adaptation de la démocratie aux temps modernes et aux vastes espaces. Elle est, de plein droit, une forme oligarchique, une représentation des minorités qui ont titre à s'occuper des affaires communes. »

Face à la question de la représentation, du gouvernement et du titre à gouverner, Rancière sort de l'oubli une proposition radicale venue tout droit de la démocratie athénienne : le tirage au sort, comme réalisation institutionnelle du principe démocratique de la rotation des fonctions de gouvernant et de gouverné. « Le scandale de la démocratie, et du tirage au sort qui en est l'essence, est de révéler que ce titre ne peut être que l'absence de titre, que le gouvernement des sociétés ne peut reposer en dernier ressort que sur sa propre contingence ». Le tirage au sort des nominations, le coup de dés, est le titre à gouverner qui se réfute lui-même ; il est « celui d'une supériorité fondée sur aucun autre principe que l'absence même de supériorité ». Les oligarques libéraux ou républicains, marchant dans les pas de Platon, objecteront que le principe du tirage au sort est dangereux, que l'idée d'un gouvernement des sans-titres est celle d'un gouvernement des incompetents, que cette idée est abstraite et saugrenue, qu'elle voue la société à l'anarchie au sens usuel et péjoratif du terme. « Mais le tirage au sort n'a jamais favorisé les incompetents plus que les compétents. S'il est devenu impensable pour nous, c'est que nous sommes habitués à considérer comme toute naturelle une idée qui ne l'était certainement pas pour Platon et qui ne l'était pas davantage pour les constituants français ou américains d'il y a deux siècles : que le premier titre sélectionnant ceux qui sont dignes d'occuper le pouvoir soit le fait de désirer l'exercer. »

Si « les maux dont souffrent nos démocraties sont d'abord les maux liés à l'insatiable

appétit des oligarques », c'est sans doute parce que le pouvoir de l'oligarchie produit par un système de désignation électoral est « le pire des gouvernements : le gouvernement de ceux qui aiment le pouvoir et sont adroits à s'en emparer. »

Si Rancière identifie ces régimes comme des oligarchies (commandement d'un petit nombre) économiques ou étatiques, il n'oublie pas de souligner que l'argument de la compétence et de l'élection des meilleurs ressort d'une stricte définition de l'aristocratie. « L'accaparement de la chose publique par une solide alliance de l'oligarchie économique et de l'oligarchie économique » entretient la fiction d'un espace public alors qu'il est réservé au seul jeu des institutions, au monopole de ceux qui les font marcher et au système des médias qui le fait exister.

Quant aux droits de l'homme et du citoyen brandis à tout bout de champ par les oligarques pour défendre le bien-fondé de leur pouvoir, au delà même des contradictions, absurdités, tautologies que ces droits recèlent par eux-mêmes et les uns vis-à-vis des autres, ils ne sont certes pas que « formels » mais « les libertés ne sont pas des dons des oligarques. Elles ont été gagnées par l'action démocratique et elles ne gardent leur activité que par cette action. Les « droits de l'homme et du citoyen » sont les droits de ceux qui leur donnent réalité ».

Face à la dépolitisation organisée, entre « problèmes de société », débats internes à l'oligarchie sur les ajustements dans les modalités de la gestion des comptes publics et lois d'évidences supposées assénées en boucle par les experts du régime démocratique, de la science politique du « bon gouvernement » et de la science économique de l'illimitation du capitalisme, la politique de l'émancipation est une lutte entre deux mondes : « entre un monde où les données sont objectivables, où les experts les traduisent en décision et un monde où il y a d'abord un débat sur les données elles-mêmes et sur ce qui est capable de les définir ».

On terminera cette recension par les phrases qui concluent le dernier livre de Jacques Rancière sur la politique (La Haine de la démocratie, éditions La Fabrique, 2005) : « La démocratie n'est ni cette forme de gouvernement qui permet à l'oligarchie de régner au nom du peuple, ni cette forme de société que règle le pouvoir de la marchandise. Elle est l'action qui sans cesse arrache aux gouvernements oligarchiques le monopole de la vie publique et à la richesse la toute-puissance sur les vies. Elle est la puissance qui doit, aujourd'hui plus que jamais, se battre contre la confusion de ces pouvoirs en une seule et même loi de la domination. » Loin de toute immanence, « la société inégale ne porte en son flanc aucune société égale. La société égale n'est que l'ensemble des relations égalitaires qui se tracent ici et main-

tenant à travers des actes singuliers et précaires. La démocratie est nue dans son rapport au pouvoir de la richesse comme au pouvoir de la filiation qui vient aujourd'hui le seconder ou le défier. Elle n'est fondée dans aucune nature des choses et garantie par aucune forme institutionnelle. Elle n'est portée par aucune nécessité historique et n'en porte aucune. Elle n'est confiée qu'à la constance de ses propres actes. La chose a de quoi susciter de la peur, donc de la haine, chez ceux qui sont habitués à exercer le magistère de la pensée. Mais chez ceux qui savent partager avec n'importe qui le pouvoir égal de l'intelligence, elle peut susciter à l'inverse du courage, donc de la joie. »

Commentaire

La pensée de Jacques Rancière est jugée paradoxale car elle prend le lecteur au dépourvu et à rebrousse-poil, surtout s'il est militant et/ou qu'il a baigné longtemps dans une conception qui dit que le monde étant fondé sur l'injustice et l'inégalité, c'est à partir de ces catégories-là qu'il faut le penser, le combattre et lui trouver une solution possible, soit par le triomphe d'une république équitable et sociale qui corrigera les injustices les plus criantes mais surtout réaffirmera l'unité du peuple par la solidité des liens sociaux reliant ses diverses catégories sociales et par le partage d'un ensemble de représentations communes, soit par l'avènement d'une révolution où les damnés et dominés de toujours, par un vigoureux coup de reins, remettront enfin les choses à l'endroit en se faisant brusquement et définitivement les maîtres du monde nouveau. Les thèses développées par J. Rancière déconcertent et placent le lecteur dans un « certain inconfort théorique et pratique » (C. Ruby). D'un côté, ce qui apparaissait comme le champ réservé de la politique (les partis, le parlement, les institutions, l'« espace public » essentiellement médiatico-télévisuel...) ne participe à rien d'autre qu'à une entreprise de dépolitisation. De l'autre, la politique selon Jacques Rancière n'a pas plus d'essence qu'elle « n'a d'objet ou de questions qui lui soient propres »,

car une « lutte devient politique lorsque des individus et des groupes ne revendiquent plus leur place et leur identité » et qu'ils en font l'objet d'un tort universalisable.

Les réflexions de J. Rancière ne sont pas celles d'un militant engagé dans le champ de la politique avec un projet, un programme, une stratégie plus ou moins adossée à des références idéologiques préexistantes lui fournissant forme et contenu. Cependant, il fait assurément œuvre critique dans ce domaine ; il y a une vingtaine d'années sur les notions d'autorité et de transmission des savoirs (2), aujourd'hui avec la "police" à laquelle il oppose la politique, c'est de toute évidence toujours un certain ordre républicain et les conceptions idéologiques qui le défendent qui sont visés. La police de Rancière recouvre finalement toutes les formes de gouvernement. Depuis l'« archipolitique », représentée par Platon qui expose le projet d'une communauté fondée sur la réalisation intégrale de l'archè de la communauté, jusqu'à la « parapolitique », caractéristique « d'Aristote ou de Thomas Hobbes, en ce que ces deux philosophes confient aux formes de la rationalité du bon gouvernement la capacité à intégrer le mécompte du sans-part dans la réalisation de la fin de la communauté », en passant par une « métapolitique » qui identifie, entre autres, « le marxisme suivant lequel la politique est fondée sur cette vérité profonde de la société que les acteurs sociaux seraient incapables de penser par eux-mêmes » (C. Ruby).

Il travaille en philosophe, donc à partir de ce domaine-là, celui de la philosophie, de Platon, d'Aristote et de quelques autres, et aussi à partir des considérations les plus usuelles ou savantes sur le et la politique. Avec pour seul présupposé revendiqué celui de l'égalité, dont on peut mesurer l'effet ravageur. L'émancipation est un parti pris, une décision arbitraire, « présupposée », et ne peut se fonder que sur elle-même, comme ont su trancher dans le corps des choses et à la racine des grands récits fondateurs les inventeurs de la démocratie. C'est à la fois une politique du dissensus, de la rupture introduite par l'affirmation égalitaire et son propre caractère « an-archique » et une politique de la contingence quant à ses conditions et possibilités d'effectuation.

Les écrits de Jacques Rancière sont saturés de politique et ont donc inévitablement des effets dans ce champ là.

Ils montrent la complémentarité entre les pôles apparemment opposés que sont traditionnellement le champ du politique (l'Etat, les partis politiques, les élections, l'espace médiatico-politique...) et celui du social (les classes, le syndicalisme, les mouvements, les énergies vitales, les liens sociaux, les mœurs, la famille, le désir, l'intime...). Entre d'une part les partisans de toujours de la vieille politique de la gauche et du socialisme, même relookée en un « nouvel anticapitalisme », celle des partis et de la conquête de l'Etat, et d'autre part les thèses à la mode dans certains milieux intellectuels « post





marxistes” sur les “multitudes” de l’“anti-pouvoir”, sur la “biopolitique” résistant à l’“Empire” et à l’état d’exception permanent du “biopouvoir”, la philosophie politique de Jacques Rancière fait un peu effraction et instaure un troisième terme dans le champ du débat intellectuel actuel autour de l’engagement militant, renvoyant les deux autres dos à dos car, après tout, tous deux s’accordent à réduire la politique aux affaires de l’Etat, soit pour le conquérir, soit pour se contenter de lui “résister”, de le contourner ou de le fuir (3). Il y a à un double enjeu polémique : une politique de l’émancipation essayant de se déployer à la fois contre les partisans de la prise du pouvoir d’Etat opérée au nom de l’émancipation mais sans elle et contre les tenants d’une libération débridée de la vie et des désirs se résumant à une résistance sans fin aux abus de l’Etat. Avec Rancière, il y a revendication de la politique comme sphère séparée, comme refus de la rabattre sur le social : la subjectivation politique n’est pas la rencontre de cerveaux vides et d’une Idée, elle plonge ses racines dans le social et l’empirisme de l’expérience vécue dont elle s’arrache par un mouvement contingent de rupture dans le partage du sensible que l’exigence égalitaire introduit et qui crée un écart du particulier à l’universel. L’illimitation de la démocratie, chez Rancière, permet de penser une politique ne se restreignant pas aux manifestations de la conflictualité internes à l’ordre social constitué, mais pouvant, par propagation, en se généralisant, se décliner alors en une forme instituante, alternative, révolutionnaire.

Jacques Rancière est un penseur de l’“interruption”, de la rupture, mais pas de la transformation sociale et n’offre strictement aucune piste, aucune proposition en ce domaine. Certains le lui reprochent. Son propos s’arrête là : une invitation à penser, en amont et en parallèle, aux solutions et hypothèses qu’il appartient à « n’importe qui » d’imaginer. En effet, pour lui, « comprendre ce que démocratie veut dire, c’est renoncer à cette foi » en une autre société car la « société égale n’est que l’ensemble des relations égalitaires qui se tracent ici et main-

tenant à travers des actes singuliers et précaires ». C’est à une rupture avec la « foi » ou l’« espérance » dans un monde nouveau que procède Jacques Rancière au profit de l’affirmation égalitaire et de l’action politique qui ne saurait attendre.

Cela appelle une remarque. Renoncer à la foi et à l’espérance, ce n’est pas nécessairement renoncer à des hypothèses déliées de toute nécessité absolue et à des actes de pensée qui en formuleraient les traits.

Rien n’interdit d’imaginer, avec Jacques Rancière, à partir de lui et au-delà de lui, et aussi avec quelques autres, un moment critique, l’“ici et maintenant” d’une situation de rupture majeure, où la politique de l’émancipation, par l’ampleur de la mobilisation des modes de subjectivation à l’œuvre, serait en mesure de défaire la police, de transfigurer le partage du sensible, de déposer l’oligarchie et de devenir alors une « démocratie insurgente », qui « situe le conflit dans un autre lieu, à l’extérieur de l’Etat, contre lui, et (qui), bien loin de pratiquer l’évitement du conflit majeur, – la démocratie contre l’Etat –, ne recule pas, si besoin est, devant la rupture » (4).

Une politique de l’émancipation qui, pour incontournable qu’elle soit, ne contient pas tout. Il convient donc de la compléter, de la penser et de l’orienter dans le cadre d’un projet de libération sociale, étant entendu que nous défendons l’idée d’une double révolution, sociale et politique, d’une transformation devant s’opérer dans cette double dimension, étant entendu qu’un projet n’est pas un programme, qu’il est à la fois une hypothèse et quelque chose de très ouvert. Pour les anarchistes et assimilés qui n’ont pas renoncé à inscrire leur combat dans la politique, dans la constitution d’une communauté politique contre l’Etat, et pas seulement dans les vagues et les ressacs des mouvements pendulaires du corps social ou dans les jaillissements immanents de la puissance d’exister et du désir de vivre pleinement les joies de la vraie vie, les réflexions de Jacques Rancière, outre qu’elles résonnent et raisonnent,

souvent dans une certaine proximité, ne laissent pas indifférents. Elles sont une aide à la réflexion, sans doute même à cause de leur caractère paradoxal (littéralement contre l’opinion commune), non seulement parce que la politique accorde son fondement à sa finalité, ses moyens et ses fins, son contenu et sa sphère d’apparition mais aussi parce qu’elle autorise la concordance des temps, le temps long d’une hypothèse lointaine et la contingence de ses modes d’exécution dans le temps court du présent du monde, là même où tout se joue.

Cette réception des thèses de J. Rancière devrait prendre les mêmes aspects au-delà, dans d’autres cercles, d’autres milieux moins restreints où ces mêmes questions se posent dans des termes similaires : face à la fausse démocratie confisquée par l’oligarchie, qui « hait la démocratie », qui rêve de se passer du peuple (5), de s’en débarrasser, de le faire disparaître dans le “marché” des consommateurs comme elle a déjà liquidé la politique, comment faire émerger, dans un “espace public” à constituer, des formes collectives d’énonciation, d’élaboration et d’action pouvant se trouver, à un moment donné, en capacité d’être l’expression du litige fondamental : le trait égalitaire du pouvoir de chacun et de la capacité de tous d’affronter directement la domination d’une minorité qui, par l’Etat, s’est accaparé le pouvoir grâce à la « représentation qui est dans son origine l’exact opposé de la démocratie ».

Jacques Rancière ne défend pas la démocratisation de la démocratie, comme le font les républicains citoyennistes, car il insiste sur le caractère oligarchique de nos sociétés et leur dénie tout fondement dans l’idée d’une quelconque “souveraineté” populaire : le républicanisme n’a d’autre propos que de fabriquer une peinture apologetique de la réalité inégalitaire aux couleurs d’un idéal égalitaire réduit à la fiction des chances et droits égaux.

Les thèses de Rancière sont celles d’une démocratie radicale où la politique est rapportée à sa racine : l’exercice effectif du pouvoir par le peuple (6).

Rancière ne proclame pas non plus la nécessité d’un changement révolutionnaire, même s’il laisse entendre parfois que c’est du domaine du possible, du souhaitable et surtout, en certaines circonstances, du pensable et donc du faisable. Certains, pour affaiblir son propos ou le disqualifier, n’hésitent pas à voir en lui un quasi-anarchiste doublé d’un partisan du schéma insurrectionnel (7) ... Mais la force de son propos est ailleurs : il dit, ou plus exactement laisse entendre clairement, que, dans une nouvelle organisation sociale qui proclamerait la fin de la domination et la mise en oeuvre du principe égalitaire, par exemple une société qui se dirait communiste, ou anarchiste, la politique ne s’éteint pas avec la fin de l’Etat ; la démocratie sera toujours là pour vérifier la consistance de l’égalité proclamée et, le cas échéant, pour créer un peu de désordre dans le nouveau partage du sensible, quels que soient les mots nouveaux

qui le désigneraient et lui fourniraient une vertueuse et libertaire légitimité.

Il dit aussi, rejoignant ici un Pierre Clastres (8) sur l'autonomie du politique, qu'une société sans Etat, doit être aussi se penser contre l'Etat, doit réfléchir aux mécanismes politiques empêchant la (re)constitution d'une minorité dirigeante : à côté de formes de décision plus directes, le hasard du tirage au sort des responsables est en ce sens mille fois préférable à l'élection de ceux qui s'y présentent et aiment le pouvoir, car « même l'antidémocrate Platon le disait : le pire des maux est que le pouvoir soit occupé par ceux qui l'ont voulu ».

On peut discuter sur les formes de la démocratie et sur cette proposition du tirage au sort et lui trouver un caractère arbitraire. On peut déjà ne pas s'y limiter et la faire coexister avec des formes plus directes de l'exercice du "pouvoir populaire" d'exposition, d'élaboration, de controverse et de décision. On peut aussi la restreindre à des fonctions d'exécution et dans des modalités contraignantes telles que le goût du pouvoir soit interdit, empêché, retiré définitivement à ceux qui, par hasard, y auraient été placés pour un temps très court. Cependant, la politique n'est pas qu'une question de forme, car alors elle ne pourrait empêcher sa propre désintégration par l'expression la plus "démocratique" des intérêts corporatifs et des égoïsmes particuliers et sa dissolution par la « fatigue » et le « manque de temps » qui sont les premiers responsables des solutions politiques représentatives et de la délégation consentie. C'est en cela que la politique, la démocratie, n'est pas simplement une forme : elle est un ensemble de contenus, de raisons, de conditions, d'organisation de son propre espace d'apparition et de ses temporalités d'exercice, de décisions et de discussions sur son propre objet : la définition des objets du commun de la communauté et les décisions à prendre à leur propos.

La philosophie de Jacques Rancière n'est pas prescriptive ; elle n'a rien d'un grand récit faisant système, même si, en tenant compte des évolutions de sa pensée, on y trouve une assez remarquable cohérence notamment sur son axiome de l'égalité. Elle contient une force qui tient à sa dimension performative : contre les pensées tristes et inquiètes du soupçon, de la méfiance et de la défiance, en appelant non sans vigilance à la capacité de n'importe qui et de tous de penser, d'agir et d'interrompre le cours des choses, elle fabrique de la confiance, du sentiment de l'égalité et du désir d'en jouir sans limites.

Elle est avant tout une invitation à réfléchir et à porter un autre regard sur le monde. Que demander de plus à un philosophe ?

J.F.
Mai 2009

REMARQUES

Les citations du texte, sauf indication contraire, renvoient à des écrits de Jacques Rancière, qu'ils soient eux-mêmes cités dans le livre de Christian Ruby (la majorité des cas) ou pris directement à la source, dans les ouvrages d'origine.

L'interruption, Jacques Rancière et la politique de Christian Ruby (éditions La Fabrique) traite surtout de la partie politique des réflexions récentes de J. Rancière. Il survole rapidement l'autre grand champ réflexif, celui de l'esthétique dans lequel il voit aussi une "politique", non pas un savoir sur l'art mais le « système des formes a priori déterminant ce qui se donne à ressentir » et l'élaboration « d'un régime d'intelligibilité de l'art ». Le texte ci-dessus fait donc complètement l'impasse sur ces questions.

Jacques Rancière a publié une grosse vingtaine d'ouvrages. Ceux d'entre eux qui ont été les plus cités dans cet essai, sont ceux qui ont traité prioritairement de la politique. Une première prise en main des thèses de l'auteur sur cette question peut être faite avec trois d'entre eux :

Aux bords de la politique, éd. Osiris, 1990, réed. Gallimard, Folio, 2004.

La mécontente, éd. Galilée, 1995

La haine de la démocratie, La Fabrique, 2005

Sur le Web, quelques entretiens avec Jacques Rancière sont disponibles à cette URL : <http://www.caute.lautre.net/spip.php?rubrique131>

(1) Référence à la foule selon Platon, à ce gros animal qui reste toujours d'actualité entre ceux qui savent et ont titre à parler et ceux qui se plaignent, qui grognent et que l'on entend sans écouter car ils ne font que du bruit.

(2) En particulier dans son ouvrage *Le Maître ignorant*, 1987, éditions Fayard.

(3) En toute honnêteté, il faut signaler Alain Badiou comme autre promoteur d'une politique de l'émancipation, « à distance de l'Etat ». Sans développer, on peut dire que les thèses de Badiou souffrent de leur double origine : politique et philosophique.

- Le maoïsme, avec lequel il dit avoir rompu mais qu'il remet sur la table à chaque fois qu'il fournit des exemples de tentatives historiques de l'émancipation, au même titre que les Robespierre, Lenine, Che Guevara... qui peuplent son panthéon politique. On admettra qu'il y a d'autres figures de l'émancipation... Et de cette filiation, l'idée que la politique ne peut être pensée qu'à partir d'un lieu qui la concentre : une organisation politique, oubliant que l'émancipation est "l'œuvre des travailleurs eux-mêmes" ou elle n'est pas. En outre sa récusation a priori de l'anarchisme et de tous les courants de pensée y compris communistes qui n'ont jamais identifié l'émancipation et Etat, son rejet de toute dimension sociale comme des expériences les plus avancées du prolétariat et de la paysannerie dans leurs tentatives de libération (conseils ouvriers de la révolution allemande, collectivisations et autogestions de la révolution espagnole...), invalident sérieusement le caractère sérieux et ouvert de cette recherche.

- Une conception de la politique, dont il déclare lui conférer une sorte de puissance immanente, produite d'un événement sans antécédence, mais qu'il donne par ailleurs contradictoirement tributaire d'une philosophie dans laquelle elle est une "procédure de vérité" où l'invariant éternel du communisme doit être retrouvé et refondé par des formes de volontarisme, de courage, de discipline propres à l'affirmation subjective d'un engagement militant subordonné à la rencontre d'une Idée. Badiou a certes rendu hommage récemment à Rancière, notamment sur la question de l'égalité, il n'en reste pas moins attaché à la définition d'un communisme "générique" (quasi philosophique), d'un question-

nement sur l'"être" de la politique et de cette dernière comme la la vérité d'une Idée (l'eidos platonicienne) : bref à un ensemble de catégories spéculatives qui appartiennent à la philosophie et non à la politique, qui chez Rancière est plus simplement, plus directement et plus radicalement l'affaire de « n'importe qui », au même titre que l'émancipation devait être « l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

(4) Miguel Abensour, *La Démocratie contre l'Etat*, préface à la seconde édition. 2004, éditions Le Félin..

(5) Peuple qui parfois vote mal (référendum sur la constitution européenne), qui ne travaille pas assez, ne pense qu'à vider les caisses de l'Etat, qui par corporatisme ou passéisme refusent de s'adapter aux joies de la mondialisation...

(6) Jacques Rancière comme C. Castoriadis se réfèrent tous les deux à la démocratie athénienne pour développer leurs propos et il ne fait aucun doute que pour eux, la démocratie c'est la démocratie directe. Dans une interview, Jacques Rancière précise son rapport à Castoriadis : « Je peux donc m'accorder avec Castoriadis pour privilégier une certaine figure, celle du sujet politique comme "celui qui a part au fait de gouverner et d'être gouverné", et sur les scènes historiques fondatrices où elle s'affirme, par exemple la réforme de Clisthène. Je partage la même volonté de donner à la formule démocratique sa radicalité instituante ». Mais la démarche est différente, notamment sur les processus de subjectivation et la constitution de la catégorie "peuple" où celui-ci, « comme sujet "autonome" présuppose que ce peuple soit hétérogène à tous les groupes identifiables comme parties de la société ». Pour Rancière, on ne peut parler d'"auto-institution" de la société, de société autonome, la démocratie n'est pas un mode de vie et la politique n'est pas une affaire de mœurs (contrairement à l'idée républicaine), elle ne fait pas corps avec le social et le sujet politique est toujours un supplément et un autre que son être social.

(7) Rancière « répugne à reconnaître une activité politique hors du schème révolutionnaire ou insurrectionnel, d'où un grand mépris pour tout ce qu'il assimile à une simple gestion améliorée du réel », *Cahiers philosophiques* n° 105, avril 2006.

(8) *La société contre l'Etat*, 1974, éditions de Minuit.

Après les élections européennes

Les résultats des dernières européennes ne nous ont pas fait passer une mauvaise soirée ! Même s'il est impossible d'attribuer l'ensemble des abstentions (et encore moins de les revendiquer) à un rejet conscient de la politique politicienne ou à un quelconque projet politique – elles relèvent aussi en partie comme souvent, d'une passivité peu créatrice et cultivée par les pouvoirs –, il est impossible de ne pas remarquer que l'abstention des classes populaires a été massive dans toute l'Union européenne.

Dans certaines villes et quartiers populaires, en France notamment, ce taux dépasse 70 % et atteint même 80 ou 90 dans certains pays. L'abstention de la jeunesse, elle aussi a été massive : 81 % chez les jeunes de 18 à 34 ans en France. Une telle ampleur veut dire tout simplement que bon nombre d'acteurs des mouvements sociaux de ces derniers mois, des millions de manifestants qui défilèrent (en pure perte !), des dizaines de milliers d'étudiants qui poursuivirent un des plus long mouvements de ces dernières décennies ont dit non, pas seulement à Sarkozy, mais aussi au discours des partis de gauche. Il est à noter que ce recours massif à l'abstention est intervenu dans la période où, après avoir manifesté en masse, les salariés ont déserté les mascarades que furent les journées du 26 mai et du 13 juin ensuite.

Première impression

Un PS qui s'effondre et qui est rattrapé par les Joly, Bové et Cohn-Bendit. Cela a un petit côté jubilatoire car ces trois personnages sont quand même plus truculents que les Strauss-Kahn, Vals, Royal, Moscovici ou Aubry.

Un Dahu des Pyrénées amputé d'une partie de ses appuis en amont, provisoirement réduit à rabaisser ses ambitions nationales.

Une droite qui a beau triompher, mais qui n'a que peu de réserves et seulement 11% des inscrits..

Un De Villiers qui n'atteint pas les 5 % malgré le renfort des chasseurs.

Un Front national qui passe largement sous la barre des 8 %, laissant ainsi sur le carreau tous ceux qui faisaient du F'Haine leur fonds de commerce.

Il y avait de quoi boire un coup, tout en restant sobre et en gardant l'esprit clair.

Mais à la réflexion...

Et puis, et puis... en grattant un peu, on se pose une question : qu'est-ce qui se cache derrière ce séisme de velours ?

A bien y regarder, il va tout simplement favoriser à la vitesse d'un cheval au galop

le retour d'une dynamique d'union de la gauche difficile avant les élections.

Avec l'effondrement de Bayrou, le PS n'aura pas d'autre choix, malgré la tentative de Vals qui rentrera dans le rang (il est jeune et structurera une opposition qui attendra son heure) ou entrera à l'UMP, d'autant que, pour beaucoup, ce qui bloquait c'était justement la tentation Bayrou. On pourra donc faire du « centrisme » sans Bayrou mais avec Mélenchon et avec une coloration rose. Pas d'autre solution pour le PS ni pour le PC dont l'objectif est de conserver, voire d'augmenter, le nombre de ses élus, pour continuer à exister à côté de Mélenchon. Le score du Front de gauche qui fait mieux que le NPA va aussi peser dans ce sens. D'autant qu'au NPA les tenants de la ligne Piquet vont élargir leur audience face aux tenants d'une réserve vis-à-vis du PS. Simplement les Verts pèseront un peu plus que dans la précédente union de la gauche. Mais de toutes les façon la direction du NPA, malgré des prises de position sur la grève générale a, de fait,, avalisé la fin du mouvement social de ce printemps en se lançant dans une campagne électorale destinée, là encore, à le faire exister en tournant le dos au "Non" à l'Europe jadis clairement exprimé.

Dans un contexte où les mouvements sociaux, en attendant la rentrée, ont été phagocytés et sont quasiment éteints par une succession de journées d'action sans objet et uniquement destinée à favoriser cette extinction, « l'envie de gauche » électorale va revenir sur le devant de la scène et occuper les esprits, elle va devenir pesante et représenter encore une fois un espoir illusoire auquel bien des gens croiront sans y croire.

Les grandes manœuvres ont commencé dès la semaine qui a suivi les élections. Les municipales partielles montrent bien que c'est la seule solution pour le PS.

D'autres scénarios que cette « union de la gauche » ne sont pas viables, on l'a vu à Perpignan. Les Verts, en s'alliant avec le Modem, se sont laissés entraîner dans un gouffre. Ils frôlaient, seuls, les 16 % aux

européennes, ils tombent à 14 % alliés avec Bayrou !

Cette dynamique sera, pour nous, très difficile à contrer. Tous les collectifs, aussi sympathiques soient-ils, genre RESF, sans papiers, sans logis, les minorités syndicales et autres n'auront d'autres perspectives que de s'y rallier, même du bout des lèvres. Les grandes manœuvres politiciennes ont d'ailleurs déjà commencé. Et si nous n'avons à opposer à cela que de l'idéologie à base de vociférations en répétant quelques vieux principes et en criant à la trahison, il sera très difficile de ne pas être marginalisés dans ce courant d'union qui va devenir plutôt populaire. Ce repli sur les classiques solutions politiques ne sera que le résultat des défaites sociales de cet hiver et de ce printemps. Il ne s'agit plus de s'en tenir aux explications convenues sur la trahison des bureaucraties syndicales et de perpétrer une fois de plus les stratégies d'opposition syndicale dans lesquelles des centaines de militants salariés s'épuisent en vain depuis des décennies. Il y a nécessité de prendre enfin en compte la situation : le mal est beaucoup plus profond que la sclérose des directions : c'est bien en profondeur que les syndicats sont malades et il n'y a rien à redresser mais tout à construire sur d'autres bases que la stricte organisation sur le lieu de travail. Et, en ce sens, les collectifs interlutte aussi variés et embryonnaires qu'ils aient soient, constituent une piste. Et il faudra bien accepter et crier bien haut une autre réalité : le PS est bel et bien dans l'autre camp et, par conséquent, il nous faudra favoriser tout ce qui peut renforcer l'indépendance vis-à-vis de ce parti dans les mouvements sociaux et renforcer l'hostilité à son égard.

JPD

**Si les élections
changeaient
vraiment quelque
chose,
elles seraient
interdites depuis
longtemps.**

Organisation Communiste
Libertaire
BP1213 51058 Reims Cedex

Les aventures toulousaines de la convergence

Faire converger nos luttes... l'idée n'est pas nouvelle. Pour le moins, à Toulouse, c'est une litanie régulièrement entendue dans les débats. L'idée reste floue : unité d'action, unité d'objectif, solidarité pratique... Il n'y aura pas ici de réponse à ces questions mais le compte-rendu à trois voix de deux expériences toulousaines. Si nous parlons de ces deux-là, c'est pour les avoir fréquentées assidûment, non pas que ce serait les seules : l'Appel des appels a organisé quelques réunions sur Toulouse ; le Bazar au Bazacle rassemble autour du 1er Mai depuis quelques années avec la convergence pour mot d'ordre ; le collectif De la maternelle à l'université réunit parents d'élèves, enseignantEs, personnel des établissements scolaires, étudiantEs, etc. Nous parlerons de ce que nous connaissons, dans l'ordre d'apparition : l'Interlutte et l'Interpro. L'une et l'autre sont encore actives et aucun bilan critique n'a été tiré en interne. L'article qui suit, s'il peut apporter des éléments à ce bilan, n'entend en aucun cas s'y substituer



L'Interlutte, saison 1

Au début, un collectif de chômeurs, chômeuses, intermittentEs et précaires mène des actions au moment de la renégociation de l'accord Unedic. Il regroupe des individuEs, la CGT privés d'emploi (qui le quittera), la coordination des intermittents et précaires, la CNT 31, le Couac (association du spectacle vivant), Sud spectacle et la CGT spectacle. Après l'occupation d'une ANPE et le blocage du magasin Virgin (le Medef en ligne de mire) en décembre 2008, le collectif appelle à une assemblée générale interprofessionnelle à la bourse du travail en janvier 2009. Initialement centré autour des questions de la

précarité et du chômage, il reprend une dénomination déjà utilisée par les intermittentEs dans leur bataille : interluttes. Le collectif s'élargit et tente de mobiliser en vue de la journée d'action nationale du 29 janvier avec l'idée claire qu'il s'agit de ne pas en rester là. Une assemblée générale interprofessionnelle est appelée le 26 janvier pour « intensifier les luttes ». Ce sont environ cent cinquante personnes qui se retrouveront pour cette AG. Le constat est fait de l'insuffisance des journées d'action isolées et le sentiment partagé que les réformes en cours font système pour abaisser le coût du travail, en finir avec les solidarités et rendre les conditions de vie d'une grande partie de la population de plus en

plus précaires. La volonté d'une dynamique permettant de construire un rapport de force dans la durée et au niveau local émerge. Un cortège relativement important et sensiblement disparate se forme derrière la banderole Interlutte. La manif se finira avec une action d'occupation de la cinémathèque de Toulouse par plus de trois cents personnes pour une assemblée générale en vue de préparer la suite.

L'interlutte, saison 2

Une nouvelle assemblée générale réunit plus de cent cinquante personnes. La composition de cette assemblée est difficile à saisir : le groupe de base donc, mais aussi des étudiantEs, des profs, des personnes du Collectif national de la résistance 31, des individuEs plus ou moins organiséEs. Des divergences autour de la question des revendications provoquent le départ des orgas, l'Interlutte sera dès lors avant tout un rassemblement d'individuEs. Pour autant, des collaborations sporadiques sur des actions ponctuelles se noueront. Un premier tract affirme :

« L'Interlutte se veut un outil non partisan souple et efficace, de coordination des luttes et d'actions collectives concertées contre des cibles communes.

Nous pensons que c'est par la convergence que nos luttes seront fructueuses. Que c'est la coordination et la solidarité qui nous permettront d'enrayer ce système d'exploitation (...). Notre objectif est de créer un espace dans lequel nous puissions fédérer nos colères, agir concrètement ensemble et trouver des mots d'ordre communs ».

L'Interlutte fonctionne en assemblée générale avec des commissions mandatées. Rapidement exclue de la bourse du travail, tenue par la CGT (ben tiens !), elle entame une errance en passant par un squat artistique, l'université du Mirail occupée – jusqu'à son expulsion par les CRS – et provisoirement aujourd'hui la radio Canal Sud. Les effectifs se stabilisent un temps autour de cinquante à soixante-dix personnes assez mouvantes avec un noyau dur d'une vingtaine de personnes.

L'assemblée réfléchit à la manière de faire pour contribuer à la convergence. De nombreuses actions sont réalisées (contre le Medef, autour de la précarité, de Pôle emploi, etc.) et l'idée de squatter un lieu de convergence est repoussée par crainte de se retrouver à l'écart du mouvement social,

mais aussi par peur de manquer de forces pour le tenir.

L'autoréduction de l'Interlutte

Début mars est marqué par l'échec d'une action d'autoréduction. Action mal préparée et personnalités ne respectant pas les décisions collectives ont abouti à sept arrestations et inculpations (cf. Appel à solidarité). L'Interlutte a heureusement été plus efficace pour le soutien que pour la préparation, ce qui a évité des comparutions immédiates.

Le 19 mars, la police charge une autoréduction organisée par les étudiantEs en lutte. L'Interlutte et des étudiantEs décident de monter un comité d'autodéfense juridique, pour organiser le soutien (caisse de solidarité) et mettre en place une réponse rapide en cas de répression (sous la forme d'une legal team).

Par la suite, la création de l'Interpro (voir plus bas) sur le même objectif de convergence que l'Interlutte change la donne au niveau des actions. Il s'agit alors davantage de se coordonner avec ce nouveau collectif de convergence interprofessionnelle et moins d'initier des actions propres. Restent deux spécificités à l'Interlutte : des mobilisations principalement axées sur la précarité et le contrôle social et la solidarité avec les inculpés de l'autoréduction. Un programme chargé est prévu pour le procès le 8 septembre (débat, concert et manifestation), toujours dans le souci de tisser des liens avec d'autres secteurs qui pâtissent au quotidien de la répression sous ses multiples formes.

L'Interpro

Fin mars, à l'appel de l'université de Rangueil en lutte, une réunion de convergence interprofessionnelle a lieu, dont le but est de réunir des mandatés de secteurs en lutte, associations, collectifs ou syndicats. Se retrouvent des personnes de l'hôpital (syndiquées à Sud ou à la CGT), des parents d'élèves, le personnel et les étudiantEs des universités de lettres et de sciences, la CNT 31, De la maternelle à

l'université 31, des travailleurEs sociaux, de Météo France, des membres du DAL, d'Attac, d'Act-Up, et l'Interlutte.

Le premier chantier de cette réunion sera de rédiger une plate-forme de revendications, clairement inspirée par la démarche agrégative du LKP. Cette liste un peu farfelue ne retient pas l'adhésion et elle passe vite aux oubliettes. L'Interpro se concentre sur la

autour de cette date. C'est le 26 mai que l'Interpro dégage une véritable capacité d'action par l'organisation d'une action de blocage économique avec quatre points de blocage autour de la ville. Deux cents personnes se retrouvent à 6 h 15 pour bloquer des points stratégiques sur la route des entreprises toulousaines.

La présence de membres de l'Interpro à la réunion des unions départementales des syndicats (par l'intermédiaires de Solidaires, allié objectif de l'Interpro) n'a pas permis d'obtenir leur soutien pour le blocage. Mais quatre cortèges convergeront vers la place de la mairie, les points de blocage pourront ainsi se faire en amont de chaque départ de manif, laissant apparaître une certaine cohésion.

Les quatre manifestations toulousaines, d'ampleurs inégales mais qui montrent une mobilisation bien plus massive que dans les autres villes, se rejoignent place du Capitole sous une énorme banderole : « Y'en a marre de la casse du système social français. Pour une société plus juste, humaine et solidaire, faisons converger nos luttes ». En tout cas, c'est ce que les médias en retiendront... L'Interpro vole ce jour-là la vedette aux syndicats, pas ouvertement (la banderole n'étant pas signée), mais suffisamment pour que ceux-ci sachent que la base s'organise et s'organisera, avec ou sans eux.

Une assemblée générale a lieu à l'école de cinéma en lutte pour clore cette journée marathon. Cette fois, cent cinquante personnes environ se réunissent et, contrairement au 29 janvier, il s'agit principalement de syndiquéEs. L'idée de reconduire immédiatement les blocages (le lendemain ou le surlendemain) est vite écartée, mais cette prise de contact donnera lieu à de nouvelles participations à l'Interpro, notamment des salariéEs de Garonne Animation, une association para-municipale en cours de démantèlement, venuEs chercher renfort et soutien.

Pour la journée du 13 juin, le pari est de ramener du monde sur un blocage économique de la Fnac, en soutien avec des salariéEs menacés de licenciement. Malgré les tracts et les banderoles, nous sommes fort peu nombreux à le faire. À l'évidence, la convergence fonctionne plus sur un mode politique (ce sont avant tout des libertaires qui se rallient à l'action) que syndicale (les salariéEs toulousainEs en lutte dans des

Y'en a marre ! Faisons converger nos luttes

Qui de nos jours peut affirmer qu'il ou elle n'est pas touché-e par la précarité, la concurrence, les pressions au travail, l'exclusion, les difficultés d'accès à un revenu, au logement, aux soins, à l'éducation, aux transports ? Autant de problèmes qui semblent nous tomber dessus, sur notre voisin, comme la foudre ou la sécheresse. Mais la crise n'est pas une catastrophe naturelle, pas plus que les décennies ravageuses qui l'ont précédée, pas plus que ce qui risque de suivre si on ne fait rien. On nous pousse à ne voir que le mur, le fatalisme, à accepter l'injustice d'une société du mérite et de la performance individuelle. Ne resterait pour ne pas subir les mesures antisociales renforçant les privilèges et les profits d'une minorité. La crise n'est responsable de rien, car partout la même volonté s'exprime : contrôler, lisser les réactions, diviser et isoler pour mieux contraindre tout le monde à suivre la volonté des puissants. L'insoumission aux lois du marché et de ses défenseurs (contrôle social, répression, etc.) se fait en agissant collectivement, de là où nous sommes. Par cette journée d'action interprofessionnelle, nous voulons montrer que le combat de chacun-e est aussi le combat de toutes et tous. Contre ceux qui nous font espérer des miettes, ou qui décident à notre place, organisons-nous !

Plus nombreux, plus forts !

Malgré trente-cinq ans de chômage structurel et d'offensive du capitalisme dans les boîtes et à la tête de l'État, beaucoup de gens refusent de se résigner, individuellement et solidairement. Il faut, pour être efficaces, que ces solidarités puissent se coordonner. Il existe partout aujourd'hui des luttes dures, longues et déterminées, mais qui pour aboutir ont besoin de s'associer à d'autres luttes, dans l'intérêt d'atteindre une capacité d'action suffisante pour inverser le rapport de force que nos pseudo-représentants nous imposent. Merci à la Guadeloupe qui nous a donné-e-s cette leçon et qu'il faut soutenir à présent !

Participer à la convergence, c'est remédier à l'atomisation de la société, prolonger l'idée que tout seul on ne peut pas faire grand chose. C'est montrer qu'on peut se rendre visibles et être pris-es au sérieux. La production est déstructurée (sous-traitance, délocalisations, précarité, intérim, etc.) ? Nous irons à la rencontre les un-e-s des autres, toujours plus nombreux. Et avec à chaque fois un message fort, par des actes qui expriment notre volonté de changement, et la font avancer.

Tract écrit par l'Interlutte, diffusé le 26 mai 2009 par l'Interpro

manière de donner corps et portée aux journées nationales d'action, dans une volonté de pousser les syndicats à aller plus loin sans jamais les critiquer ouvertement. L'idée est de tenter de faire avec ou à côté, mais pas contre. Ne doit pas y être étranger le fait qu'il s'agisse en majorité, contrairement à l'Interlutte, de syndiquéEs et d'individuEs de secteurs en lutte avec l'appui (plus ou moins satisfaisant) de leurs syndicats.

Le 28 avril est une journée d'action dans la santé et l'éducation, l'Interpro tente sans grand succès de s'organiser et de fédérer



boîtes comme Freescale ou EDF ne s'y joignent pas). Ce jour-là, un tract commun Interpro et Interlutte (encart) est distribué.

L'Interpro fonctionne aujourd'hui sous la forme d'une assemblée générale avec des décisions prises au consensus des présents, sans distinction d'appartenance syndicale ou organisationnelle. Il y a une attention à ne pas se transformer en un énième collectif de plus, mais à être un véritable lieu de coordination. C'est peut-être un peu pour cela, mais aussi parce que l'objectif est de pousser les syndicats au cul, que la plupart des actions se sont calées sur les journées d'action unitaire et intersyndicale, toujours dans la perspective de leur donner plus d'intensité et de les inscrire dans la construction d'une force locale de mobilisation. Le cadre syndical dans lequel l'Interpro s'est maintenue a aussi limité sa capacité d'action. L'Interpro a toutefois tenté un long travail de tissage de liens en participant aux AG de lutte (étudiantEs, EDF, Garonne animation) et en participant à des actions spécifiques pour soutenir tel ou tel secteur en lutte par des accrochages de banderoles ou des tractages.

La convergence, unir nos forces ou partager nos faiblesses ?

Au cours de ces quelques mois, la fameuse convergence est restée une notion floue, qui n'a pas fait l'objet de discussions car elle allait de soi. Il semble pourtant que tout le monde ne mette pas la même chose derrière ce concept. Si, de-ci, de-là, en actes ou en paroles, des options se sont profilées (faire des actions ensemble, participer aux actions des autres, poser des actes de solidarité, maintenir des espaces où la discussion et la coordination sont possibles, etc.), il n'y a pas de conscience partagée de comment, pourquoi et avec qui. Les luttes étudiantes ont énormément porté tant l'Interlutte que l'Interpro, par la participation d'étudiantEs aux actions et aux assemblées, par le prêt de locaux qui ont permis de se croiser plus facilement, l'université du Mirail devenant une sorte de base arrière

des luttes. Il est difficile de faire des actions d'ampleur sans l'existence de ces luttes. La convergence reste jusqu'à maintenant dépendante de l'existence de luttes sectorielles. Le rythme demeure imposé par les centrales syndicales, qui ont tout fait pour éviter un réel mouvement, et ont soigneusement atomisé les luttes. L'absence de grosse grève, a aussi été un frein. Pour beaucoup, il s'agit de militer en plus de son boulot, et les autres, les chômeuses et chômeurs se sont retrouvés un peu seuls.

Les luttes un peu solides (structurées syndicalement sur des objectifs très concrets) comme celle d'EDF ou de Molex, n'ont pas participé à la convergence pour l'instant, n'en ont pas vu le sens ou sont restées très structurées par des syndicats hostiles aux coordinations interprofessionnelles. Il est peut-être plus simple pour un parent d'élève de voir le côté global des attaques (au moins sur la question du service public) que pour un salarié. Il ne faut pas non plus ignorer la force des appartenances syndicales. Ces espaces de convergence peuvent apparaître pour beaucoup comme des espaces concurrents. Au final, il s'agit d'auto-organisation, et cela n'a jamais été simple. Les assemblées Interlutte et Interpro ont acquis une certaine légitimité et permettent de développer des

capacités d'action transversales à la base. Il n'y a pas pour l'instant de quoi triompher, mais une véritable potentialité dont l'avenir nous donnera toute l'ampleur (ou non) à vu le jour.

L'abandon syndical, le black-out médiatique et la morgue du gouvernement rendent plus clairement nécessaires une politisation des mouvements et une auto-organisation à la base. On ne peut que constater que nombre de personnes de différentes provenances, circulant dans différentes réalités militantes, sont prêtes à bouger les clivages, à construire du neuf pour passer à l'offensive. Malgré la difficulté de faire, l'envie qui s'est exprimée dans de nombreuses assemblées générales au cours de ces six mois de mouvement social de basse intensité et la capacité à faire ensemble avec nos différences, de réaliser des actions dynamiques et parfois d'ampleur (un blocage d'une ville comme Toulouse à deux cents personnes, ce n'est pas rien !), nous laissent entrevoir des développements intéressants. Que cela nous mène jusqu'à la révolution sociale, on peut toujours en rêver. Rêvons, rêvons, dans l'action et en mouvement, il en restera toujours quelque chose.

Aude, Patricia et Rico

Appel à la solidarité

L'assemblée générale Interluttes de Toulouse et le comité d'autodéfense juridique lancent un appel à solidarité pour faire face aux sanctions à venir contre 7 personnes arrêtées lors d'une action d'auto-réduction le 11 mars 2009 à Toulouse.

Ces sept personnes seront jugées à Toulouse le 8 septembre 2009.

Cette action, appelée par l'assemblée générale Interluttes, avait pour but la réappropriation et la redistribution de denrées alimentaires. Alors que la grande distribution multiplie les profits nous avons toujours du mal à finir le mois, surtout les trente derniers jours. Face aux attaques continues contre nos conditions d'existence, l'assemblée Interluttes veut agir concrètement pour une société solidaire. Cette pratique de lutte existe depuis plus de dix ans et sa criminalisation aujourd'hui participe d'une répression toujours croissante des mouvements sociaux.

Aujourd'hui, actions, manifestations, ça rime avec arrestations et répression. Plus que jamais nous refusons l'individualisation judiciaire et policière. Ces actions sont collectives, et nous assumerons collectivement leurs conséquences.

Parce que nous ne pouvons plus croire que la répression est une exception.

Parce que les flics et les juges ne nous empêcheront pas de nous opposer.

Parce qu'il est plus que temps de se défendre par tous les moyens possibles.

Parce que nos luttes se font dans la solidarité.

Parce que les amendes et les avocatEs nous les payons collectivement.

Parce que nous ne sommes et ne serons jamais subventionnés.

Parce que nous voulons une société solidaire et que nous la voulons maintenant.

Pour toutes ces raisons nous avons mis en place à Toulouse une structure permanente : le comité d'autodéfense juridique. Ses objectifs sont :

- Assurer une permanence juridique pour réagir à tous les problèmes occasionnés par la répression lors d'actions collectives.
- Assurer le suivi en cas d'inculpation et préparer la défense en lien avec les avocatEs.
- Constituer une caisse de solidarité.

Vous pouvez envoyer des chèques à l'ordre de Nokods à l'adresse suivante : Canal Sud 40 rue Alfred Duméril 31 400 Toulouse.

S'il reste de l'argent après le procès il sera reversé à la caisse de solidarité permanente.

Comité d'autodéfense juridique
c/o Canal Sud 40 rue Alfred Dumeril 31400 Toulouse
soutienjuridique@nokods.org

La loi Bachelot tue l'hosto

Après quelques semaines de débat à l'assemblée puis au sénat, le texte final de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoire) a été approuvée. Comme il a été dit et scandé dans les cortèges hospitaliers, la loi Bachelot tue l'hôpital...public. (1).

Les agences régionales de santé (ARS).

C'est le cœur de la nouvelle loi. Son directeur est nommé par décret en conseil des ministres. Il voit ses pouvoirs plus étendus que ceux de son prédécesseur des ARH.

C'est le gouvernement Juppé qui crée les ARH (Agences régionale de l'hospitalisation) en 1996 donnant ainsi tout pouvoir à un directeur (super préfet) de la santé par région. Avec la nouvelle loi c'est l'ARS qui prend la suite. Elle garde l'autorité sur l'ensemble des établissements de soins tant publics que privés. Elle en assure l'organisation et la coordination des soins sur un territoire défini : la région, intégrant le public mais aussi la médecine de ville libérale et le secteur médico-social. Pour agir et convaincre son directeur dispose des enveloppes budgétaires pour les trois secteurs cités. Il arbitre l'octroi de ces finances et crédits. Des crédits jusque là réservés au service public de santé, pourront alimenter le secteur médico-social ou le secteur privé sans réciprocité. Les ARS voient leur pouvoir s'étendre sur l'assurance maladie et ses missions. D'où, des transferts de services et d'agents des DASS et DRASS. Ces restructurations, fusions et mutualisations de sites et moyens suppriment des personnels au détriment du service public et des patients ou usagers.

Cette réforme est présentée comme le meilleur moyen pour coordonner et répondre plus rationnellement au besoin des populations sur le territoire. Derrière cette logique libérale qui répond aux directives européennes c'est la solidarité de santé publique héritée du conseil de la résistance, c'est le droit et l'accès aux soins pour tous et toutes qui disparaît avec la mort provoquée de l'hôpital public. Amputé d'activités médicales, dépecé de ses services non soignants, il est livré au privé. Politique souhaitée par l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui considère que tout lieu de service public est un espace protégé d'état, un privilège ; donc un obstacle entra-

vant la libre concurrence. Politique agréée, en son temps déjà par la droite : J Chirac, et, son chef de gouvernement de gauche plurielle : L. Jospin.

L'hôpital public n'aura donc plus désormais que des missions de service public.

Il n'est plus avec la loi HPST le pivot, le centre du système de soin. Il devient un secteur de soin en concurrence parmi d'autres dont celui du privé lucratif.

La communauté hospitalière de territoire.

Pour accélérer la réforme contre le service public ; et, comme prévu dans le texte de loi HPST, les établissements de santé sont regroupés en réseau territorial autour d'un établissement « Tête de réseau ». Ces regroupements, sensés se faire sur des accords volontaires, résultent de négociations orientées par des directeurs d'agences régionales, qui disposent des enveloppes budgétaires pour faire comprendre le sens de la politique gouvernementale. Cette politique est menée au nom de la rationalisation, de la mutualisation des moyens et, de la qualité des soins en besoins et personnels. Mais, c'est à la fermeture d'hôpitaux ou de services que l'on assiste le plus souvent. Pour faire passer cette politique libérale et tenter de minimiser les résistances et luttes des comités de défense des hôpitaux périphériques, c'est la vétusté des lieux et le danger encouru par les patients qui sont médiatisés. La fermeture de ces multiples lieux de soins et de santé publics n'est alors plus qu'une simple réorganisation interne dans le cadre de la communauté hospitalière, avec pour conséquences des milliers d'emplois supprimés et les conditions de travail dégradées pour les hospitaliers. Pour les patients et usagers, la disparition ou, l'éloignement géographique plus grand des lieux de soins accroissent la difficulté et l'impossibilité d'un accès aux soins pour les populations de plus en plus isolées et fragilisées.

La loi HPST implique la complémentarité territoriale avec le privé.(2). Dans ce partenariat public/privé, ce dernier (à but lucratif) reprend les activités « perdues » par les établissements publics fermés ou amputés sur directives gouvernementales et décisions des ARS mais en plus bénéficie des aides publiques pour ce faire.

Un patron à l'hôpital.

Si les ARS ont un « super préfet » de la Santé, les hôpitaux, sur le modèle « Entreprise », auront à leur tête un « patron » aux

pouvoirs et à l'autonomie renforcés. Nommé en conseil des ministres (pour les CHU) et par le directeur de l'ARS, qui a le pouvoir de révocation pour les autres établissements, nul besoin qu'il sorte du sérail de la Santé ni d'être fonctionnaire pour occuper ce poste. Dans cette logique, les directeurs d'hôpitaux ne seront que des gestionnaires aux ordres du pouvoir politique. Avec la nouvelle loi, il concentre le pouvoir de nomination pour l'ensemble des personnels hospitaliers hormis les médecins. Mais, il pourra mettre fin à leur fonction de praticien. Il prend et assume les décisions sur la politique sociale à mener de l'établissement, l'organisation interne et le règlement intérieur. Il est certes assisté d'un directoire de cinq membres (sept pour les CHU) mais ce n'est là qu'un alibi de contre pouvoir. Même le pouvoir médical s'efface derrière ses décisions pour nécessités de gestion et rentabilité de l'établissement. Il déterminera les programmes d'investissements, pourra autoriser des libéraux à participer aux missions de l'établissement etc. Là, la loi édicte des pratiques déjà répandues.

Depuis la fronde du lobby médical à la journée d'action médicale du 28 mars 2009 dans la rue, Bachelot et Sarkozy, ont dû lâcher sur les premières moutures de la loi jugée trop libérale. Les mandarins et autres sommités estimaient la part trop belle au privé ou au patron de l'établissement les reléguant à de la figuration et leurs structures à n'être qu'un décor. Cette grogne a été entendue. Le patron de l'hôpital nommera certes les praticiens chefs de services mais APRES proposition de listes présentées par les organes représentatif du corps médical : son conseil et son président de commission. Hochet dérisoire vu les sombres perspectives de l'hôpital public.

Des réactions mais pas de mouvement.

Des collectifs de défense des hôpitaux des services publics, collectifs contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous et partout, des associations d'usagers de la santé, des organisations syndicales de salariés et de médecins ont lancé un appel unitaire pour le retrait de la loi Bachelot. Ces souhaits et désirs sont restés vœux pieux de la part (de certains) des signataires. Non seulement la loi HPST est passée mais elle n'a suscité aucune réaction d'importance ni de mouvement conséquent, à la hauteur des coups qu'elle porte au service public de Santé et aux hôpitaux.

Pourtant, lors des processions intersyndicales et interprofessionnelles des 29 janvier et 19 mars 2009, les cortèges d'hospitaliers étaient importants pour réclamer le retrait de la loi Bachelot. Hélas, dispersés, chacun dans sa boutique syndicale. Pourtant dans le même temps, le mouvement de lutte des enseignants chercheurs et étudiants aurait pu et dû inspirer sur la nécessité d'une dynamique de lutte élargie ? Les résistances des collectifs de défense des hôpitaux avaient laissé quelques espérances sur une globalisation des réactions jusqu'alors éparpillées ? Sans doute les fédérations syndicales en avaient-elles décidé autrement. Il est vrai que la gauche politique à laquelle elles sont liées avait acquiescé depuis longtemps aux réformes contre l'hôpital public qu'achèvent Bachelot et Sarkozy. L'exemple en est donné avec Cl. Evin l'ancien ministre socialiste de la santé qui a fait allégeance au président dans ce domaine. Aujourd'hui à Gauche, l'unanimité prévaut pour condamner la réforme, du moins sous certains aspects. Il en va de même dans les sphères des fédérations syndicales. Les dirigeants syndicaux avaient eux aussi avalisé la nécessité de ces réformes avec les nuances qui caractérisent leur positionnement politique.

Par ailleurs, dans un contexte de crise avec des licenciements et des luttes de plus en plus nombreuses et radicales, il n'était pas question de laisser émerger un nouveau front ni même de l'accompagner un temps soit peu. D'où l'isolement et le rejet total des propositions de SUD/Santé ou d'autres sections syndicales cherchant des appuis pour réagir plus collectivement. C'est pour cela que les ripostes restèrent faibles, locales quand elles eurent lieu. S'il y eut des campagnes d'explication ou de sensibilisation contre les méfaits de la loi de la part de syndicats, (médecins ou personnels) elles furent le fait de militants et sections locales, et encore fallait-il qu'ils reçoivent les informations de leur fédération pour ce faire. A l'instar des confédérations, avec leur grand message tous les deux mois, les fédérations syndicales Santé les plus importantes, ont appliqué la politique de l'attentisme fixant des mobilisations de ripostes sous la pression de leur militants deux mois à l'avance avec lors des échéances, un confusionnisme volontaire sur le mode d'action envisagé. Ainsi cette manif nationale à Paris du 5 mars 2009 appelée par l'ensemble des organisations syndicales et la coordination nationale de défense des hôpitaux où nous nous sommes retrouvés à 2000 dont la moitié mobilisée par SUD/Santé !

C'est dans cette logique que l'on doit comprendre l'initiative des fédérations de salariés (hormis la CFDT) à descendre dans la rue lors de la journée nationale d'action du 28 mai 2009. Initiative de syndicats de médecins défendant l'hôpital public mais aussi du lobby des mandarins et autres som-

mités floués par les conclusions de la loi Bachelot. Loi qui les excluait des pouvoirs de décisions dans l'hôpital au profit du directeur. Beaucoup de manifestants du monde médical et associé, de syndicalistes mais peu de salariés mobilisés dans les rues ce jour là.

Seule la mobilisation commune : population et professionnels de la santé pouvait faire reculer cette loi de casse et de privatisation de la santé.

La loi HPST a été approuvée définitivement avec le silence complice des plus importantes fédérations syndicales ; ne lais-

sant que colère et frustration chez ceux et celles qui refusent que disparaisse un système de Santé solidaire.

MZ. Caen le 20 06 2009.

(1) voir CA N°181 Juin 2008 et CA N°182 Eté 2008.

Nucléaire Haute-Marne : un enjeu dans la stratégie nucléaire

Dans un département sinistré, le nucléaire, tant civil que militaire, semble devenir un enjeu économique, dont Saint-Dizier serait le centre.

La Base aérienne 113 (BA 113) de Saint-Dizier devient, dès 1965, un élément important du dispositif de dissuasion nucléaire avec la création de l'Escadron de bombardement 02.094 "MARNE" équipé de MIRAGE IV A, qui assurera sa mission jusqu'en 1988. A la BA 113 a été créé officiellement le 31 mars 2009 l'escadron de chasse 01/091 Gascogne, dont la mission principale est la frappe nucléaire, pour laquelle ses Rafales seront armés du missile ASMP-A. La configuration type pour ces missions sera d'un missile ASMP sur le point d'emport ventral, de deux réservoirs externes de 2000 litres sous les ailes, et de 6 missiles air-air MICA permettant à l'avion d'assurer son auto-défense ... La Base aérienne 113 est le premier employeur du département avec près de 1 700 personnes ; elle injecte chaque année 35 millions d'euros dans l'économie locale (32 millions d'euros de masse salariale et 3 millions d'euros de fonctionnement).

En février 2008, il y a eu une création, toujours à Saint-Dizier, d'un parc d'entreprises (8 sur 4 ha) liées à l'énergie nucléaire (constructeurs, sous-traitants ou fournisseurs d'Areva), société

détenue à 60% par Areva. Si Areva s'intéresse à la Haute-Marne et à la Meuse, c'est dans le cadre des mesures d'accompagnement économique autour du laboratoire de Bure. Areva y est engagé au même titre que deux autres acteurs de la filière électronucléaire, EDF et le CEA. 4,2 millions d'euros de commandes ont été passées en Haute-Marne en 2006, chez des entreprises comme Hachette et Driout, Ferry Capitain, Etilam, les Forges de Bologne, Ferro France, Chaudronnerie de l'Est, Précis Méca... A noter aussi que les trois industriels interviennent pour le renforcement de la compétitivité économique haut-marnaise en attribuant directement des prêts aux entreprises, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Marne et le GIP 52. Dans le cadre du «développement durable», ces 3 entreprises ont développé en Haute-Marne un projet biomasse qui devrait aboutir en 2010 à la création d'usines de gazéification du bois, vouées à alimenter des réseaux de chaleur urbaine.

Dès septembre 2009, au lycée Blaise Pascal de Saint-Dizier, deux voies (au lycée professionnel ou par apprentissage) s'ouvriront aux jeunes (une trentaine au total) vers une filière unique dans la région : l'enseignement nucléaire. «Cette formation est ambitieuse. Elle a été réalisée avec de nom-

breux partenaires économiques et l'Education Nationale. La démonstration que, sur ce territoire, il existe des compétences et des savoir-faire» souligne le proviseur du lycée. Il aura fallu une année à peine de collaboration étroite entre le Rectorat, EDF et les financeurs, (le GIP 52 et le Conseil Régional) pour monter la nouvelle filière. «Nous avons anticipé la demande des entreprises» appuie la responsable de l'établissement.

Une demande des entreprises du secteur du nucléaire bien implantées dans la région. En effet, «les sites nucléaires y sont nombreux (Chooz, Cattenom, Nogent sur Marne...). Il est important que les entreprises travaillant sur ces sites disposent de prestations de services dans le domaine de la maintenance car le nucléaire ne se délocalise pas» déclare le délégué EDF aux relations industrielles Meuse et Haute-Marne. La nouvelle formation permettra ainsi aux élèves de travailler à terme sur site nucléaire ou pour les entreprises prestataires de service en maintenance, fabrication, logistique, et démantèlement.

A noter que Saint-Dizier est le centre d'une région où 6 centrales nucléaires sont implantées (16 des 58 réacteurs actuellement en service).

Total ne produit pas des catastrophes par hasard.

«Plus jamais ça ni ici ni ailleurs» n'a commencé à s'intéresser à l'enquête judiciaire sur l'explosion d'AZF qu'après avoir compris deux choses: 1) que le mécanisme légal de l'implantation des usines à risques était brinquebalant 2) que laisser Total dialoguer tranquillement avec l'institution de la justice équivalait à se résigner à voir exploser les usines les unes après les autres.

L'avantage d'un procès, c'est qu'un tri se fait entre la rumeur et les dires réels. L'inconvénient, c'est qu'il est difficile de faire la différence entre les dires sincères et les dires mensongers. Mais malgré cette hypothèque, de nombreuses auditions ont permis de cerner assez précisément la logique du risque industriel.

Le contexte culturel des industries à risques.

Pour l'industriel, gérer la sécurité, c'est gérer d'abord intimement la productivité. En effet en achetant une installation neuve, ayant bien sûr des objectifs de production plus importants, l'industriel achète des outils plus performants du point de vue du respect de l'environnement, et donc plus performants en matière de sécurité. En tout cas, c'est ce qu'il dit. Difficile à vérifier dans les faits, mais c'est avec le support de ce raisonnement que la politique d'investissement a été gérée ces dernières décennies chez AZF, et ce raisonnement est sans doute encore à l'oeuvre dans la chimie ou le nucléaire.

Pour l'industriel, il y a un «coeur de métier»[1], la chimie, une activité qu'il tient pour noble. Et il y a des activités moins nobles, comme le nettoyage, l'expédition, la maintenance en mécanique, chaudronnerie, électricité etc. Dans l'activité noble, l'industriel embauche des salariés formés et informés. Ce personnel est dit «organique» parce qu'il reçoit un bulletin de salaire tamponné Grande Paroisse, nom officiel de l'entreprise propriétaire de l'usine AZF de Toulouse. Pour le reste, il y a des «manutentionnaires», qu'on appelait au lendemain de la guerre des «manoeuvres», puis qu'on a appelé des «O.S.» dans les années soixante dix. Ils sont embauchés par des entreprises sous-traitantes, et incluent un volant non négligeable d'intérimaires. Cette échelle des statuts permet de rendre toujours visible la précarité pour celles et ceux qui auraient des velléités de changer l'ordre des choses en étant installé-e-s dans un CDI d'organique. Elle incite aussi les statuts précaires à «bien travailler» en espérant devenir «organiques» un jour. Entre les deux extrémités de cet éventail, un gigantesque écart entre les conditions de travail, et entre les conditions de respect. Une élite à un bout et une piétaille à l'autre. Personne ne sera étonné que l'élite condescende généreuse-

ment parfois à parler à la piétaille....Mais que souvent elle s'en dispense.

Pour l'industriel, les bonnes productions du «coeur de métier» sont celles qui se vendent bien et qui se produisent à un coût faible.

Pour l'industriel, le contrôleur des services de la préfecture, l'inspecteur de la DRIRE, est un benêt qu'il faut berner si on veut pouvoir continuer à produire tranquillement. Et la loi est une contrainte administrative gratuite et injustifiée dont on se demande bien à quoi elle sert. La meilleure façon de s'en tirer est de faire «comme si». On remplit donc les obligations légales en produisant beaucoup de papiers qui le certifient. Pas très loin du système soviétique...

Pour l'industriel enfin, son meilleur défenseur est son salarié organique maintenu à la fois dans l'illusion de l'élitisme et sous la menace d'une éventuelle future précarité. Ceci fonctionne à condition d'avoir repéré les grandes gueules syndicales et de les avoir neutralisées par un poste adéquat, et à condition de former son personnel à une solide culture d'entreprise. La méthode opérée par AZF a été de repérer les meneurs et de les investir protecteurs de leurs camarades par l'idéologie de la sécurité au travail (port obligatoire des casques, gants, lunettes, chaussures de sécurité, masques). Ensuite, ces animateurs sécurité ont harcelé les autres ouvriers sur cette sécurité au travail pour leur donner l'illusion que la sécurité au travail, c'est la sécurité industrielle ! Imagine-t-on que porter des lunettes et des chaussures de sécurité ait une quelconque efficacité quand le hangar 221 explose? Tout le monde aura compris qu'il y a une série de différences de nature, d'échelle, d'enjeux entre ces deux «sécurités».

Quant à la culture d'entreprise, par exemple, elle produit ce type d'argument entendu chez les salariés d'AZF : «Si on ne faisait pas d'ammonitrates, le tiers monde crèverait de faim». Alors que c'est exactement

l'inverse : c'est bien parce que l'agriculture industrielle d'ici, entre autres, utilise des engrais chimiques que l'agriculture du tiers monde est ravagée économiquement et que le tiers monde crève de faim.

Pour le législateur, l'application de la loi suppose, chez ses contrôleurs, une très bonne connaissance en mathématique et en chimie juridique. Afin que la loi sur les installations à risque ne soit pas trop appliquée, les postes de contrôleurs des «installations classées», sont comme pour l'inspection du travail, trop peu nombreux. Mais peu importe, le rôle de ce système administrativo-industriel est de «rassurer» les riverains et les salariés organiques et sous-traitants, par une profusion de gestes et de documents qui font «comme si» l'affaire était sérieusement considérée. Il faut bien reconnaître que le système ne marche que parce que les riverains ne sont pas des savants du risque et de la loi, mais aussi parce que les salariés tiennent à leur salaire.

Puis le cas particulier du 21 sept 2001.

Dans le cadre de la culture d'entreprise décrite ci-dessus, et plus particulièrement de la différence de statut et de formation entre intérim, salariés sous-traitants et salariés organiques, un fond de sac de produits chlorés a vraisemblablement été mélangé dans une benne de récupération de produits déclassés avec un composé de nitrate, lors des jours qui précèdent l'accident. Cette benne reste au sec pendant deux jours dans un bâtiment. Au matin du 21 septembre, elle est déversée à l'entrée du hangar 221, lieu de stockage des nitrates déclassés destinés à être recyclés. Il se trouve qu'environ six heures avant le déversement de cette benne dans l'entrée du hangar 221, une autre benne contenant une autre catégorie de nitrate dit «industriel » a également été déversée dans ce même lieu, et que depuis six heures, ce tas d'une dizaine de tonnes est exposé au vent d'autan, vent humidifiant. Or, il se trouve que justement, Nitrate agricole + Nitrate industriel + humidité + produits chlorés = production de trichlorure d'azote, gaz explosif. Au bout d'un quart d'heure environ après le dépôt de cette benne, le tas à l'entrée du hangar 221 explose et l'explosion se propage au tas principal, composé d'environ 500 tonnes et qui est contenu dans le hangar. C'est le très peu probable, mais avéré, enchaînement des faits. On en connaît le résultat.

D'où vient le 21 septembre 2001 ?

Plusieurs facteurs sont intervenus: Grande Paroisse a juxtaposé dans les

années soixante dix, sur un même site, une production de chlore et une production de nitrate, un peu comme si, sur un même site, on fabriquait de la poudre et des pierres à briquet.

La procédure de sécurité générale du site n'était pas vraiment rigoureuse. A l'intérieur des ateliers, "au coeur du métier", il semble qu'elle l'était. Entre les ateliers, avant et après les ateliers, c'était beaucoup moins vrai. La filière déchets-rebuts, plus particulièrement, était dans le flou le plus approximatif.

On n'a pas repéré, lors du procès, de défaillance criante en matière de formation aux risques à destination du personnel organique. Par contre à destination des sous-traitants, et pire encore à destination des précaires et intérimaires sous-traitants, c'était beaucoup plus chiche. On a eu le témoignage d'un ouvrier de sous-traitant, ancien de plus de vingt ans dans cette usine, qui n'était pas informé de la dangerosité du mélange chlore-nitrate, et qui avait eu en vingt ans, une seule journée de formation aux risques ! Et encore une bonne partie de cette journée était-elle consacrée aux consignes en cas d'incendie, et à la sécurité au travail, c'est à dire à regarder des films sur la nécessité de porter des lunettes, casques, chaussures de sécurité, etc.

C'était la même collecte des sacs et des déchets pour la partie chlore et la partie nitrate. Si les filières des produits commercialisables étaient bien distinctes, les filières des déchets ne l'étaient plus. Si les produits "propres" étaient hors de portée de mélange intempestifs, dans les rebuts, c'était possible.

Mais alors, si c'est si simple, d'où vient la difficulté de comprendre cet accident industriel ?

Tout d'abord de la suite extrêmement tenue des probabilités à rassembler pour que cet accident se produise. En réunir les conditions nécessaires était presque impossible. Certes, mais elles ont été réunies! et là réside un aspect souvent négligé des probabilités, c'est à dire que ce n'est pas parce qu'un fait est extrêmement peu probable qu'il ne peut pas se produire dans cinq minutes. De plus, s'il se produit, quelle que soit sa probabilité de survenue, il surviendra avec ses entières conséquences! Si vous pensez à Tchernobyl, ou à la navette Challenger, vous n'avez pas tort, c'est bien le même mécanisme à l'oeuvre.

De la division et donc des rivalités entre les catégories de salariés. Avant l'explosion, ce fossé ancien n'avait déjà pas permis de donner aux sous-traitants la connaissance chimique nécessaire à la compréhension des enjeux. Après l'explosion, les silences des organiques et le peu d'empressement à rechercher les informations chez des sous-

traitants, n'ont pas permis de reconstituer les dernières minutes ou les dernières heures avec précision. Le fait que le hangar 221 n'avait pas de système d'enregistrement d'entrée-sortie, que tout là dedans se faisait "a visto del nase"[2] n'en a pas amélioré la visibilité. Quant au fait que les salariés mis en examen à un moment ont eu le même avocat que leur direction, il a permis d'en rajouter un peu, puis de plus en plus dans la confusion.....Et ça, le procès l'a solidement établi au vu, par exemple, de l'évolution des témoignages en sept ans et demi.

De la culture de l'inafaillibilité formatée par la direction d'AZF, qui a abouti à la création d'une association issue d'une section syndicale CGT, soutenant contre toute évidence l'idée d'une «piste intentionnelle», paraphrase camouflant en fait la conviction d'un "attentat des arabes". Le comble du grossier sans-gêne a sans doute été atteint quand la femme de l'intérim maghrébin décédé avec plusieurs slips est venue témoigner. Des aigreurs rances longtemps retenues se sont lâchées...

De l'imposture du discours de cette association d'anciens salariés d'AZF, mémoire déformée et solidarité avec le patron, qui s'est auto-légitimée représentante de la classe ouvrière du fait des 21 morts au travail lors de l'explosion...si l'on veut bien oublier que 13 des décédés étaient des sous-traitants ou des travailleurs de l'extérieur. On a aussi assisté pendant tout le procès à de fraternelles embrassades entre direction d'AZF-Total et salariés organiques, à du brouhaha fréquent des membres de cette association si un manutentionnaire sous-traitant maghrébin témoignait.

Plus jamais ça ni ici ni ailleurs le 23 juin 2009

Le collectif « Plus jamais ça ni ici ni ailleurs » est né dans les toutes premières heures après l'explosion d'AZF, réunissant des sinistrés riverains. Sept ans et demi après, il réunit encore une centaine de membres cotisants. L'administration en est assurée de façon collégiale. Ses ressources ne sont issues que de ses membres. Aucune subvention ni aucun versement d'entreprise ne participe à son budget. L'activité de PJCNina s'est focalisée sur le risque industriel, espérant y trouver de quoi comprendre le 21 septembre 2001.. Durant le procès, tous les jours, des membres de PJCNina se sont relayés au tribunal et ont animé un blog de leurs différents comptes rendus. En tout, une quinzaine de personnes ont réussi à dégager du temps pour assister aux audiences et écrire en fin de journées leurs commentaires. Vous pouvez les retrouver sur plusjamaiscaniciailleurs.overblog.org

[1] Comme nous l'a soufflé un syndicaliste CGT de la chimie, "le seul coeur de métier de la chimie, et du capitalisme, c'est de verser des dividendes à des actionnaires..."

[2] "a visto del nase", à vue de nez.

On a aussi eu droit à des billets d'humeur hebdomadaires du président de cette association dans "Libétoulouse", scandant sans retenue le soi-disant doute sur l'explication chimique de l'accident, continuant ainsi à produire de la confusion. A noter que Thierry Desmarests est venu le 10 juin à la barre déclarer "qu'on ne sait toujours pas ce qui s'est passé le 21/09/01". Mais il a aussi prétendu n'avoir pas lu le rapport des experts officiels, ni celui produit par la Commission d'Enquête Interne qu'il a lui-même nommée.....Ceci explique peut-être cela.

De la Commission d'Enquête Interne qui a sciemment oublié de communiquer à la justice les différents résultats des expériences qu'elle a fait effectuer, surtout quand ces résultats auraient permis à T. Desmarests de savoir....

De la division entre salariés et riverains, gérée au plus près par Total, son pool d'avocats et son plénipotentiaire, venu sur place équipé d'un très gros carnet de chèques. Le principe de la conservation de l'emploi passant avant toute autre considération pour certains salariés du site, les débats ont tourné court quand les riverains ont proposé les concepts "d'utilité sociale des produits" et de "risque zéro".

De la fissure lente à se montrer à l'intérieur de la CGT, principal syndicat chez AZF. Le principe de la conservation de l'emploi a été débattu avec conviction à l'intérieur des unions départementales de toutes les fédérations syndicales (FO, CFDT, CGT...) avec des points de vue assez différents selon que les participants à ces débats étaient salariés de la chimie ou salariés d'autres secteurs d'activité impactés par l'explosion d'AZF (hôpital psychiatrique, régie de transports en commun, petites industries locales.., tous proches du site AZF) dans les mois qui ont suivi. Le résultat en a été que lors du procès en 2009, on a vu la confédération CGT, la fédération chimie CGT, et l'Union départementale CGT 31, ensemble, soutenir la thèse de l'accident chimique industriel et être en opposition franche avec l'association des anciens salariés d'AZF, pourtant issue d'une section CGT, qui a fait cavalier seul sur la "piste intentionnelle". Et visiblement de profonds déchirements ont eu lieu pour aboutir à de telles attitudes...Il faut en effet souligner que, dans leur grande majorité, les élus de la chimie CGT ont un point de vue très critique sur le risque industriel, tel que calculé et organisé par leur patron. Une réunion à leur invitation a eu lieu le 19 mai à Toulouse qui a permis de trouver de nombreux points d'analyse en commun avec « Plus jamais ça ni ici ni ailleurs ».

En somme, si la confusion produite par Total a été si efficace, c'est qu'il ne nous restait pour y résister qu'une société en bris de verre, et qu'en face, nous avions un empire économique resplendissant....

Et pour l'avenir?

Si par forte improbabilité Total est condamné, il fera appel. Puis cassation, cour européenne...etc. Il est clair que Total a de l'argent, et compte s'en servir pour éteindre toute velléité de mise en cause. Comme pour l'Erika, il refusera jusqu'au bout d'être condamné. Responsable (financièrement) mais certainement pas coupable (pénalement)! Telle est sa ligne directrice.

La loi du 30 juillet 2003, dite loi Bachelot, a légalisé le type d'impasse faite par la direction d'AZF sur le risque très peu probable. On passe, avec elle, du principe des études des dangers dites déterministes (prise en compte du plus grave accident possible sans en réduire la portée par des études de probabilité) à un principe d'études probabilistes (moins un accident est probable et moins on le prend en compte). Du point de vue de la gestion des risques industriels l'avenir, ici et ailleurs, s'assombrit, et cette loi y contribue beaucoup.

Quant à la société toulousaine, bien malin-e sera celui ou celle qui saura deviner comment elle va cicatrifier sa plaie, alors qu'on a vu durant tout ce procès, et ce texte en témoigne, qu'elle est encore à vif.

On peut, toutefois avec un optimisme modéré, noter que les avocats des différentes parties civiles proches de l'analyse que vous avez pu lire ici, se sont plutôt intelligemment mis à coopérer durant le procès et ont produit des plaidoiries complémentaires, cohérentes et fortes de sens. Il restera à voir à la mi-novembre, au moment du délibéré, si l'administration de la justice aura trouvé la voie de sa propre désincarcération hors de la tutelle des intérêts de Total.

Toulouse

Comme ces dernières années, l'OCL ET l'OLS organisent des Rencontres ouvertes à toutes celles et à tous ceux que les thèmes énoncés ci-dessous intéressent.

L'idée est de profiter de la période estivale pour échanger sur ces questions auxquelles nous avons peu le temps à consacrer au quotidien. Il ne s'agit pas pour autant d'une université d'été où l'on écouterait la bonne parole. Il s'agit un espace de dialogue, d'échange formel comme informel.

Les après-midi, en fonction des envies, des débats non prévus peuvent être organisés ainsi que des retours sur ceux de la veille. Cela laisse la place à toutes les personnes qui voudraient partager une expérience, présenter une lutte particulière... ou consulter la vidéothèque, la librairie et les tables de presse.

Les débats du soir, dont la liste se trouve ci-dessous se tiennent «à la fraîche», à 21h, après le repas du soir. Ils sont introduits par deux camarades, un de l'OCL et un de l'OLS.

Côté pratique, nous sommes accueilli-e-s sur une ferme en activité. Nous avons à disposition un local comprenant un coin cuisine, une salle de repas, une pièce pour les débats, des sanitaires (douches, lavabos, WC) et des prés pour camper. Pour ne pas gêner les travaux quotidiens, un parking pour les voitures (autres que camping-car) est disponible à dix minutes à pied. Les repas sont pris en commun. Chaque jours deux équipes de trois ou quatre personnes sont constituées. L'une s'occupe toute la journée des repas (courses, et cuisine) en fonction du budget alloué ; l'autre s'occupe de la vaisselle, de la propreté des sanitaires, de la salle de réunion et de l'entretien quotidien du lieu. Les tarifs comprennent les trois repas et les frais de fonctionnement du lieu. Ils sont établis en fonction des revenus et s'échelonnent de 5 à 20 euros par jour ; le séjour est gratuit pour les bébés mais un tarif de 5 euros par jour est demandé pour les enfants.

Samedi 25/07 :

POT D'ACCUEIL

Dimanche 26/07 :

LA CRISE

Pour les personnes nées après les années 70, on ne leur a jamais dit qu'on en était sorti de la crise qu'on est déjà à nouveau dedans. Quel rôle idéologique joue cette crise ? Quelles sont ses conséquences réelles ? Les mesures prises par les gouvernements pour limiter les salaires, attaquer les paradis fiscaux, encadrer le capitalisme sont elles des belles paroles ou la fin d'un cycle ? Bref, la crise est-elle une réalité du système capitaliste ou une fiction visant à nous faire avaler les plans sociaux et autres diminutions de salaires.

Lundi 27/07 :

LUTTES INTERNATIONALES

Il y eut cette années des luttes qui ont occupé le devant de la scène : la Grèce bien entendu, mais aussi l'Islande, Gaza. Mais, partout, le monde semble en ébullition : outre les conflits classiques qui perdurent, Afghanistan, Irak, on assiste un peu partout à de nouvelles luttes ouvrières, en particulier en Asie, et plus généralement dans les pays dits « émergents » ainsi qu'à une formidable renaissance des dynamiques sociales et parfois autogestionnaires en Amérique latine. Comment interpréter

tout cela ? A l'évidence, et cela sera sans doute indiqué dans le débat qui lui sera consacré, cela n'est pas partout le fruit direct de « la Crise ». S'agit-il pour autant simplement de l'irréversible montée de « La classe en lutte dans le monde » que le développement du capitalisme ne peut QUE produire, selon les tenants d'un marxisme classique ou d'une sorte de millénarisme anarchiste ? Nous aimerions bien, mais ce n'est pas certain ! De toutes les façons, ces mouvements sont bien différents les uns des autres et l'internationalisme qui nous anime ne saurait se contenter d'un simple regard sur le fait que « partout ça pète » ni d'un vague sentiment de « complicité » sans principe.

Mardi 28/07 :

LUTTES SOCIALES EN FRANCE

Depuis quelques temps, plusieurs actions montrent qu'indéniablement, quelque chose se passe. Depuis dix ans pourtant, les luttes se sont intensifiées, mais pas radicalisées. Entre 2003 et 2004 par exemple, les séquestrations ou les menaces de destructions de biens ou de l'environnement n'ont représenté, selon nos enquêtes, qu'un pour cent ou moins des conflits les plus marquants rapportés par les directions ou les organisations syndicales. En revanche, entre 1998 et 2004, les grèves courtes et les débrayages

ont augmenté, tout comme les formes de contestation sans arrêts de travail : manifestations, pétition, refus d'heures supplémentaires, actions de désobéissance... Sans oublier les revendications : primes et augmentations de salaire, conditions de chômage partiel... Contrairement à la fin des années 70, début des années 80, avec ces séquestrations, les salariés ne contestent pas les plans sociaux eux-mêmes, mais les conditions des départs, les indemnités de licenciements. Est ce un recul et sont-ce des formes d'actions désespérées ?

D'autre part, les grèves générales en Guyane, Guadeloupe et Martinique montrent que des revendications plus globales, ne se situant pas uniquement sur le terrain de l'entreprise, peuvent être unificatrices et gagnantes et que syndicats, partis politiques, ... ne sont pas prêts à les généraliser.

De nombreux aspects des luttes sociales échappent aussi aux syndicats : appel des appel, logement, immigration... mais finissent par s'y rallier (régularisation par le travail...)

L'unité syndicale (de façade) est-elle une réponse à la contestation sociale qui monte ? Existe-t-il d'autres réponses ?

Mercredi 29/07 :

L'INSURRECTION QUI REVIENT ?

Le durcissement de la conflictualité de classe perçep-

tible dans les récents mouvements sociaux ici ou en Grèce, la sur-médiatisation du livre « l'insurrection qui vient » après le coup de Tarnac, les affrontements anti OTAN à Stasbourg... sont autant d'éléments qui replacent la question de la violence révolutionnaire au cœur des interrogations politiques du moment.

De la Commune de Paris au Chiapas, en passant par Kronsstadt, Barcelone ou Budapest, la question de l'insurrection fait partie de l'historiographie révolutionnaire, comme moment historique, mais aussi comme pratique de la révolution. Le mouvement anarchiste, dans sa recherche de confrontation directe à l'Etat développe une approche spécifique de ces questions, depuis Malatesta et « l'épopée du Bénévent » en 1887, jusqu'aux très contemporains « Black Bloc ».

Mais, présentement, s'agit-il véritablement d'insurrections populaires ou du renouveau d'une idéologie de l'émeute ? Cela pose toute une série de questions sur les tactiques et les stratégies de lutte, depuis le choix de l'affrontement avec les forces de l'ordre jusqu'aux pratiques de lutte armée, dans leurs relations avec les luttes sociales et un projet politique révolutionnaires.

Autant de questions qu'il nous semble important d'aborder au regard de la réalité sociale contemporaine, pour ne verser ni dans l'exaltation émeutière, ni dans les réductions simplistes de la provocation policière. Comment traduire politiquement la violence sociale pour construire un rapport de force favorable à l'émancipation individuelle et collective, sans verser dans une mystification de la violence en soi et pour soi et retomber dans un avant-gardisme ou un élitisme étranger à toute pratique libertaire ?

Jeudi 30/07 :

LA PLANÈTE POLITICIENNE ET LES REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Le paysage politique français se modifie lentement à gauche. Sur la scène électorale avec l'apparition installée du NPA, les regroupements PC, Melançon et autres, les difficultés de LO à maintenir un cap alliant « radicalité de classe » et maintien de

ses élus. Par ailleurs, « le politique » qui semble empiéter sensiblement sur « le syndical », ce qui n'est pas pour nous déplaire à condition de ne pas simplement déplacer le problème.

La question est celui de la représentation politique : le besoin que nous avons tous de nous retrouver en un sentiment d'appartenance à un mouvement qui se nomme et qui se voit, car nous ne pouvons pas être 24 h sur 24 « actifs partout et autogestionnaires en tout », sans que cette (ces) représentations nous échappent, s'autonomisent et deviennent une fin en elles-mêmes. Il ya là certainement matière à trouver d'autres voies que celles de l'avant-gardisme léninisme classique d'un côté et de l'affirmation trop souvent incantatoire à l'action directe anarchiste de l'autre.

Comment aborder ces questions sereinement sans les injectives et les jugements péremptoire à la mode ? Comment, alors que s'expriment des analyses souvent très tranchées (du genre ceci et cela n'est rien moins que « l'avant-garde du capital ! » ou un « ramassis de petits bourgeois ») est-il possible d'aller au fond des choses tout en maintenant quand même le débat et le dialogue.

Vendredi 31/07 :

RÉPRESSION, ANTIREPRESSION ET CRIMINALISATION DU MOUVEMENT SOCIAL

Afin de satisfaire ses intérêts et ses privilèges, la bourgeoisie mène une véritable guerre de classe. La casse des « acquis sociaux », et la destruction des mécanismes de protection sociale vont de paire avec l'étouffement par tous les moyens de toute contestation. Pour cela, l'Etat français ne se contente pas de fabriquer des épouvantails (Tarnac), il cherche aussi à criminaliser toutes contestations, fussent-elle même que réformiste comme on l'a vu à Strasbourg lors du sommet de l'OTAN. Comment faire face à cela ? Quelles analyses tirer de cette répression tout azimut que nous subissons ? Autours de l'expérience de la « Légal Team » à Strasbourg et de collectifs antirepression, nous tenterons de resituer la période qui est la notre, les espaces politiques qui s'offrent aux révolu-

tionnaires et les moyens d'actions que nous pouvons avoir

Samedi 03/08 :

FÊTE

Dimanche 02/08 :

ANARCHISME CULTUREL

Le mouvement anarchiste entretient de façon récurrente un courant essentiellement culturel qui a revêtu, au cours de l'Histoire, des formes allant d'un anti marxisme primaire à un individualisme forcené, d'un culte du moi à une méfiance viscérale des grands mouvements sociaux que nous prisons tant ! Actuellement ce courant prend des formes multiples et souvent contradictoires mais qui ont pour point commun le rejet de l'idée de révolution sociale. C'est ainsi qu'on peut lire la montée de Michel Onfray au firmament de la pensée libertaire, puis sa chute brutale. En remontant dans le temps ce fut aussi le cas vis-à-vis d'Albert Camus, de Jacques Ellul et de bien d'autres. En abandonnant l'idée de révolution au profit d'une supposée "culture libertaire" inscrite dans la nature humaine de façon permanente et inaliénable, on tombe immanquablement sur un projet consistant à développer cette culture libertaire DANS la société capitaliste que l'on pourrait ainsi aménager de l'intérieur pour la transformer progressivement. Rien de bien différent là du vieux projet social-démocrate, humaniste et éducationniste. D'après nous, si "renouveau de l'anarchisme" il doit y avoir, cela ne peut être qu'en évitant aussi bien cet écueil que celui de la fascination "insurrectionnaliste" (voir autre débat). Ce n'est pas simple !

Lundi 03/08 :

LUTTES ANTI-TECHNOLOGIQUES

Dans les luttes anti-technologiques actuelles, on peut en distinguer d' « anciennes », comme celles contre le nucléaire, d'autres un peu moins, contre les OGM, et enfin de très récentes, voire tout juste émergentes : contre les nanotechnologies, les RFID, les antennes relais, le WIFI, le livre numérique...

Les liens entre ces luttes sont-ils clairs pour tous, y compris pour celles et ceux qui les mènent ? Au-delà des arguments

anti-sécuritaires et par rapport à la santé, toujours les plus évidents et immédiats, quelle analyse commune du déferlement technologique ? Et à partir de là, quelles stratégies pour faire passer l'ensemble de nos critiques ?

Mardi 04/08 :

CRITIQUE DES FLUX À GRANDE VITESSE.

Les évolutions technologiques et l'organisation du transport des marchandises y compris humaines formatent cette société et les territoires pour les besoins capitalistes. Flux massifs et course folle vers toujours plus de vitesse sont de mises.

Sans les bateaux ou avions cargo, avec leurs contraintes normalisées et facilement manipulable donc transférables sur différents mode de transports, et avant avec l'apparition du chemin de fer, pas de société de consommation de masse avec la grande partie de ce qui est acheté qui a été produit dans des zones du globe où la main d'œuvre est la moins chère. L'évolution des transports à travers la volonté d'aller toujours plus vite et plus souvent d'un lieu d'aliénation A à un lieu de soumission B entraîne un aménagement du territoire critiquable. Celui-ci induit une désertification des certaines zones et une uniformisation tant des mégapoles capitalistes que des centre-ville des « villes » de moindre taille. Les fermetures des petites gares, la cherté des billets et le saccage d'espaces non-urbains sont des nuisances induites par le train des turbo-cadres, le TGV.

Il existe une critique de l'inutilité sociale et écologique des différents flux de marchandises. Il existe de luttes contre le TGV et les autoroutes au Pays-Basque, contre le TAV dans le Val Susa, pour la défense de petites gare, etc.

Nous contacter pour en savoir plus ou pour les moyens d'accès.

par courrier :

egregore - BP 1213 - 51058

reims cedex

par courriel :

oclibertaire(a)hotamail(.)com

Téléphone : 05.61.65.80.16

(à partir du 25 juillet)

Les créationnistes à l'assaut de la théorie darwinienne de l'évolution

Il y a 200 ans naissait Charles Darwin. Cinquante ans plus tard il publiait l' « Origine des espèces » qui présentait une théorie qui allait révolutionner la vision de l'origine du monde naturel et donc de l'Homme¹. Sans conteste, dans ses fondements, cette théorie prévaut toujours en sciences de la vie. Certains néanmoins la critiquent en tant que théorie scientifique, mais force est de constater qu'ils sont mus par des préjugés idéologiques. C'est en effet pour des raisons idéologiques qu'elle n'a jamais cessé d'être combattue. Examinons cette théorie afin d'apprécier le bouleversement qu'elle a pu produire dans les façons de penser.

La théorie darwinienne de l'évolution² repose sur l'observation de deux faits formant le couple variation-sélection. La variation, c'est celle des individus au sein d'une même espèce. Ils sont tous différents et les caractéristiques qui permettent de les distinguer sont transmissibles à leur descendance. La sélection, qualifiée de naturelle, agit sur ces variations dont sont pourvus les individus. Ceux-ci, avec leurs différences, sont confrontés aux conditions environnementales. Certains ont des caractéristiques qui les avantagent et leur permettent de survivre ou de mieux se reproduire et donc de transmettre ces caractéristiques à leurs descendants. Si l'environnement change, c'est bien entendu d'autres caractéristiques qui pourront donner un avantage à ceux qui les possèdent et qui se répandront au fil des générations dans la population.

La théorie darwinienne de l'évolution est donc une théorie matérialiste puisqu'elle explique le monde naturel sans avoir recours à une transcendance ou à une quelconque puissance surnaturelle. En outre, adhérer à la théorie darwinienne de l'évolution c'est accepter que les êtres vivants que nous connaissons aujourd'hui n'aient pas été créés d'un coup, une fois

pour toutes, tels que nous pouvons les observer, mais qu'ils sont le résultat d'un processus évolutif. C'est aussi abandonner toute considération finaliste. L'évolution des espèces n'est que le fait du hasard. C'est en effet par hasard qu'apparaissent tout aussi bien les variations au sein d'une population que les modifications de l'environnement. L'espèce humaine ne fait pas exception. En conséquence, comment lui garder une position terminale dans l'évolution ? Comment ne pas voir que sa présence sur Terre est fortuite car fruit de la contingence, c'est-à-dire d'un processus qui aurait pu ne pas se produire ou se produire différemment ?

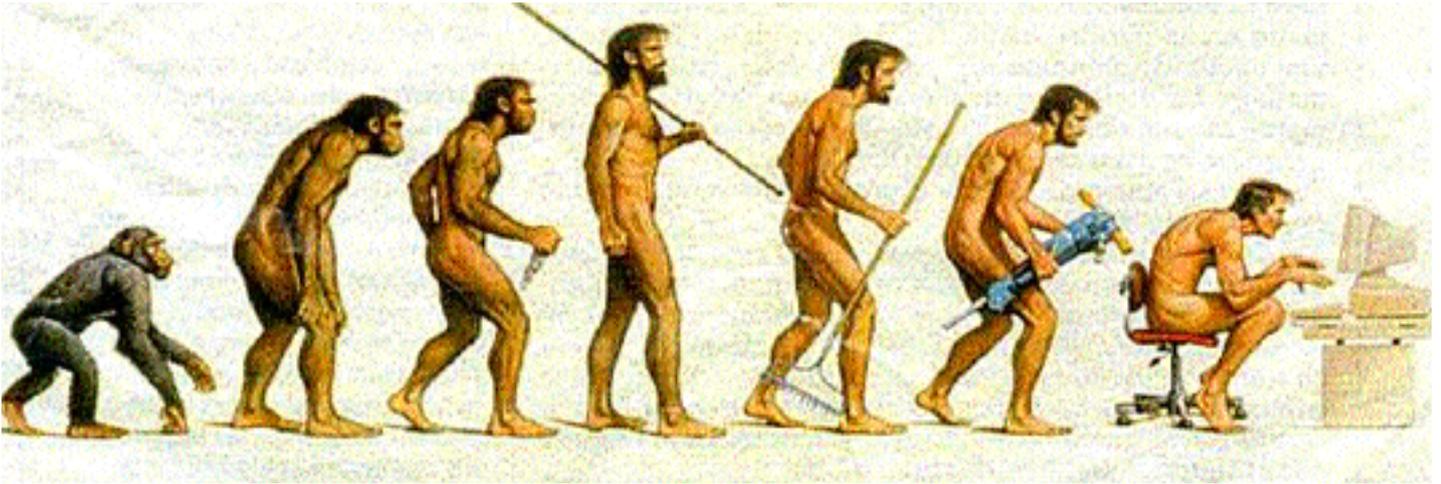
La théorie darwinienne de l'évolution a 150 ans, mais elle continue à susciter bien des oppositions et reste encore bien mal assimilée. Que ne répète-t-on à l'envi que « l'Homme descend du Singe », alors qu'il est un Singe ayant avec d'autres (les grands Singes : Orang-outang, Chimpanzé, Gorille) un ancêtre commun. Si Darwin cristallise sur son nom les oppositions à l'évolution, ce n'est pourtant pas lui le père de ce concept. Il faut en attribuer la paternité à Lamarck, l'année de la naissance de Darwin. Lamarck prêtait un sens positif de perfectionnement à l'évolution, dont l'Homme était l'aboutissement. Ainsi, Lamarck qui, contrairement à Darwin, était athée, n'allait pas à l'encontre de l'idée chrétienne d'un sens de l'Histoire. Lamarck défend la transmission à la descendance des caractères acquis durant la vie avec, pour conséquence, la non-disparition des espèces. Weismann, dès 1883, réfute la transmission héréditaire des caractères acquis³ (non sans avoir fait se reproduire des générations de souris à la queue coupée qui inlassablement donnerent des souriceaux pourvus d'une queue) en attribuant la responsabilité de l'hérédité au « plasma germinatif » (à l'ADN dit-on aujourd'hui) des cellules germinales (les futurs gamètes). Chez Darwin⁴, les individus sont passifs, ils ont ou n'ont pas le caractère qui les avantagent et leur permet de survivre et dans ce cas de le transmettre à leur descendance. Chez Darwin, ce sont les espèces qui changent.

Néanmoins, ni l'un ni l'autre n'arrivaient à expliquer la provenance des variations des caractères portés par les individus. Darwin aurait pu, puisque Mendel, dans les années 1860, découvrit les lois de l'hérédité. Mais ses écrits, aussi importants qu'ils fussent, sont restés inconnus des scientifiques de son époque. Ils ne seront

découverts qu'au début du XXe siècle qui voit la génétique prendre son essor. La persistance des variations comme l'émergence de nouvelles, qui intriguaient tant Darwin, trouvent enfin une explication. Les gènes sont à l'origine de la variabilité des caractères, de même qu'ils assurent leur transmission.

Les plus fortes oppositions à la théorie darwinienne de l'évolution proviennent de ceux que l'on appelle les créationnistes, issus pour l'essentiel des groupes fondamentalistes protestants nord-américains. Gould, qui les connaissait bien pour les avoir vigoureusement combattus, en faisait le portrait suivant : « Les créationnistes ne croisent pas le fer pour la religion. Ils ont été désavoués par des ecclésiastiques marquants de tous bords, car ils déprécient encore plus la religion qu'ils n'interprètent mal la science. Ils constituent un groupe hétéroclite, certes, mais ils s'appuient essentiellement sur la droite évangélique, et le créationnisme n'est là qu'un prétexte, ou un point annexe d'un programme politique qui voudrait interdire l'avortement, gommer les acquis politiques et sociaux des femmes en réduisant la notion légitime de famille à un paternalisme dépassé, et remettre en vigueur tout le chauvinisme et la méfiance à l'égard de la connaissance qui préparent un pays au règne des démagogues ». En gardant cela en tête, voyons les différentes offensives menées par les créationnistes.

En 1925, sous la pression des fondamentalistes, une loi est votée dans le Tennessee (un des Etats du sud des Etats-Unis, très conservateur, appartenant à la « ceinture biblique », c'est-à-dire à la zone originelle des courants religieux fondamentalistes) qui interdit l'enseignement de « toute théorie qui nie la nature divine de la création humaine, telle que décrite par la Bible, et prétend que l'homme descend d'un ordre animal inférieur ». J. T. Scopes, professeur de Sciences naturelles, se fera inculper pour avoir enfreint cette loi. Ce sera un procès à grand spectacle, connu sous l'appellation de « Procès du singe », qui verra s'affronter C. S. Darrow, avocat de Scopes, libre-penseur à l'ironie dévastatrice, au procureur W. J. Bryan, évangéliste convaincu, ancien secrétaire d'Etat, trois fois candidat à la Maison Blanche. Scopes n'ayant écopé que d'une modeste amende pour avoir contrevenu à la loi du Tennessee, le mouvement fondamentaliste a donc subi une défaite, d'autant que la loi ne sera plus appliquée et qu'elle finira par être



abolie par la Cour suprême. C'est une victoire, mais pas la fin des positions ultra-orthodoxes. Les fondamentalistes qui, pour propager leurs idées, ont créé des écoles, des universités, des chaînes de radio et de télévision, réapparaissent sur la scène publique dans les années 70. Jimmy Carter ayant décidé de mettre fin aux privilèges fiscaux dont bénéficient les « académies chrétiennes » (écoles baptistes permettant aux élites blanches de sortir leurs enfants des écoles publiques ouvertes aux noirs), ils créent une organisation de défense, la « Majorité morale » qui, par son soutien, contribuera à l'élection de Ronald Reagan en 1980. Une offensive législative anti-évolutionniste va se concrétiser par l'adoption, dans une douzaine d'Etats, de lois n'interdisant pas l'enseignement de l'évolution, mais l'autorisant à titre d'hypothèse de valeur scientifique égale à celle de la genèse, considérée comme un texte scientifique. À San Diego, à l'Institut for Creation Research est élaborée une Science de la création, à partir d'une lecture littérale de la Bible. Un nouveau procès très médiatisé va se dérouler en 1981, où S. J. Gould prendra la tête de la contre-offensive. Il y sera démontré que la Science de la création n'est en réalité que « religion déguisée » qui, compte tenu de la Constitution, ne peut être officialisée par l'Etat. Il faudra attendre 1987 pour que la Cour suprême décrète qu'introduire une telle doctrine dans l'enseignement est contraire au premier amendement de la Constitution. La Science de la création va cesser de faire recette et les fondamentalistes vont se rallier au mouvement du « dessein intelligent ». Celui-ci est défini comme « une théorie scientifique qui affirme que certaines caractéristiques de la nature sont mieux expliquées par une cause intelligente, plutôt que par un processus non dirigé tel que la sélection naturelle ». En d'autres termes, le vivant est si complexe qu'il ne peut être que le fruit d'un dessein intelligent, ce qui implique l'existence d'un créateur ayant élaboré ce dessein intelligent. La notion d'évolution est acceptée, en revanche c'est la sélection naturelle qui est attaquée, ainsi que l'intervention du hasard et l'aspect matérialiste de la théorie darwinienne de l'évolution. Sous un faux-nez

scientifique se cache en réalité des objectifs politiques. Le dessein intelligent est vu, par certains de ses promoteurs, comme « une théorie qui promet de renverser l'étouffante domination de la vision matérialiste du monde, et de la remplacer par une science conforme aux convictions chrétiennes et théistes ». On ne sera pas surpris que G. Bush⁵ ait soutenu directement ces néocréationnistes en appuyant leur souhait de voir le dessein intelligent enseigné comme théorie alternative au darwinisme. En 2004, la ville de Dover (Pennsylvanie) et, en 2005, le Conseil de l'Education de l'Etat du Kansas adoptent des résolutions allant dans ce sens. Onze parents d'élèves de Dover intenteront un procès. Le jugement rendu conclura qu'« il est anticonstitutionnel d'enseigner le dessein intelligent en tant qu'autre voie que celle de l'évolution dans les écoles publiques ». Il considèrera également que « le dessein intelligent a échoué à trois niveaux : il viole les règles de base de la science, centenaies, en invoquant une cause surnaturelle ; l'argument de complexité irréductible, au cœur du dessein intelligent, repose sur les mêmes arguments que la « science créationniste » des années 1980 ; les attaques du dessein intelligent vis-à-vis de l'évolution ont été réfutées par la communauté scientifique ». Le procès de Dover est certes une défaite pour les créationnistes, mais ont-ils pour autant, après deux mandats Bush, perdu la bataille de l'opinion publique ? Il semble bien que non, et leurs idées, largement diffusées, commencent à apparaître dans bien d'autres parties du monde. En Europe, des menées créationnistes sont régulièrement signalées, qui semblent épargner bien peu d'Etats. A titre d'exemples, notons : l'organisation du premier Congrès créationniste européen en Suisse ; l'ouverture d'un musée créationniste en Suède, puis en Allemagne et en Suisse ; la propagande créationniste soutenue (organisation régulière de conférences, distribution de tracts, diffusion de DVD, de manuels) à destination de tous les niveaux de l'enseignement au Royaume-Uni ; la suppression de la théorie de l'évolution des programmes des écoles primaires en Italie (idée reprise par la ministre serbe de l'Education), sa remise en cause par le vice-ministre polonais de l'Education ; la

proposition d'un débat entre darwinistes et créationnistes par la ministre de l'Education des Pays-Bas. La France laïque et républicaine n'est pas à l'abri et deux événements ont fait prendre conscience du danger représenté par ce que G. Lengagne⁶ qualifie de « cancer très avancé ». Le premier, c'est la diffusion par Arte d'un documentaire intitulé Homo sapiens qui reprenait les thèses de la paléontologue A. Dambricourt-Malassé, selon lesquelles l'évolution des grands Singes à l'Homme ne serait pas due aux mécanismes darwiniens, mais à un « phénomène interne » (l'inflexion du sphénoïde, un os situé à la base du crâne). A. Dambricourt, qui soutient qu'un dessein divin dirige l'évolution humaine, fréquente l'Université Interdisciplinaire de Paris (UIP), qui n'a d'Université que le nom puisqu'il s'agit, en réalité, d'une simple association loi 1901. L'UIP, pivot de l'anti-darwinisme en France, œuvre à la promotion de scientifiques⁷ qui incluent leur quête métaphysique dans leur recherche. La tendance actuelle dans le vent est d'avancer masqué, en bannissant l'emploi du terme créationnisme, mais en parlant de science et uniquement de science, tout en ne manquant pas d'expliquer « que retenir de l'information scientifique contredisant l'évolution revient à de la censure et s'apparente à un dogme religieux ». Le deuxième événement, c'est la diffusion gratuite d'un luxueux ouvrage, l'« Atlas de la création », à des centaines de chefs d'établissements scolaires, de bibliothécaires et d'universitaires. Le message de ce livre, « écrit dans le seul but de plaire à Dieu », est simple : les espèces n'ont jamais changé, l'évolution est une imposture, Dieu est le créateur suprême. L'auteur est un fondamentaliste turc, qui se présente sous le pseudonyme d'Harun Yahya. Ce prosélyte, qui soigne particulièrement la diffusion de ses idées (à Istanbul, cent personnes travaillent à Global la société de promotion de ses thèses) par des traductions dans de nombreuses langues, par l'utilisation intensive d'internet (site promotionnel, vente en ligne) et en s'appuyant sur les réseaux mondiaux de la confrérie islamique des noujdous, a monté un véritable empire multinational. Dans un de ses best-sellers, il dénonce le darwinisme comme une duperie

Touchons le fond

dont se sont inspirées « des idéologies violentes telles le racisme, le fascisme ou le communisme ». Quelques mois plus tard, l'« Atlas de la création » sera diffusé massivement aux Etats-unis, sans que l'on constate une forte mobilisation de la communauté enseignante et scientifique, comme ce fut le cas en France. On assiste donc à une montée en force du créationnisme musulman qui en appelle à l'union (sacrée !) de tous les créationnistes en proposant aux intégristes chrétiens une alliance de combat contre le matérialisme.

La lutte contre la théorie darwinienne de l'évolution ne semble pas prête à s'éteindre en ces temps où le capitalisme mondialisé qui génère souffrance et désespoir a tout intérêt pour se maintenir à favoriser la montée de l'espérance, cette vertu théologale. Un combat est donc à mener, au-delà de la défense de la laïcité et de l'affirmation d'un athéisme de principe. Ce combat, celui de la défense de la théorie darwinienne de l'évolution, aura comme avantage de pouvoir s'appuyer sur les faits qui la fondent, ce qui

devrait lui permettre d'éviter de s'enliser dans un affrontement, sans fin, croyance contre croyance : croyance en Dieu contre preuves (douze) de son inexistence.

Scylla

1. - Homme avec un « h » majuscule désigne l'espèce humaine.

2. - À notre époque où la novlang est à l'honneur, il est fréquent d'entendre, sans rire, parler de « croissance négative », mais ici ce serait une grave erreur que d'identifier l'évolution au progrès.

3. - Mais 150 ans plus tard, il est toujours possible d'entendre, par exemple, que les dents de sagesse sont en voie de disparition chez nos enfants du fait d'un changement dans notre alimentation qui est devenue bien plus molle que dans le temps. Ah, le bon vieux temps d'avant les Mc Do !

4. - Nobody's perfect ! Darwin ne nie pas que les caractères acquis par l'usage ou le non-usage puissent être héréditaires, mais considère que ce n'est pas le mécanisme majeur de l'évolution.

5. - « Une partie de l'éducation consiste à exposer les enfants à différentes écoles de pensée. Vous me demandez si oui ou non les enfants

doivent être exposés à différentes idées, et la réponse est oui. » G. Bush, Conférence de presse, 2005.

6. - Conférence de presse de G. Lengagne auteur pour le Conseil de l'Europe du rapport « Les dangers du créationnisme dans l'éducation » (2007).

7. - Entre autres : T. X. Thuan, H. Reeves, J. Kovalevsky, T. Magnin, B. d'Espagnat, C. Townes, pour la question de l'univers ; R. Chauvin, J.-M. Pelt, C. de Duve, A. Dambricourt-Malassé, J. Chaline, pour la question de la vie ; D. Laplane, J.-F. Lambert, pour la question de la conscience.

Ouvrages consultés

- S. J. Gould. *Le pouce du panda : les grandes énigmes de l'évolution*. LGF - Livre de Poche, 1986.

- *La Recherche* n° 396, avril 2006

- *Politix* n° 972, octobre 2007.

- *Géologues* n° 155, décembre 2007.

- *L'Histoire* n° 328, février 2008.

- C. Baudouin & O. Brosseau. *Les créationnismes : une menace pour la société française ?* Editions Syllepse, 2008.

- P. Picq. *Darwin et l'évolution expliqués à nos petits-enfants*. Seuil 2009.



L'Organisation Communiste Libertaire (OCL) c'est ce journal, *Courant Alternatif*, qui a besoin de nouveaux abonnés pour se développer...

C'est aussi un site : <http://oclibertaire.free.fr/> régulièrement mis à jour avec des textes téléchargeables comme :

• Contre le "Progrès" et le Développement, pour l'Environnement

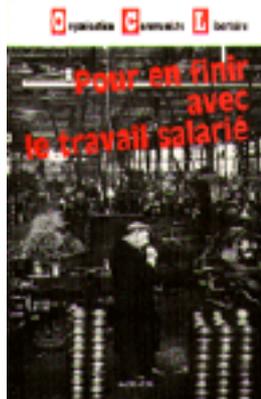
• L'illusion d'un municipalisme libertaire

Ce sont également deux livres (voir ci-dessous) encore disponibles.

Une adresse :

OCL/Égrégore, B.P. 1213, 51058 Reims Cedex (chèques à l'ordre de La Galère).

Pour en finir avec le travail salarié



Le travail demeure, et très certainement pour longtemps encore, au centre de nos préoccupations : mais pas comme valeur positive ou sim-

plement comme élément de lien social, mais parce que sans travail, pas de possibilité de revenu décent, donc pas de vie décente dans cette société de consommation où tout à un prix. C'est précisément de cette société dont nous ne voulons plus. Une société où le travail n'est pas une activité humaine partagée en fonction de besoins librement décidés, mais un esclavage salarié destiné à produire n'importe quoi du moment que ça se vend et que les capitalistes peuvent réaliser des profits. Cette « crise du travail » permettra peut-être de tordre enfin le cou à de « vieilles croyances » telles la nécessité de la croissance, du productivisme, de la domi-

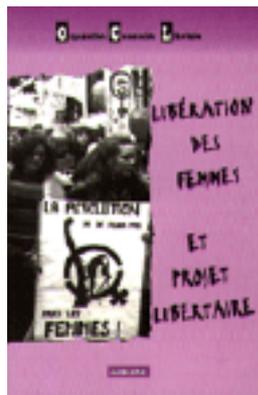
nation de la gestion ou de l'administration des choses (l'économie) « pour s'en sortir » ... Autant de fuites en avant qui caractérisent le système capitaliste.

Ce livre de 210 pages, réalisé par l'OCL et édité chez Acratie, n'est qu'une contribution à la recherche d'une alternative au règne de la marchandise — une alternative nécessairement politique, et dont l'objectif est la fin de la domination sous toutes ses formes (exploitation, esclavage, ordre patriarcal, saccage de la planète...)

- 214 pages
- 13 x 21,5 cm
- 9 euros

Libération des femmes et projet libertaire

Fruit d'un travail de réflexion collectif, ce livre est né d'une



insatisfaction et d'un désir. Une insatisfaction par rapport au positionnement tant du mouvement des femmes que du mouvement libertaire face à la société patriarcale et capitaliste dans laquelle nous vivons. Un désir de dégager quelques axes de remobilisation susceptibles d'éviter les écueils rencontrés par les dynamiques sociales de l'après-68.

En effet, hommes et femmes demeurent enchaîné-e-s à des normes et assigné-e-s à des rôles sociaux différenciés, en fonction d'une hiérarchisation des sexes toujours aussi importante dans le travail et les rapports sociaux en général ; et nous assistons à un retour en force de l'idéologie patriarcale.

Un bilan du MLF des années 70 nous conduit ici à affirmer — contre les dérives faussement égalitaires d'intégration des femmes que sont la démarche institutionnelle et la revendication d'une parité avec les hommes — la nécessité d'un projet libertaire à la fois antipatriarcal et anticapitaliste comme alternative porteuse de libération pour les femmes mais aussi pour les hommes.

- 152 pages
- 13,5 x 21 cm
- 7 euros

La rubrique « Courrier » qui existait dans CA a, depuis quelques années, été plus ou moins abandonnée, tant les contributions épistolaires étaient peu fréquentes. Or, depuis quelque temps, suite à l'amélioration et à la fréquentation du site de l'OCL, sans doute à la remontée des luttes et au regain du plaisir d'écrire, les remarques et les textes que font certains visiteurs de ce site nous paraissent importantes à publier. Nous essaierons de regrouper les contributions portant sur un thème ou sur un article, de façon à en faire un tout propice à une réflexion et à approfondissement des connaissances.

Nous ne publions pas tout. Sont exclues les lettres d'insultes (ce qui ne veut pas dire éviter toute polémique) ou exprimant des points de vue aux antipodes d'un projet communiste et libertaire. Et même ainsi nous serons sans doute amené à faire des choix tant que nombre d'entre vous n'avez pas fait un autre choix, celui de s'abonner afin de permettre à CA d'augmenter encore sa pagination ! Ce qui nous guidera ? L'estimation que telle ou telle contribution apporte un éclaircissement ou une critique - même virulente - positive. Naturellement, tout cela comporte une part de subjectivité !

Voir l'intégralité des courriers sur <http://ocl.libertaire.free.fr>

De Luco

[...] Je suis un peu surpris de la publicité qu'ils [l'OCL] commencent à faire à la publication espagnole "Podemos !" lancée par un camarade libertaire de là-bas.

L'intention est louable. La méthode intéressante (arnaque de banques, publications à grande échelle avec l'argent, élaboration collective du contenu...), mais au bout du compte on se retrouve avec un truc très très utopiste : désertons la société capitaliste, groupons-nous par affinités, montons des coopératives "intégrales"...

La question de la destruction de l'état est "contournée".

L'OCL, en général, s'appuie sur une stratégie plus "classique" de confrontation avec l'appareil d'Etat à partir des luttes de classe, des luttes concrètes... Et contrairement à ce qu'ils avancent en introduction, ce texte ne contribue nullement à remettre en selle l'idée de révolution.

Bon, le débat est lancé, mais ça me paraît en rupture avec les positions de l'OCL.

Qui a un avis ?

De Leo

4 mai

A propos de "Podemos", Luco dit, à juste titre, que « la question de la destruction de l'Etat est "contournée" ». Oui, mais quelle est la lutte qui, aujourd'hui, ne contourne pas, n'évite pas la question de l'Etat ? Dans tout ce qu'on peut voir, lire, ce à quoi on peut participer, il s'agit toujours de combattre des politiques de l'Etat à un moment donné, sur tel ou tel aspect, donc de contester plutôt un gouvernement et ce qu'il fait que l'Etat en tant que tel, Etat dont ce gouvernement a la charge

¡ Podemos!, nous pouvons vivre sans le capitalisme (Courant Alternatif n°190 mai 2009)

L'écho que nous avons donné à la publication de ce texte en Catalogne et la solidarité manifestée vis-à-vis d'Enric Duran emprisonné pour avoir escroqué 492 000 euros à 39 banques pour financer la revue *Crisis*, a provoqué quelques interrogations concernant nos raisons, mais aussi un début de débat sur ce qui est réformiste ou non, sur le pourquoi du comment agir dès maintenant.

à un moment donné. Et que disent les zapatistes ? Et Holloway ? Et certaines communautés indiennes rurales de Bolivie où il s'agit plus de faire sécession que de détruire l'Etat. Et chez les anars et assimilés, tous les partisans des expériences alternatives, communautaires, affinitaires, expérimentales... ? Ils butent sur la question de l'Etat, ils se "trompent" sans doute. Je dirais en parallèle qu'ils sont dans un excès de réalisme radical. Pour autant, cela n'en fait pas des "ennemis" mais des gens avec lesquels il doit être possible de se dialectiser sans renier ce que nous pensons de l'Etat et de sa nécessaire disparition (entre autre sujet)¹.

Sur l'OCL là-dedans, je ne sais pas et ne peux parler à sa place.

Une hypothèse : dans le fait de relayer cette information, c'est peut-être plus la démarche que le contenu qui la motive. Moi je trouve ça pas mal de pouvoir financer une publication ("Crisi"), tirée à 200 000 exemplaires en catalan, distribuée gratis à une population qui, comprenant cette langue, ne dépasse pas les 8 ou 9 millions de personnes (en incluant le Pays valencien et les Baléares) : faites le rapport. Enfin, être solidaire d'un combat, ce n'est pas nécessairement être d'accord avec tous les termes de celui-ci. Sauf à rester entre soi.

J'ai connu des camarades de l'OCL se solidariser avec des gens dont ils ne partageaient pas la moitié des idées. Simplement il y a parfois des actes, des manières d'être qui en disent plus et mieux que les mots.

La seule question qui me semble importante c'est : est-ce qu'autour d'Enric Duran ils vont rester à quelques dizaines à s'agiter ou parvenir à s'élargir ? Comment s'articule cette lutte avec d'autres, depuis la création toute récente d'"assemblées de chômeurs" dans pas mal de villes à la proposition d'organiser une "grève générale" à partir d'organisations et mouvements très minoritaires (petits syndicats alternatifs, anarcho-syndicalistes, organisations sociales locales, extrême gauche) ? Enfin, dans l'Etat espagnol, il y a une certaine richesse des expériences "alternatives", notamment les squats (okupas), beaucoup plus nombreux qu'en France y compris en zones rurales (en Navarre et Aragon surtout à ma connaissance), dont les contenus sont souvent assez intéressants car ils y abordent souvent des questions de production et d'environnement au sens large

(social).

Quand tu dis que l'OCL a généralement « une stratégie plus "classique" de confrontation avec l'appareil d'Etat à partir des luttes de classe, des luttes concrètes... », je ne sais pas quoi dire à part essayer de faire comprendre qu'il y a à l'OCL de cela (du classique) et aussi autre chose, à la fois des luttes concrètes (dans leur concrétude comme dirait l'autre) et des questions de fond peut-être moins concrètes en terme de lutte collective immédiate.

Je ne peux que faire 3 remarques ou plutôt une remarque en 3 points. J'ai connu (et participé à) une OCL à la fois :

1) très "classiste", très chatouilleuse là-dessus, d'un "anti-capitalisme" à fleur de peau, sans concession, particulièrement à une période (les années 1980-2000) où l'on nous expliquait qu'il fallait faire surtout de l'antifascisme (certes affublé du qualificatif de "radical"), organiser des concerts de rock "alternatif" et boire de la bière et où le capitalisme était devenu un gros mot, auquel il fallait préférer le libéralisme (et l'anti-Le Pen bien sûr) et donc des alliances pour le moins douteuses pour le combattre. Période où la lutte des classes a été remplacée, grâce à la gauche au pouvoir (!) par la thématique de l'"exclusion" (le "in" et le "out") et le retour en force d'une vision caritative et chrétienne de la pauvreté (Restos du cœurs, DAL, Abbé Pierre...). Luttés de classes sur lesquelles toute une réflexion a eu lieu, à partir de l'évaluation de la rupture de la fin des années 70 sur un certain régime d'accumulation (les "30 glorieuses", pour faire vite), l'inauguration d'un nouveau cycle de "contre-offensive" de la bourgeoisie et donc une réévaluation des analyses sur les luttes de boîtes, notamment sur la nécessaire dimension interprofessionnelle et même au-delà ; sur l'articulation luttes de boîtes / luttes sur le territoire, renvoyant à ce que l'on peut qualifier de démarche "globaliste", d'autant plus que les anciens paradigmes de la "centralité ouvrière", en vigueur jusqu'aux années 60 voire 70, n'avaient déjà plus aucune validité stratégique ou même simplement axiomatique.

2) très branchée sur l'internationalisme et les luttes de libération nationale, avec, par rapport au "mouvement" anar, des positions assez réalistes, tranchées et originales sur la question de l'appartenance, sur la référence au territoire, sur l'idée de communautés

humaines concrètes (sinon, c'est la "communauté humaine" qui n'existe pas). Du Pays Basque à la Kanaky, tout un travail de réflexion, d'analyse a été fourni et qui a rencontré un certain écho chez pas mal de gens (libertaires ou non), et qui a aussi suscité des critiques voire des polémiques chez d'autres. Juste un point rapide là-dessus. Quand, par rapport à la crise sociale actuelle, plein de syndicalistes (et, au-delà, tous ceux/celles qui rêvent d'une grève générale) demandent la création d'un "LKP" en métropole, ont-ils une seule fois réfléchi au fait que celui-ci était le produit d'une situation particulière, d'un territoire où une bonne partie de la population partage un sentiment d'appartenance extrêmement marqué (et pas parce que c'est tropical, ni parce qu'ils sont presque tous noirs ou que c'est une île !) et que ce sentiment d'appartenance découle directement de la domination coloniale passée et présente et pas de la stricte domination capitaliste ou étatique ? Quand en Corse, comme en Guadeloupe, le premier syndicat (en terme de voix aux élections) est indépendantiste, idem au Pays basque espagnol... il y a bien des moments où la question de "classe" rencontre la notion de "peuple".

3) très critique du productivisme à une époque où pratiquement personne dans le courant anar/libertaire ne s'en préoccupait, à part des gens de Lyon qui avaient bossé sur les textes de F. Partant puis sur ceux de Murray Bookchin (« Une société à refaire », ACL). Pour avoir participé à la rédaction de quelques textes, je peux témoigner que, dès la fin des années 70, à partir de la lutte anti-nucléaire (manif de Creys-Malville, puis surtout lutte de Plogoff et d'autres ensuite) s'est engagée une réflexion critique sur le "développement des forces productives", le contenu de la production, la question de la croissance, du "progrès", de ce que l'on appelle les richesses. Réflexions que l'on a pu retrouver sur la question "paysanne", à l'intersection de la critique du productivisme et de la dimension territoriale (et donc parfois "nationale") de la lutte. Et qui dit territoire, dit immédiatement politique car le politique est un « espace » qui peut coïncider avec l'espace « géopolitique » du territoire, du « pays ». Mais ça, c'est un autre débat possible sur ce qui peut être qualifié sous le nom de "politique", comme est très politique, et non sociale, la critique du productivisme, du nucléaire, des modes de production et de consommation, des industries d'armements comme la politique des transports (TGV, voies rapides...), du publisexisme comme du marché de la "sécurité" ou de la "santé" ou de l'"entertainment" qui, comme tout marché (toute "demande") est toujours fabriqué par une "offre" préalable.

Je ne sais pas si tout cela forme une stratégie "classique". J'y vois plutôt quelque chose qui sort assez de l'ordinaire, quelque chose d'assez hétérodoxe et qui, sans doute, peut expliquer une certaine absence ou difficulté de "lisibilité".

Généralement et historiquement, les "classistes", arrimés à une histoire du mouvement ouvrier et donc au développement des

"forces productives" qui n'est autre que celui du capitalisme, ne sont guère intéressés par l'écologie, la question du "progrès", les critiques sur les modes de consommation et les valeurs d'usage de biens produits, les usages de la science, etc., bref une critique du capitalisme pour d'autres raisons que la seule exploitation de la force de travail. Les "écologistes" sensibles aux questions de progrès, de croissance, d'épuisement des ressources, sont très rarement réceptifs aux luttes sociales et à leurs capacités éventuellement transformatrices (il y a même parmi eux de fiefés élitistes et franchement libéraux sur ces questions). Quant aux luttes de libération nationales, on y trouve de tout, depuis des composantes "ouvrières" ou populaires jusqu'aux notables qui visent l'accession au pouvoir, depuis les partisans de la globalisation financière et de ses retombées (par ex. le tout tourisme) jusqu'à ceux qui réfléchissent à d'autres voies d'une économie la plus autosuffisante possible et respectueuse d'un certain nombre de critères sociaux ou culturels ou environnementaux.

Je ne sais si tout cela est vraiment « une rupture avec les positions de l'OCL ». Il y a quelques mois, Courant Alternatif a publié un article sur un projet de lieu de vie dans le sud du Périgord, porté par ses futurs habitants (une dizaine de futurs retraités, essentiellement des femmes), comme alternative aux maisons de retraite. Une coopérative d'habitat, sur un terrain de 2 ha, à l'orée d'un village, sur des principes d'autogestion, d'égalité, d'entraide et de solidarité, avec espace privatif pour chacun-e de 50 m² et des parties communes, buanderie, salles de réunion, atelier, bibliothèque, potager... et un ensemble de constructions réalisées sur des bases écologiques, avec un système d'emprunt collectif et avec la mise en commun de la charge de remboursement. Ce n'est pas la révolution en Dordogne et le capitalisme ne tremble pas sur ses bases, ni là ni ailleurs. Et pourtant cela existe, au moins comme projet, comme alternative au ghetto-mouroir de la maison de retraite. Courant Alternatif en a parlé. A-t-il bien fait ? D'un point de vue révolutionnaire, peut-être pas : ce n'est après tout qu'une manière de s'aménager des espaces dans les marges du système, de contourner l'Etat et, en plus, en osant demander des subventions aux pouvoirs publics. En tout cas, cet article, cette information a intéressé plusieurs personnes de mon entourage qui, à la cinquantaine bien tassée, se demandent, quelque peu anxieux et interrogatifs, quel sera leur avenir quand on refuse la perte d'autonomie que représente toute prise en charge et la peur, l'absurdité d'une solitude et de la désocialisation que le « troisième âge » semble inaugurer fatalement.

Pour finir, juste un point qui me semble important et qui est une question ouverte, une interrogation. Je ne pense pas qu'il y ait aujourd'hui un schéma unique pour un quelconque "processus révolutionnaire". Il n'y a pas de "modèle".

Quant à ce qui se désigne couramment par "alternatives" sociales et/ou politiques, il

n'y a pas de voie toute désignée, ça se saurait. Il y a eu, il y a, il y aura des luttes et expériences diversifiées qu'elles soient dans (et contre) le système ou qu'elles visent à y échapper et créer quelque chose d'autre sur ses marges. Elles pourront peut-être s'ignorer ou se connaître et ne pas se comprendre ou au contraire trouver des points de jonction et d'articulation. Elles pourront croître ou refluer, gagner ou perdre. Le capitalisme étend son influence sur tous les aspects de la vie, pas seulement au travail. Il est assez logique qu'il suscite autant de refus, de résistances, de rebellions. Depuis les arrêts de travail dans les entreprises jusqu'à l'occupation de logements vides et disponibles, depuis les bagarres pour conserver ici un bureau de poste, là un arrêt de train, ailleurs un service hospitalier jusqu'aux projets de lieux alternatifs comme des coopératives d'habitat pour personnes âgées ou autres, c'est cette multiplicité et la diversité qui font la force des mouvements de résistance, mouvements, luttes, expériences qui pourraient bien, à force de colères accumulées, de manières plus ou moins coordonnées mais assurément transversales, décider de passer à la contre-offensive 2. Et là, cela devient encore plus intéressant. Leo

De Luco

5 mai

Merci beaucoup Léo pour cet éclairage.

Vite fait même si c'est trop lapidaire pour tes développements très riches.

Sur « Podemos » :

1. Bien sûr. Je ne voulais absolument pas tracer une quelconque "frontière de classe" entre les "vrais" révolutionnaires et les horribles autres. Simplement je m'étonnais que l'OCL diffuse ce texte sans commentaire critique (mais je n'ai vu que la version Internet).

Bien sûr, il n'y a pas de modèle.

Mais une chose est sûre, les expérimentations sociales ne feront jamais "reculer" le capitalisme jusqu'à l'anéantir par la force de leur existence. Ce serait un drôle de resucée du réformisme de Bernstein. Séduisante, ça évite la question de la confrontation avec l'Etat et ses forces coercitives, mais fautive. Malheureusement. De la décroissance aux mouvements anti-industriels, cette idée revient pas mal en ce moment.

Il faut être capable de comprendre et participer, de faire vivre ce que tu décris là :

2. En l'articulant à une propagande, une stratégie, plus classique de lutte contre l'Etat qui viserait au final, et malgré tout, à organiser une forme "d'assaut" contre le pouvoir.

Bon, c'est juste mon avis, celui de quelqu'un qui navigue entre marxisme révolutionnaire et marxisme libertaire depuis 20 ans. Je n'ai pas trouvé la formule magique non plus.

En tout cas, tout ce que tu dis sur l'aspect anti-productiviste, écolo, critique du progressisme... est très intéressant. Ça me paraît vraiment incontournable (ça aussi :-)) aujourd'hui. Du coup, le partenariat avec Offensive n'en est que plus intéressant, étant donné qu'ils travaillent pas mal ces questions.

Internet, c'est la liberté ? Plus pour longtemps

Depuis quelque temps, on nous parle de la loi DADVSI, de la loi HADOPI. En fait, ce sont de bien grands mots pour masquer la réduction de nos libertés. Parce que, en réalité, toutes ces mesures techniques, toutes ces lois se conjuguent à merveille pour obtenir un internet des plus restrictif, un peu comme l'internet chinois. HADOPI vous paraît horrible, ou ne vous concerne pas parce que vous ne téléchargez pas, ce n'est pas grave, attendez LOPPSI, là vous comprendrez que HADOPI est fait pour vous. Pour essayer de comprendre un peu tout ça, il faut connaître deux ou trois petites choses.

Les DRM

Digital Rights Management, sont des dispositifs qui permettent de contrôler l'usage qui est fait des données numériques. Ils existent depuis de nombreuses années. Ce dispositif permet notamment de limiter la lecture à une zone géographique (par exemple les DVD avec les zones), de limiter ou interdire la copie privée, de limiter ou interdire certaines fonctions de lecture (par exemple l'avance rapide) et, surtout, d'identifier numériquement le contenu (pour faciliter le pistage des copies non autorisées).

Les Spyware

Logiciel espion, mouchard ou espiogiciel. Ce sont de petites applications qui sont chargées de transmettre des informations sur l'environnement dans lequel elles se sont installées, en l'occurrence votre ordinateur. Ces petites applications, elles aussi, existent depuis un petit moment. Elles servent notamment à étudier votre comportement sur le réseau, souvent à des fins commerciale et publicitaire.

Les adresses IP

L'adresse IP (Internet Protocol) est un numéro d'identification que le fournisseur d'accès donne à votre ordinateur quand vous êtes connecté à l'internet. Ce sont quatre nombres de 0 à 255 séparés par des points. Derrière chaque adresse IP se cache un abonné au réseau. Mais, en principe, ces informations restent confidentielles essentiellement pour des raisons techniques. Comme il n'existe pas autant d'adresses IP que d'abonnés, le FAI (fournisseur d'accès à internet) possède un stock d'adresses qu'il redistribue à chaque nouvelle connexion.

La Licence Globale

C'est un système de rétribution des artistes, du même type que celui de la SACEM. Les utilisateurs de l'internet paieraient un forfait et les ayant droit seraient rémunérés en fonction du trafic que leurs

œuvres ont généré. Pour pouvoir analyser ce trafic, il faudrait mettre en place un système de fichage des œuvres numériques (DRM) ainsi qu'un fichage massif des adresses IP.

Allez, commençons avec DADVSI

Loi D.A.D.V.S.I. « Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la Société de l'Information ». C'est simplement une transcription en droit français de la directive européenne sur les droits d'auteur dans la société de l'information (Directive 2001/29/CE). C'est en fait une loi qui prévoit la condamnation à 300 000 euros d'amende et 3 ans de prison à l'encontre de toute personne créant des logiciels d'échange de données, et 6 mois de prison et 30 000 euros d'amende contre toute personne diffusant des logiciels permettant de casser les mesures de protection numérique (DRM) qui, d'après ses partisans, visent à empêcher les « copies pirates » mais qui, en fait, limitent le droit à la copie privée.

Initialement, cette loi contenait la mise en place de la licence globale, elle a été écartée suite à la pression des lobbies du disque.

Ensuite vient le rapport Olivennes

Denis Olivennes est l'auteur du rapport « Le développement et la protection des œuvres culturelles sur les nouveaux réseaux » pour la ministre de la culture Christine Albanel. Dans ce rapport, on peut trouver comme source le lobby industriel de l'audio-visuel et on lit en conclusion que le méchant « pirate », de par le fait même de télécharger, est à l'origine de la baisse des ventes de 20%. En fait on trouve dans ce rapport les grandes lignes de la future loi HADOPI, la sanction du « pirate ». Mais on trouve aussi une autre chose le filtrage d'internet.

Voilà HADOPI

La loi Hadopi est une loi qui crée une autorité administrative « Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des Droits sur Internet » ou « HADOPI ». Cette autorité a pour vocation de récupérer, auprès

des fournisseurs d'accès, l'identité d'un internaute correspondant à une adresse IP qui sera donnée par les ayant droits. La particularité de cette loi, c'est que ce sont les ayant droits qui dénoncent les « pirates » auprès de l'HADOPI et que la divulgation de l'identité d'une adresse IP était réservée seulement à un juge dans des procédures d'antiterrorisme et de pédophilie. L'HADOPI, avant qu'elle ne soit en partie censurée, devait se charger de prendre des sanctions que les autorités judiciaires n'ont pas vraiment voulu prendre lors de la loi DADVSI. En fait cette loi aurait dû permettre de punir des « pirates » sans passer par la case justice.

Mais la riposte graduée qu'aurait dû instaurer cette loi n'est qu'une sorte de paravent médiatique pour faire passer des mesures plutôt liberticides comme l'installation de mouchards sur votre machine (qui pour le moment n'est qu'une mesure soi disant exceptionnelle).

Cette loi prévoit aussi un surréfèrement des sites internet en fonction des critères du CSA. Il ne s'agit pas vraiment d'une censure, mais les sites approuvés par le gouvernement seront plus visibles.

Mais le pire reste à venir... voici LOPPSI

Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure (LOPPSI 2). C'est une loi qui concerne la sécurité intérieure, mais qui possède un volet internet. Elle va donc "impose(r) aux fournisseurs d'accès à Internet l'obligation d'empêcher sans délai l'accès aux contenus illégitimes, dont les adresses électroniques sont désignées par arrêté du ministre de l'intérieur, sous peine d'un an d'emprisonnement et de 75.000 euros d'amende." Cette loi va aussi instaurer un délit d'usurpation d'identité sur Internet (l'utilisation d'un pseudo) mais permettra également la mise en place de la géolocalisation des internautes, et surtout la captation à distance de données numériques par des logiciels mouchards, dont les utilisateurs (services de l'Etat) ne seront plus obligés de vérifier la légalité. Cette loi permet aussi la mise en place d'une plate forme de veille et de surveillance du réseau. En plus de prévoir des équipements supplémentaires pour la police et la gendarmerie, cette loi prévoit un super fichier qui mettra en interconnexion les autres fichiers de la police et de la gendarmerie (Periclès). Elle prévoit aussi une augmentation des effectifs et des moyens des brigades de cybercriminalité.

Donc voilà, nous y arrivons. Nous avons un ensemble de lois, de techniques et de

Big Brother

structures administratives et judiciaires qui permettront de surveiller le contenu du réseau, ainsi que les utilisateurs de ce réseau et, derrière, un arsenal pour sanctionner les dérives, car, bien que Hadopi ait été censurée sur son volet répressif, il est quand même prévu de rédiger une loi spécialement destinée à sanctionner les « pirates ».

C'est un peu comme toutes ces lois sur la sécurité des citoyens ; pour des raisons de lutte antiterroriste, on va contraindre certaines libertés, et puis, sans trop savoir pourquoi, ces contraintes s'étendent. Et on se retrouve pris dans la tourmente de la répression parce que l'on habite une yourte, ou que l'on gère une épicerie à la campagne. Pour l'internet c'est un peu la même chose, pour des raisons de pédophilie nous allons devoir accepter des mouchards sur notre ordinateur et, qui sait ?, nous nous retrouverons en prison pour avoir tenté de lire un dvd contenant des DRM, ou pour avoir consulté un site internet non conforme.

L'internet a été pensé et conçu sur un concept d'échanges : échange d'informations et échange de données. Chaque personne, chaque machine qui se connecte au réseau est à la fois client et serveur. L'intérêt de l'internet c'est que les informations ne sont pas centralisées. La communication d'une machine à une autre se fait via un fournisseur d'accès à internet (FAI). Le rôle des FAI est justement de fournir un accès, tout simplement, en toute neutralité. L'internet que nous préparons LOPPSI 2 et les futures lois à venir devient un internet de diffusion : émission - réception. Il y a un serveur central qui diffuse l'information aux clients périphériques, et les FAI devront filtrer, contrôler les informations qui circulent sur le réseau. L'internet va perdre sa neutralité, et nous en deviendrons de simples consommateurs comme si internet était une fin en soi alors qu'il n'est qu'un outil. Mais reste à savoir si cela arrivera réellement ou si les différents mouvements de protestation aboutiront.

Kadarak
le 14 juin 2009

Sources :

DADVSI
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000266350&dateTexte=HADOPI>
HADOPI
<http://www.laquadrature.net/HADOPI>
LOPPSI 2
http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/05/18/apres-la-dadvs-i-et-hadopi-bientot-la-loppsi-2_1187141_651865.html
<http://www.loppsi.fr/>
La directive européenne sur les droit d'auteur dans la société de l'information (Directive 2001/29/CE).
<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l26053.htm>
Le Rapport Olivennes
<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/consulter/rapportolivennes231107.pdf>

Et les logiciels libres dans tout ça ?

Le concept des logiciels libres est de rendre son architecture en accès libre de manière à en avoir l'usage que l'on souhaite. Cette mise à disposition est généralement collective et le travail est souvent collaboratif. L'utilisateur de logiciel libre parle de son ordinateur dans ces termes: « c'est moi qui dit à ma machine ce que je veux faire et ce n'est pas elle qui me dit ce que je peux faire ».

Les mouchards qui devront bientôt être obligatoires seront de toute évidence des applications compatibles Mac et Windows (simplement pour des raisons commerciales), et seront inutilisables sous un environnement libre type Linux. Le P2P (réseaux de paire à paire) est un élément du développement du monde du logiciel libre. Criminaliser le P2P, imposer des mouchards propriétaires, c'est criminaliser le monde du logiciel libre. En fait, toutes ces lois sont incompatibles avec les logiciels libres.

D'après Benjamin Bayard (président de fdn.fr), « sans internet pas de logiciel libre et sans logiciel libre pas d'internet » ; cela laisse percevoir un bel avenir pour l'internet. (1)

(1) <http://www.fdn.fr/Internet-libre-ou-Minitel-2.html>

Black Out de l'internet

Voici l'appel de la Quadrature du net:

Devant le ridicule d'un gouvernement qui s'entête à vouloir déconnecter du Net des familles entières sans preuves valables ni procès, la Quadrature appelle les citoyens épris de liberté à procéder au « black-out » de leurs sites, blogs, profils, avatars, etc.

Pour protester contre cette loi imbécile et sa « liste blanche » de sites autorisés, le Net français doit agir et se draper de noir, comme en Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Zélande en effet était à ce jour le seul autre pays à part la France où devait être votée une loi aussi stupide que la « riposte graduée » voulue par N. Sarkozy, défendue par C. Albanel dans la loi HADOPI, et bientôt votée à l'Assemblée nationale. Elle vient d'être repoussée grâce à une mobilisation massive, durant laquelle le web néo-zélandais a procédé à son « black-out » volontaire.

« C'est un signal fort qui illustre la bêtise et la dangerosité de cette loi. La "riposte graduée" fera condamner des innocents, sans preuve valable et sans procès. Elle ne fera pas gagner un centime de plus aux artistes et ne changera rien aux problèmes stratégiques et structurels à l'origine de la crise que traversent les industries qui la demandent » déclare Jérémie Zimmermann, porte-parole de La Quadrature du Net. « Pour aller au bout de cette logique répressive, le gouvernement a déclaré qu'il imposerait de filtrer tous les accès wi-fi publics à une "liste blanche"1 de sites autorisés. Cela n'a pas de sens. Il faut réagir en montrant l'immensité de ce web décidé à ne pas devenir définitivement noir. »

www.laquadrature.net

Quelques mesures techniques pour tenter d'échapper à HADOPI

HADOPI va baser sa riposte sur l'identification d'une adresse IP. Il est pourtant possible de naviguer sur internet avec une adresse IP fictive. Utilisez pour cela un serveur proxy qui vous

fournira une adresse IP fictive. Des listes de serveurs gratuits et accessibles sont facilement disponibles dans un moteur de recherche. (Essayez: <http://anonymouse.org/anonw ww.html>)

Testez votre adresse IP : <http://www.hostip.fr/>

Google est votre ami ? Ouais, si vous aimez les amis qui font des dossiers sur vous. Essayez Ixquick, c'est un bon moteur de recherche et il ne fiche pas les IP ; peu de fichage recherche, peu de cookies (<http://www.ixquick.com/fra/p rivacy-policy.html>)

L'email anonyme. Il est possible d'envoyer un email anonyme. Essayez : <http://www.inutiledepayer.com /mails-anonymes>

L'email temporaire. Il est possible d'avoir une boîte mail anonyme et temporaire, pour 5 jours environ. Essayez <http://www.yopmail.com/>

Lorsque que vous devez laisser une trace, commentaire sur blog, message forum etc., utilisez des pseudonymes. (Ouais, ça va devenir un délit).

Évitez les réseaux sociaux, facebook, copain d'avant etc...

Les logiciels propriétaires sont souvent pourvus de mouchards. Utilisez des logiciels libres.

Pour aller plus loin :

TOR cryptage de la connexion internet

<http://www.torproject.org/>
Des stratégies anti Hadopi
<http://linuxmanua.blogspot.com/2009/04/10-anti-dotes-anti-hadopi.html>

Crypter un email
<http://sylvaindrapau.com/web/crypto-comment-crypter-un-message-en-ligne/>
Logiciels libres Linux
<http://linuxfr.org/>



Big Brother

Résistances au fichier « Base élèves »

- Au 20 juin, plus de 200 directeurs/directrices ont signé l'appel à la résistance citoyenne contre le fichage des enfants et 871 plaintes contre X ont été déposées par des parents d'élèves opposés au fichier Base élèves.

- « Le Collectif National de Résistance à Base Elèves qui réunit parents d'élèves, enseignants et directeurs d'école regroupés dans une trentaine de collectifs à travers la France, se trouve réconforté dans son combat contre le fichage des enfants à la lecture des observations finales du Comité Des Droits de l'enfant de l'ONU ». Ce comité avait été alerté par le CNRBE en décembre 2008. Il manifeste son inquiétude devant la multiplication en

France de bases de données concernant les enfants. Il se déclare « préoccupé par l'utilisation de bases élèves 1er degré à des fins telles que la détection de la délinquance et des enfants migrants en situation irrégulière et par l'insuffisance de dispositions légales propres à prévenir son interconnexion avec les bases de données d'autres administrations », ainsi que par le fait que certains droits des parents ne sont pas respectés.

C'est bon pour le moral mais sans réel rapport de force favorable à la lutte sur le terrain, la France, même signataire de la Charte des droits de l'enfant, s'assiera sur ces recommandations onusiennes.

La violence de l'institution scolaire

En mai, les pandores sont de nouveau intervenus spectaculairement dans des écoles. En Gironde, 2 enfants de 6 et 10 ans ont été gardés à vue par des flics qui les soupçonnaient d'un vol de vélo. Dans le Val d'Oise, des parents se sont adressés aux flics qui ont convoqué un enfant de 8 ans et sa mère pour une histoire de bagarre autour d'un partage de goûter.

Pour Darcos, l'urgence est à la lutte contre l'introduction

d'armes dans les lycées et collèges. Il prévoit d'installer des portiques de sécurité, d'habiller les personnels de direction à pratiquer des fouilles, de créer une nouvelle force d'agents mobiles autorisés à intervenir dans des problèmes de discipline et de sanctionner les parents jugés démissionnaires. En fait, l'Etat limitera ses mesures aux 25 quartiers « rongés par la délinquance ».

La prévention de la délinquance et la géolocalisation

Comme nous l'avons écrit le mois dernier, l'application de la Loi Prévention de la Délinquance pose des problèmes aux pouvoirs. Sarkozy a annoncé pour septembre un nouveau plan gouvernemental de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes. La lutte contre l'absentéisme et la prévention du décrochage scolaire en seront des éléments importants. L'INSEE devrait procéder à la géolocalisation dans des «

carreaux de 100 m de côté » des élèves résidant dans les quartiers de la politique de la Ville figurant dans des fichiers que le ministère de l'Education nationale lui aura transmis. Il s'agit de tracer les élèves de ces quartiers dès les premières absences non justifiées. Le fichier d'adresses sera conservé par l'INSEE pendant 5 ans pour permettre une « capitalisation des opérations de géolocalisation ». A suivre !



Mouchards légaux sur des ordinateurs

La loi d'orientation pour la sécurité (Lospi 2), qui vient d'être présentée par la ministre de l'Intérieur fin mai, va donner à la police le droit de pirater légalement les données informatiques pour « lutter contre le crime organisé ». Les Officiers de Police Judiciaire, munis d'une commission rogatoire, pourront, à l'insu des intéressés, mettre en place discrètement et en leur absence, une clé de connexion qui renverra toutes les données vers les ordinateurs de la police. La police pourra même installer à distance un logiciel pirate qui la renseignera en temps réel sur

tout ce qui entre et sort d'un PC ou d'un MAC. Ce type de mouchard pourra être posé dans un lieu privé, un véhicule, un bureau. Seuls les avocats, notaires, huissiers, médecins, entreprises de presse et parlementaires ne craignent rien. L'espionnage pourra durer 4 mois, renouvelables une fois. Sont visés : les affaires « les plus graves » (mais pas les délits financiers...) dont l'aide à l'entrée et séjour d'un étranger sans papiers, dès lors que les faits sont commis en bande (?). Nous reviendrons sur cette loi à la rentrée.

Un « Bug informatique » intéressant.

En 1983, l'Unedic qui indemnise les chômeurs, et la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (Cnav) qui gère leurs cotisations de retraite, décident d'informatiser leurs échanges. Selon le Code de la Sécurité Sociale, un chômeur ayant été indemnisé pendant 50 jours par l'Unedic a droit à un trimestre de cotisation retraite auprès de la Cnav. Pour obtenir un deuxième trimestre de cotisation, il lui faut au moins 100 jours d'indemnisation. S'il a été indemnisé 99 jours, il n'a droit qu'à un trimestre. La durée d'indemnisation doit donc s'arrondir à la cinquantaine inférieure. Mais les informaticiens de l'Unedic mettent au point leur programme informatique en arrondissant à la cinquantaine supérieure. C'est ainsi, par exemple, qu'un chômeur indemnisé 51 jours sera

signalé à la Cnav comme ayant cotisé deux trimestres.

Par hasard, la Cnav découvre l'erreur en 2008 alors qu'elle a entrepris de rénover son système informatique. Le 5 mars 2009, les deux ministres concernés (Woerth et Hortefeux) ont demandé discrètement une enquête. L'affaire est révélée le 12 mai par le journal Les Echos qui estime que les sommes indûment versées par la Cnav ne dépassent pas les 300 millions d'euros. Mais l'erreur d'arrondi va coûter beaucoup plus cher à la Cnav car, pendant 25 ans, ce bug a conduit à attribuer des trimestres « gratuits » à plus de 8 millions de salariés. Cela devrait coûter plus de 2 milliards car l'Etat ne peut pas demander à ces 8 millions de personnes de rembourser... A suivre !

Les échanges informatisés de données pour lutter contre les fraudes

Depuis un an, le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique a approuvé dix opérations de croisements de fichiers pour lutter contre les fraudes des pauvres. Par exemple, les CAF reçoivent les déclarations fiscales de revenus de tous les allocataires. La comparaison de ces informations avec les déclarations trimestrielles de ressources que les bénéficiaires du RMI doivent réaliser a conduit à détecter en 2008 que, pour plus de 20 000 d'entre eux, le

revenu fiscal dépassait celui déclaré pour bénéficier des avantages liés aux minima sociaux. Quatre croisements de fichiers supplémentaires ont été mis en chantier. Il s'agira notamment de mieux contrôler la condition de résidence en France qui s'attache aux prestations sociales comme les allocations familiales, le minimum vieillesse, la CMU...

A terme, tous ces croisements de fichiers seront automatiques.

Nouvelle-Calédonie La question kanak, toujours

Dans les années 70 et surtout 80, le peuple kanak s'est mobilisé à travers le Front de libération nationale kanak et socialiste contre le sort que lui faisaient subir l'Etat français et ses alliés au pouvoir en Nouvelle-Calédonie. Après bien des épisodes sanglants (le dernier étant Ouvéa, voir notamment CA n° 191), les accords de Matignon et de Nouméa ont conditionné l'accession à l'indépendance du territoire au résultat d'un référendum qui doit être organisé par ses instances dirigeantes entre 2014 et 2018. C'est pourquoi la désignation du nouveau gouvernement, au cours de l'été, revêt autant d'importance – non seulement pour les Kanak mais aussi pour l'Etat français et les partis loyalistes, bien décidés à maintenir leur mainmise sur le pays.



Grande comme deux fois la Corse, composée d'une île principale appelée la Grande Terre et des îles Loyauté, et comptant à peine 240 000 habitants, la Nouvelle-Calédonie est devenue en 1853 une colonie française qu'ont investie missionnaires et colons en chassant de sa terre le peuple autochtone kanak. Un bagne ouvert en 1864 y a reçu des prisonniers de droit commun, puis des politiques après 1872 (communards, déportés kabyles après la révolte des Mokrani...); à sa fermeture en 1896, certains bagnards se sont installés pour ouvrir un commerce ou travailler le lopin qui leur était concédé. Les Caldoches, Blancs calédoniens, descendent de ces colons, bagnards, fonctionnaires de la pénitencier et de l'administration civile ou militaire. Les révoltes kanak qui se sont succédé pendant des décennies ont été réprimées sauvagement par eux – les communards

du bagne ayant eux-mêmes demandé, à de rares exceptions près (Louise Michel, Charles Malato...), des armes pour aider à mater l'insurrection de 1878 (où le chef kanak Ataï a été décapité et sa tête mise sur une pique). Démocratie, civilisation, progrès...

Depuis le milieu du xx^e siècle, la Nouvelle-Calédonie a connu une dizaine de statuts. En la transformant en territoire d'outre-mer (avec un gouverneur nommé par l'Etat français pour le représenter), la Constitution d'octobre 1946 a supprimé le Code de l'indigénat qui, depuis 1917, empêchait les Kanak de quitter les réserves où on les avait parqués (ils ne pouvaient en sortir que pour s'acquitter de l'impôt de capitation consistant en un travail obligatoire non rémunéré effectué au bénéfice des colons et du gouvernement) et qui leur déniait tout droit civique. Ils n'ont pour autant acquis le droit de

vote qu'en 1957 (avant, seul un millier d'entre eux l'ont eu : les chefs coutumiers, les pasteurs, les enseignants et les anciens combattants). De même, l'accès à l'école publique ne leur a été accordé qu'en 1953, et il a fallu attendre 1984 pour qu'un arrêté autorise l'enseignement et la publication de textes dans leurs langues.

Présents dans les réserves, les gendarmes ont quant à eux continué de gérer les affaires indigènes et coutumières.

POUR PLANTER LE DÉCOR...

La Nouvelle-Calédonie représente un enjeu très important pour la France, sur le plan à la fois économique et stratégique. Surnommée à juste titre le Caillou, elle est très riche en minerais : cobalt, chrome, fer, manganèse, et surtout nickel – ce métal qui sert à la haute technologie et à l'armement –, renferme 45% des

réserves mondiales en nickel latéritique (qui constitue 99,2% de ses exportations). Ses richesses maritimes suscitent également d'énormes convoitises, et son positionnement dans le Pacifique intéresse toutes les grandes puissances. On comprend que, sur de telles bases, l'Elysée s'agite aujourd'hui pour la maintenir sous sa coupe – en contrant les indépendantistes qui rêvent de voir la Kanaky réunie à la Nouvelle-Guinée, au Vanuatu et aux îles Salomon et Fidji dans une Fédération de la Mélanésie.

Mais la situation calédonienne actuelle ne peut s'apprécier qu'au regard de ce qui s'est passé au cours des dernières décennies...

Après la décolonisation qu'a connue le monde entier à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et surtout à partir de 1969 où sont revenus de métropole les premiers diplômés, un mouvement identitaire kanak s'est développé – avec les groupes Foulards rouges et 1878 qui, particulièrement dynamiques et de tendance marxiste, fusionneront dans le Parti de libération kanak (PALIKA) en 1975.

La revendication des Kanak s'appuie alors sur un constat terrible : ils-elles ont été dépossédés de leur espace – 1 000 Caldoches détiennent les deux tiers des terres cultivables et tous les terrains miniers (Jacques Lafleur, leader du parti de droite au pouvoir à l'époque, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République, RPCR, possédera à lui seul 70 000 hectares en 1985). Ils-elles sont en train de perdre leur culture – en particulier leurs langues, avec l'enseignement du français obligatoire. Enfin, devenus minoritaires sur leur propre territoire, ils-elles ne vont pas tarder à disparaître en tant que peuple.

Une lettre du Premier ministre Pierre Messmer, sous la présidence Pompidou, a en effet recommandé le 19 juillet 1972 au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM Deniau de tout mettre en œuvre en Nouvelle-Calédonie pour « empêcher une revendication nationaliste de populations

autochtones », en favorisant l'« immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer » et en faisant « réserver des emplois aux immigrants dans les entreprises privées ». Sur de telles bases, au recensement de 1983, les Kanak ne représentent déjà plus que 42,6 % de la population totale, le reste se répartissant entre Européens (37,1 %), Wallisiens et Futuniens (8,4 %), Tahitiens (3,8 %), Indonésiens (3,7 %), Vietnamiens (1,6 %), Vanuatu (0,8 %) et autres (1,9 %).

Au milieu des années 70, les Kanak mènent la bagarre autour de l'école, l'échec scolaire de leurs enfants démontrant que l'enseignement servi est largement inadapté à leur spécificité. Il y a de violents affrontements avec les forces de l'ordre : barrages routiers, embuscades, attentats, séquestration et assassinat de gendarmes, états d'urgence, répression militaire. Les autorités locales jugent bientôt plus prudent de promouvoir la culture mélanésienne (dont l'existence est affirmée dès 1975 à travers le festival Melanesia 2000 présidé par Jean-Marie Tjibaou, futur leader indépendantiste).

Mais les Kanak prennent aussi la pleine mesure des énormes disparités économiques et sociales existant entre eux et les Européens. Selon « L'Enquête socio-économique des ménages de Nouvelle-Calédonie » réalisée en 1981, 70 % des Kanak vivent dans les réserves, en économie d'autosubsistance ; 60 % n'ont ni l'eau ni l'électricité ; leur logement vaut cinq fois moins que la moyenne nationale ; ils-elles fréquentent deux fois plus les services publics de santé et quatre fois moins les cliniques que cette moyenne ; sur dix bacheliers calédoniens, il n'y a qu'un-e Kanak, et un-e Kanak sur cinq dépasse le primaire ; les Kanak représentent 36 % des actifs calédoniens (en étant paysans, artisans, ouvriers, employés de maison, de bureau ou de commune, instituteurs) et un chômeur calédonien sur deux est kanak ; ils-elles gagnent moins de 5 000 F par personne et par mois, dépensent deux fois moins que la moyenne territoriale et trois fois moins que les Européens.

Ces derniers, concentrés dans la capitale et seule ville du pays, Nouméa, contrôlent toute l'activité économique. Ils-elles tra-

vaillent surtout dans l'import-export (voir les vieilles maisons de commerce Ballande et Barrau), le secteur le plus juteux puisque tout arrive de l'extérieur – jusqu'à l'alimentation – avec l'aimable assistance financière de l'Etat (les productions locales coûtent de ce fait plus cher, et, avec le Marché commun, la Nouvelle-Calédonie est obligée d'accepter un certain quota de marchandises venant de l'Union européenne). Les Caldoches pratiquent aussi l'élevage extensif, avec des milliers de têtes de bétail (l'ensemble des réserves kanak représente 20 % de la superficie totale, tandis que 2 300 familles caldoches possèdent une superficie équivalente) ; et ils-elles tiennent la plupart des postes dans l'administration... Hormis quelques broussards, ces « petits Blancs » qui sont métayers des gros propriétaires fonciers, les Caldoches vivent en ville. Ils-elles y forment une société très hiérarchisée, dominée par la bourgeoisie affairiste qui fournit la classe politique et défend ses privilèges, et c'est le mépris pour les Kanak qui cimentent cette communauté. A côté, il y a les métropolitains, toujours plus nombreux depuis 1945 (il y a eu un boum du nickel entre 1969 et 1973), à Nouméa également, dans le secondaire et le tertiaire et ayant des rémunérations très confortables.

LES « ÉVÉNEMENTS » DES ANNÉES 80

La mobilisation kanak ne cesse donc de croître et, en 1979, la plupart des groupes existants fondent le Front indépendantiste... qui appelle à voter Mitterrand en 1981 devant sa promesse électorale « de soutenir et de garantir le droit du peuple kanak à décider de son avenir ». Autant en emporte le vent... Mais, grâce à la création d'un Office foncier, les Kanak récupèrent au moins 80 000 hectares de terres rache-tées aux colons.

En septembre 1981 est assassiné dans des conditions restées mystérieuses Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne – le principal regroupement kanak, qui est né en 1953 et qui, centriste et démocrate-chrétien (1), est devenu indépendantiste à son congrès de 1977.

A la table ronde de Nainvilles-Roches à laquelle le gouvernement français convie le Front indépendantiste et le RPCR, en

1983, la direction du FI accepte, contre la reconnaissance du droit « inné et actif » des Kanak à l'indépendance, que les « victimes de l'Histoire » (les personnes nées en Nouvelle-Calédonie dont au moins un des parents y est également né) participent au référendum sur l'autodétermination – mais le RPCR refuse cette ouverture, qui n'était pas allée sans créer des remous au sein du Front lui-même.

Le FI devient en 1984 le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), dirigé par Jean-Marie Tjibaou (à présent chef de l'UC et qui va théoriser le concept d'« indépendance kanak socialiste »). L'Union syndicale des travailleurs kanak et des exploités (USTKE, créée en 1981 pour faire avancer les revendications spécifiques des travailleurs kanak et des indépendantistes dans le monde du travail), le Groupe des femmes kanak en lutte (GFKEL) et le comité Pierre Declercq rejoindront ce Front.

De 1984 à 1988 vont se dérouler ce que les Kanak désignent comme les « événements », et où ils-elles auront pour adversaires les loyalistes (qui défendent le maintien dans la République française et comprennent l'essentiel des Caldoches, mais aussi les Métros et des Asiatiques, avec 2 000 à 3 000 personnes d'extrême droite surarmées) et l'Etat français, d'importantes forces militaires étant stationnées sur le territoire.

Les élections qui doivent renouveler l'Assemblée territoriale, le 18 novembre 1984, sont le facteur déclenchant d'une série d'affrontements violents. Le FLNKS rejette le projet de l'ex-ministre des DOM-TOM Lemoine qu'a voté l'Assemblée nationale, et qui promeut un statut d'autonomie devant déboucher en 1989 sur un référendum d'autodétermination sans que les Kanak aient vraiment leur mot à dire (le corps électoral doit être désigné par l'Assemblée nationale où personne ne les représente et par un comité Etat-territoire où leur représentation est de un cinquième). Il décrète donc le boycott actif de ces élections (Eloi Machoro, leader de l'UC, brise l'urne à Canala...), ainsi que celui de l'école et de l'armée ; ses militants élèvent des barrages routiers ; occupations de mairies, séquestration de gendarmes, manifestations se multiplient... et, sur les 50 % d'abstentions aux

territoriales, il y a 80 % de l'électorat kanak. Le FLNKS a créé un rapport de forces : l'Etat comme les Caldoches ne peuvent désormais plus ignorer les Kanak.

Le 25, Tjibaou déclare l'indépendance de la Kanaky et désigne un « gouvernement provisoire ». Le 27, Lafleur déclare la Nouvelle-Calédonie en état de « légitime défense » : l'état d'urgence avec couvre-feu est déclenché sur Nouméa. Le 30, un échange de tirs à Ouégoa fait entre deux et huit morts. L'armée française entre dans les réserves kanak et occupe le terrain...

Le 4 décembre arrive Edgard Pisani, émissaire spécial du gouvernement Fabius, pour « assurer l'ordre, maintenir le dialogue et préparer les modalités selon lesquelles sera exercé le droit à l'autodétermination ». Le lendemain, à Hienghène, dix militants kanak – dont deux frères de J.-M. Tjibaou – sont assassinés dans une embuscade tendue par des loyalistes (ils seront acquittés). Mais Tjibaou, ancien prêtre résolument pacifiste, appelle à lever les barrières. Le 7 janvier 1985, Pisani propose son projet d'« indépendance-association », et, toujours dans sa volonté d'apaisement, Tjibaou accepte d'en discuter malgré le meurtre, le 12, d'Eloi Machoro et de Marcel Nonaro par le GIGN.

Jusqu'à la fin de l'année, ce ne seront qu'assassinats, incendies, grèves, manifestations (comme celle du 26 février contre le couvre-feu et l'état d'urgence, qui rassemble à Nouméa 35 000 personnes), barrages, plasticages, sabotages, arrestations – et aussi l'ouverture d'écoles populaires kanak, EPK, en mars dans plusieurs tribus pour « boycotter l'école coloniale » (l'enseignement s'y effectuant dans les langues maternelles kanak et en français avec un matériel pédagogique des plus rudimentaires).

Mais si, le 2 décembre, l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît le droit à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie par 89 voix contre 24 (et 34 abstentions), dès mars 1986, la droite revient au pouvoir en France, et le gouvernement de cohabitation Chirac sous la présidence Mitterrand ne joue plus que la carte de la répression, Pisani étant remplacé par Pons aux affaires calédoniennes : arrêt de la redistribution des terres, surveillance militaire des tribus...

La situation sur le territoire

calédonien restera très tendue jusqu'au lendemain du massacre opéré par les forces militaires françaises à Ouvéa, le 5 mai 1988 (19 militants kanak tués) – donc entre les deux tours de la présidentielle. La réélection de Mitterrand fera alors reprendre le dialogue avec Tjibaou – le Premier ministre Rocard imposant des négociations à Matignon entre celui-ci et Lafleur pour éviter une « véritable guerre » en Nouvelle-Calédonie.

LES ACCORDS DE MATIGNON ET NOUMÉA ET LEURS INCIDENCES SUR LE MOUVEMENT KANAK

Dans le texte signé le 26 juin 1988 à Matignon (que complètera l'accord Oudinot sur le corps électoral, le découpage des provinces et l'amnistie), la culture et l'identité kanak sont reconnues ; l'Etat reprend l'autorité administrative directe sur le territoire pour un an ; un référendum national doit être organisé à l'automne suivant sur les nouvelles institutions à mettre en place ; une loi d'amnistie générale est décidée ; trois provinces sont créées : celles du Nord et des îles Loyauté (essentiellement kanak) et celle du Sud (à majorité caldoche, elle regroupe entre les deux tiers et les trois quarts de la population sur un peu plus du tiers du territoire, avec une très forte concentration dans l'agglomération de Nouméa) ; un scrutin d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie est prévu pour 1998, et diverses mesures sont prises concernant l'enseignement des langues kanak.

Le référendum organisé le 6 novembre sur le projet de loi donne en Nouvelle-Calédonie 36,7 % d'abstentions, 4 % de votes blancs-nuls, 33,1 de oui et 24,9 % de non. Comme attendu par Paris, l'accord Matignon va changer la donne sur le territoire en créant dans les deux camps des clivages très forts entre ses partisans et ses adversaires (2). Il complique en effet l'échiquier politique, où on situait jusque-là sans problème les loyalistes entre centre droit et extrême droite et les indépendantistes entre centre gauche et extrême gauche, en incitant un certain nombre de partis et de personnalités à accepter

d'étranges alliances pour défendre les « acquis » (en particulier le pouvoir obtenu par la gestion des provinces) ; ou encore à souhaiter une évolution progressive vers une plus grande autonomie plutôt que vers l'indépendance ou vers le retour à la situation institutionnelle antérieure.

Chez les Kanak, de nombreux militants actifs (en particulier au PALIKA) se sont investis dans l'administration de « leurs » provinces pour les faire fonctionner (la très faible présence des Kanak dans la fonction publique ayant entraîné un programme de formation professionnelle dit des « 400 cadres ») ; et certain-e-s y ont perdu leur combativité en se trouvant des intérêts particuliers à défendre, ou ont fait simplement le choix du « raisonnable ».

Rapidement, des dissensions se font ainsi jour au sein du FLNKS. Elles conduiront l'USTKE à se retirer en 1989 ; le Front uni de libération kanak (FULK), mené par Yann Céléné Uregei et qui avait appelé à voter non au référendum, fera de même en 1990 pour se dissoudre en 1992. A l'inverse, des Wallisiens et des Futuniens favorables à l'indépendance rejoindront le FLNKS avec la création de l'Union océanienne, qui deviendra le Rassemblement démocratique océanien (RDO) en 1994.

De 1989 à 1992, on observe au Congrès du territoire une sorte de pacte de non-agression entre l'UC et le RPCR sur fond de développement séparé des provinces – le FLNKS gérant celles du Nord et des îles, le RPCR celle du Sud. Mais aux provinciales de 1995, si le FLNKS garde le Nord – en dépit d'une liste concurrente kanak appelée Union nationale pour l'indépendance (UNI) et lancée à l'instigation du PALIKA, de l'USTKE et de membres de l'UC –, il perd la présidence des îles parce que le parti Libération kanak socialiste (LKS) de Nidoïsh Naiseline, qui a souvent fait cavalier seul, s'est allié pour le battre non seulement au Front pour le développement des îles Loyauté (FDIL) composé de dissidents de l'UC, mais aussi au RPCR...

L'USTKE mène quant à elle de nombreuses luttes et grèves (une trentaine rien qu'en 1996) sur le terrain social (voir l'encadré), et elle se heurte à une féroce répression. Le syndicat organise également des manifestations à Nouméa



pour « défendre l'emploi local » (la loi organique de 19 mars 1999 ayant autorisé la Nouvelle-Calédonie à prendre des mesures de discrimination positive « au bénéfice de ses citoyens et des personnes qui justifient d'une durée suffisante de résidence, mais aucune « loi de pays » n'ayant été votée à ce sujet depuis). Avec le PALIKA, le LKS et le FDIL, le syndicat dénonce par plusieurs manifestations, lors de l'arrivée en novembre 1997 de 110 boat-people chinois, une immigration sauvage organisée pour affaiblir encore le poids numérique des Kanak sur leur terre (plus de 10 000 personnes y étant arrivées entre 1989 et 1996).

C'est dans cette période que vont s'interrompre les pourparlers débutés en octobre 1995 entre le FLNKS et le RPCR pour faire avancer les institutions, dans le cadre du Comité de suivi des accords de Matignon. D'une part, les représentants du Front (François Burck, Léopold Jorédié et Roch Wamytan, personnalités de l'UC) sont désavoués pour avoir fait référence dans la presse française à des négociations avec le RPCR prévoyant le maintien futur du territoire dans l'ensemble français avec leur aval (!) ; d'autre part, le FLNKS pose en avril 1996 le règlement de la question du nickel comme condition à la reprise du dialogue. Il demande en effet que la Société le nickel (SLN, dont l'Etat est actionnaire) cède les mines qu'elle a dans le Nord à la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP, créée au début des années 1990 pour insérer les Kanak dans l'exploitation du nickel). Or, le PALIKA est hostile à cette position : aux législatives de 1997, alors que le FLNKS a opté pour l'abstention, lui choisit (avec l'USTKE) de soutenir dans la

2^e circonscription un homme d'affaires local qui est anti-indépendantiste, Philippe Pentecost...

On le voit, la ligne de conduite et les positionnements des regroupements kanak ne gagnent pas toujours en clarté politique.

Le « préalable minier » sera finalement levé en février 1998 – avec la signature d'un accord qui ouvrira la voie à un rééquilibrage économique entre les provinces, par la décision de construire une usine de traitement du nickel dans celle du Nord et la cession du massif de Koniambo à la SMSP. Les barrages routiers et blocages des mines qu'avaient décrétés le FLNKS, l'USTKE et parfois l'USOENC (syndicat proche de la CFDT et implanté dans le nickel) sont levés : le Front arrive enfin à fixer la date de son prochain congrès... et, le 5 mai 1998, est signé l'accord de Nouméa entre Lafleur pour le RPCR et Roch Wamytan pour le FLNKS, Lionel Jospin représentant l'Etat français.

Les deux camps appellent à voter cet accord (il y aura 25,92 % d'abstentions, 1,98 % de vote blancs-nuls, 51,92 % de oui et 20,33 % de non), mais le oui ne signifie pas la même chose pour eux. Pour le FLNKS, il veut dire qu'au terme du processus prévu le territoire doit accéder à l'indépendance par la rétrocession des dernières compétences françaises ; pour le RPCR, au terme de ce même processus la Nouvelle-Calédonie restera dans le cadre de la République française, avec l'autonomie qu'elle aura acquise durant cette période.

Par l'accord de Nouméa, le référendum sur l'autodétermination est repoussé à 2018 tout en laissant la possibilité aux dirigeants calédoniens de l'organiser en 2014 ; les Français installés en Nouvelle-Calédonie depuis moins

de vingt ans au moment du référendum ne pourront pas y participer ; le statut de TOM prend fin, et une « citoyenneté calédonienne » est affirmée. Il est reconnu que « le choc de la colonisation a constitué un traumatisme durable pour la population d'origine » ; et il est dit que « le moment est venu [...] d'ouvrir une nouvelle étape marquée par la pleine reconnaissance de l'identité kanak, préalable à la révision d'un contrat social entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie, et par un partage de souveraineté avec la France, sur la voie de la pleine souveraineté ».

Le texte prévoit le transfert progressif à la Nouvelle-Calédonie de pouvoirs concernant l'enseignement, les impôts et taxes qu'elle percevra, le commerce extérieur, les transports et communications, le droit civil et commercial ainsi que la sécurité civile. Le pouvoir législatif sera exercé par trois assemblées de province, dont une partie des membres constituera un Congrès de 54 membres qui élira à la proportionnelle un gouvernement pour les affaires d'intérêt commun. Les décisions de l'exécutif ne pourront donc être prises qu'à la majorité de ses membres. Un Sénat coutumier sera consulté sur les sujets intéressant l'identité kanak. A partir de 2004, la Nouvelle-Calédonie pourra adopter des lois de pays qui concerneront les « signes identitaires » (nom, drapeau...), ainsi que d'autres sujets comme l'impôt ou le droit du travail. Le gouvernement français continuera à financer le fonctionnement des institutions calédoniennes et conservera ses compétences régaliennes (justice, ordre public, défense et monnaie et affaires étrangères), en ayant également le droit de dissoudre le Congrès en cas d'instabilité institutionnelle. La Nouvelle-Calédonie pourra néanmoins siéger à la Conférence du Pacifique Sud au côté de pays tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis. L'accord est déclaré « irréversible », et la partition du pays interdite.

En fait, sur la question de la citoyenneté et les lois de pays, rien ne va avancer, hormis la toponymie kanak, rétablie dans le Nord et à l'étude dans le Sud, et une « journée de la citoyenneté » décidée le 24 septembre...

Au sein du FLNKS, en revanche, d'autres ruptures interviennent. Car les ex-leaders de l'UC Burck et Jorédié ainsi que le numéro deux du PALIKA Raphaël Mapou ont créé avec le LKS et le FDIL un Comité de coordination pour l'indépendance qui a entamé des négociations directes avec Lafleur : ils désirent fonctionner dans le cadre des accords signés, et rejettent à la fois une indépendance ethnique et le parti unique que serait le FLNKS. Quelques jours après l'accord de Nouméa, ce CCI se rebaptise Fédération des comités de coordination indépendantistes pour se présenter aux provinciales de 1999. Ladite FCCI obtient 4 élus au Congrès... et ceux-ci, en formant un groupe avec les 24 élus du RPCR, vont donner au parti de Lafleur la majorité absolue jusqu'en 2004. Un alignement qui vaudra à la FCCI d'être surnommée « RPCR bis ». Mais d'autres clivages entre partis kanak sont visibles lors de ces provinciales, dans le Nord et le Sud : les listes FLNKS (essentiellement issues de l'UC) s'opposent aux listes de l'Union nationale pour l'indépendance (UNI) qui rassemble le PALIKA, l'Union progressiste mélanésienne (UPM, fondée en 1974 par des dissidents de l'UC, progressiste modéré) et le RDO. Lorsque le premier gouvernement de Nouvelle-Calédonie est désigné, le FLNKS proteste contre la nomination de Jorédié, leader FCCI, comme vice-président, estimant que ce poste devait lui revenir.

Par ailleurs, alors que le 6 juillet, par 827 voix contre 31, le Parlement français réuni à Versailles a modifié la Constitution pour autoriser le gouvernement à appliquer l'accord de Nouméa, le 15 mars 1999, le Conseil constitutionnel, tout en validant la définition du corps électoral pour le référendum d'autodétermination, fait une réserve d'interprétation sur la définition de ce corps électoral pour les provinciales et les élections des membres du Congrès : il refuse d'exclure de ces deux scrutins les Français installés dans l'archipel après 1998 tout en acceptant la condition de dix ans de résidence le jour du vote. Le RPCR est content tandis que le FLNKS s'insurge, évidemment.

En 2000, l'UC crée au Congrès et dans les Assemblées de province des groupes distincts de

ceux du FLNKS – et elle présente des listes uniquement UC lors des élections – tout en continuant à faire partie du Front.

La crise interne du FLNKS s'aggrave encore l'année suivante : ses différentes composantes ne parvenant pas à se mettre d'accord pour élire un président, il est décidé que cette présidence sera désormais assurée par un bureau collégial, qu'aucun autre congrès ne sera organisé et donc que personne ne sera élu pendant un an (le bureau politique du Front gérant les affaires courantes). Cette situation va perdurer : lors de la visite du Président Chirac en Nouvelle-Calédonie, alors que l'UNI salue cette visite et appelle à la concertation, l'UC manifeste dans les rues pour protester contre les « dérives » de l'accord de Nouméa...

De même, ces deux regroupements font campagne à part pour les provinciales de 2004 : dans chaque province, il y a au moins deux listes indépendantistes (UNI et UC), voire quatre dans le Sud (aucun indépendantiste n'y sera élu). L'UNI arrive en tête dans le Nord, suivie par l'UC (le FLNKS emporte en tout 18 sièges sur 22). Dans les îles, en revanche, c'est l'UC qui s'impose, l'UNI arrivant en 3^e position derrière le RPCR, la liste dissidente de l'UC Renouveau venant après : le FLNKS obtient ainsi de peu la majorité, avec huit élus sur quatorze. Ces élections traduisent à la fois la profonde division du Front et le déclin de l'UC au profit de l'UNI.

Le FLNKS conserve aujourd'hui l'essentiel de l'électorat kanak, mais il n'a retrouvé une démarche unitaire que depuis 2007. Outre l'Union calédonienne, il regroupe maintenant : l'UNI (comprenant le PALIKA, l'UPM, le RDO et l'UC Renouveau) ; le LKS (surtout présent à Maré, fief de son fondateur Nidoish Naisseline [3] ; la FCCI (en perte de vitesse mais encore assez implantée dans le Nord) ; et enfin le Parti travailliste, impulsé en novembre 2007 par l'USTKE. Ce parti, qui est proche de José Bové, dénonce la mainmise persistante des Caldoches et des métros sur le pouvoir politique et économique, la poursuite de la spoliation des terres pour les Kanak, la dégradation de l'environnement... et « la déliquescence des organisations politiques issues des rangs indépendantistes qui cogèrent la situation coloniale ».

L'IMPACT DES ACCORDS SUR LE CAMP LOYALISTE

Côté anti-indépendantiste, les accords de Matignon et de Nouméa ont également eu un effet de division, la droite modérée réussissant même à déboulonner le chef de la droite dure. Longtemps fédérés au sein du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (fondé en 1977 sous le sigle RPC et rebaptisé Rassemblement-UMP, RUMP, pour souligner l'affiliation au RPR de Chirac), les loyalistes se sont déchirés lors de la poignée de main entre Lafleur et Tjibaou, et de nouvelles formations de droite sont apparues, en plus du Front national. Battu pour la première fois dans la province Sud en 2004, Lafleur a quitté le devant de la scène.

Présentement, le courant anti-indépendantiste comprend six formations dont aucune n'a les moyens de faire seule sa politique au Congrès et dans la province Sud, et qui s'opposent sur le type d'économie à défendre – libérale ou contrôlée – et sur l'attitude par rapport aux accords. Les principales sont :

- le RUMP, mené par Pierre Frogier, premier parti en nombre de voix (les deux députés calédoniens en sont issus depuis 1986 et il contrôle Nouméa) ; il est pour un bilan des accords et leur révision, ainsi que pour une nouvelle consultation populaire afin de « purger une bonne fois cette question de l'indépendance » (dixit Lafleur) ;

- Avenir ensemble, apparu à l'approche des provinciales de 2004, regroupe des membres d'un parti hostile à Lafleur (l'Alliance, créée en 1998 par Didier Leroux) et des dissidents du RPCR. Les deux derniers présidents du gouvernement en sont issus : Marie-Noëlle Thémereau (2004-2007) et Harold Martin (2007-2009). Ses leaders sont en général apparentés UMP ; mais une partie est, avec Leroux, plutôt UDF et MODEM, et une autre pour le Nouveau centre de Pascal Vittori. Avenir ensemble s'est scindé en 2008 en Avenir ensemble (présidé par Leroux) et Calédonie ensemble (mené par Philippe Gomes et M.-N. Thémereau), qui sont tous deux pour respecter à la lettre l'accord de Nouméa – adoption des signes identitaires, acceptation plus ou moins grande du transfert de compétences, dialogue et pratique du consensus

avec les indépendantistes ;

- le Rassemblement pour la République, créé par Lafleur en 2006 et présidé jusqu'en 2008 par le sénateur Simon Loueckhote (qui a lancé ensuite le Mouvement de la diversité, LMD, pour les municipales avec beaucoup de militants issus du RPC).

Il existe aussi le Mouvement calédonien français (MCF) de Guy George, issu du Front national en 2008 ; le Mouvement pour la France (MPF) de Claude Sarran, né en 1999 contre les accords de Nouméa, et affilié au parti de De Villiers ; le Front national local, dirigé par Bianca Hénin depuis 2009.

Enfin est apparu en 2004 le Rassemblement océanien pour une Calédonie plurielle (ROCP) que préside Mikaële Tuifua. Il remplace le Rassemblement océanien pour la Calédonie qui regroupait la majorité de l'électorat des Wallisiens et Futuniens. Ceux-ci demeurent en général hostiles à l'indépendance par peur de devoir retourner à Wallis-et-Futuna, petit territoire sans terres cultivables ; pourtant, très exploités et maltraités par les Caldoches, ils constituent le sous-prolétariat du bâtiment et des mines.

LES STRATÉGIES PARTIDAIRES EN COURS

Si l'on considère l'évolution de la situation en Nouvelle-Calé-

donie depuis la signature des accords, on peut dire que l'Etat français a assez bien réussi à neutraliser la mobilisation indépendantiste. A l'approche du référendum sur l'autodétermination, la donne va-t-elle changer ?

On assiste en tout cas au retour d'une volonté unitaire dans les deux camps en présence - et cette démarche passe ici comme là par la confection d'une liste commune, qui inclut chez les loyalistes des personnalités des quatre principales formations, et chez les indépendantistes des gens de l'UNI et de l'UC. Elle montre que la mandature à venir est vécue comme déterminante : c'est elle qui va préparer la sortie de l'accord de Nouméa entre 2014 et 2018.

Les élections provinciales qui se sont déroulées le 10 mai dernier sur le Caillou ont redonné sans surprise la victoire aux loyalistes : 31 sièges sur 54 sont allés à la droite, mais la grande fragmentation de cette droite a permis aux Kanak d'améliorer leur représentation au Congrès (en passant de 18 à 23 élus) - et le Parti travailliste a gagné 3 sièges dans le Nord et 2 dans les îles.

Aussi la crainte de voir un jour un indépendantiste à la tête de l'exécutif a-t-elle incité Harold Martin à proposer un « pacte de stabilité » aux autres partis de droite - pour définir une ligne politique commune face à des indépendantistes devenus « plus rugueux » avec l'émergence de ce

Parti travailliste, a-t-il dit. Le Front national, qui avait porté au pouvoir Avenir ensemble en 2004, pousse aujourd'hui lui aussi à une large entente.

On assiste donc à une course de vitesse, l'élection du président du Congrès devant intervenir le 31 juillet et celle du gouvernement le 6 août. L'« accord de majorité » recherché entre Avenir ensemble et le RUMP reçoit la forte approbation de Paris : Christian Estrosi a d'ailleurs réuni leurs dirigeants pour la première étape de réconciliation. Le 22 mai, Harold Martin a été élu président du Congrès par 31 voix, contre Roch Wamytan (représentant du FLNKS) qui en a eu 20 (UNI-FLNKS, UC, LKS) - et Rose Vaialimoa, du PT, en a recueilli trois.

Mais, dans le même temps, la situation sociale s'est beaucoup dégradée sur le Caillou. Les inégalités ont empiré, ainsi que le déséquilibre entre les provinces Nord et Sud même si les investissements de l'Etat se sont effectués à proportion d'un quart pour le Sud et les trois quarts pour le Nord et les îles. La population dans les banlieues de Nouméa s'est particulièrement accrue, car les jeunes y arrivent des autres provinces pour faire des études ou chercher un travail : le Grand Nouméa représente 63 % de la population du territoire. De plus, la multiplication des emplois administratifs dans le Nord et les îles s'est faite essentiellement au profit des Européens. C'est pourquoi on constate une remontée de la radicalité chez les Kanak, à travers l'USTKE et le Parti travailliste. Seulement, ces deux regroupements sont en fait aujourd'hui les seuls - avec le RUMP... - à vouloir la tenue d'un référendum sur l'indépendance dès 2014 ; les autres structures recherchent davantage une solution consensuelle et originale entre large autonomie et souveraineté.

Il n'empêche que la situation des Kanak - sinon celle de leurs élu-e-s - va en empirant, et qu'ils-elles sont actuellement très isolés - plus encore qu'en 1988, où la gauche française dénonçait au moins la situation coloniale en Nouvelle-Calédonie. La tendance est maintenant à faire passer les Kanak pour racistes et jusqu'aboutistes quand ils-elles posent le problème du critère retenu pour le corps électoral du référendum à venir ou qu'ils-elles ont

un discours de classe et de choc comme à l'USTKE. Il n'y a guère que les altermondialistes et le NPA (comme auparavant la LCR), Solidaires ou le Syndicat des travailleurs corses (STC) pour les soutenir ouvertement. Les Kanak se défendent pour leur part d'être racistes - ayant toujours intégré en leur sein Caldoches, Métropolitains, Wallisiens, Polynésiens, Asiatiques (ainsi, Pierre Declercq était un métro ; à la tête de l'USTKE, sur les dix membres de son comité directeur, la moitié étaient non-Kanak en 1985...). Les racistes sont bien plus fréquents chez les Caldoches (pas ouvertement : « Interdit aux claquettes », lit-on juste dans certains lieux...), qui au minimum ignorent tout des Kanak, et créent de gros problèmes dans le travail et la vie quotidienne à quiconque les soutient.

Quoi qu'il en soit, la crainte des Kanak - sinon de beaucoup de leurs élu-e-s, là encore - est de voir la promesse du référendum s'évanouir un jour à l'horizon, être modifiée concernant le critère électoral ou ne se concrétiser qu'en 2018 - peut-être trop tard pour leur accession à l'indépendance.

Vanina

1. Beaucoup d'anciens leaders kanak engagés dans la lutte indépendantiste étaient des pasteurs ou des prêtres défrôqués. Mais si l'Eglise protestante s'est tenue au côté des Kanak, l'Eglise catholique en tant que telle s'est comme d'habitude montrée favorable à la colonisation et à la conquête militaire - d'autant plus qu'en Nouvelle-Calédonie elle y a gagné énormément de terres.

2. Ainsi, les militants kanak auteurs de la prise d'otages d'Ouvéa refuseront dans un premier temps leur libération en apprenant la teneur de l'accord ; et, le 4 mai 1989, Tjibaou et son adjoint Yeiwéné Yeiwéné seront assassinés par un indépendantiste rejetant un tel accord et reprochant aux leaders du Front d'avoir trahi.

3. Après avoir créé les premiers groupes d'extrême gauche kanak et avoir quitté le Front indépendantiste par refus du rapprochement que celui-ci opérait avec le Parti socialiste, Naisseline a lancé le LKS en 1981 ; il soutient présentement ce rapprochement avec le PS en défendant l'accession à l'indépendance par les élections...

L'Union syndicale des travailleurs kanak et des exploités

La démarche de l'USTKE - dont la devise est « Usines, tribus, même combat ! » - est à la fois de regrouper travailleurs kanak et non-kanak à partir d'un combat de classe, et de faire passer une position de classe dans le mouvement indépendantiste - les idées de socialisme et d'indépendance étant logiquement mêlées, puisque c'est dans le monde du travail que se vivent le plus les contradictions du système colonial. D'abord présente surtout dans le public (santé, poste...) parce que fondée par des fonctionnaires, l'USTKE s'est implantée dans l'énergie, le bâtiment, le commerce, les ports, les transports aériens jusqu'à devenir le principal syndicat.

Le syndicat est dans un conflit très dur avec Carsud, entreprise de transport en commun de l'agglomération de Nouméa, sur le licenciement de deux salariés. Un accord pour leur réintégration avait été trouvé en janvier 2007... sans suite. La grève a donc démarré le 2 novembre 2007 - et continue depuis. Mais, le 17 janvier 2008, 200 gardes mobiles sont intervenus, avec lacrymos, flashballs... 44 personnes ont été placées en garde à vue, 14 syndicalistes emprisonnés jusqu'au 22 février en attente de comparution immédiate. Gérard Jodar, le président de l'USTKE, a été condamné à douze mois de prison dont six ferme, et 22 autres syndicalistes à des peines de un mois à un an ferme.

G. Jodar vient d'être recondamné, le 29 juin, à un an ferme pour l'occupation de l'aéroport de Magenta (cinq autres syndicalistes ayant d'autres peines de prison).

Contact : Solidarité Kanaky, CICP, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris.

Guadeloupe : après la grève, le combat continue !

Officiellement, la grève générale qui a animé la Guadeloupe a pris fin le 4 mars au soir, après 44 jours de manifestations massives et de blocage de toute l'île. Les éluEs, les médias, les gros patrons et la petite bourgeoisie locale étaient soulagés : ils allaient enfin pouvoir relancer la course effrénée à la consommation et le système économique capitaliste libéral qui sont leurs seules raisons de vivre... C'était compter sans les mobilisations en cours qui, elles, n'ont pas pris fin avec l'arrêt de la grève générale. C'était compter sans la prise de conscience profonde des travailleurEs exploitésEs et, en particulier, des plus précaires, profondément convaincuEs de leur exigence de respect et de dignité, et, ce, d'autant plus que la classe dominante locale n'a rien perdu ni de son arrogance ni de ses habitudes d'exploitation débridées.



DES ACQUIS PORTEURS D'ESPOIRS

Même si certains renâclent, même si l'on cherche à minimiser voire à décrédibiliser le mouvement, le LKP bénéficie encore aujourd'hui, d'après les sondages, du soutien de près de 80% de la population guadeloupéenne : ce n'est pas pour rien !

Le premier gain sensible, notamment au niveau du portemonnaie, est de toute évidence la baisse du prix des carburants (un super qui passe de 1,53 à 1,08 euro, le gas oil à 99 cts d'euros, ça se sent sur la note mensuelle globale !) A cela s'ajoute la baisse du prix des transports, des logements sociaux et de l'eau, ce qui constitue des acquis considérables pour les couches

sociales les plus démunies...

Reste l'accord BINO sur les salaires, les 200 euros pour toutes celles et tous ceux qui touchaient moins de 1,4 SMIC mensuel. Acté sur le papier, il a bénéficié du soutien des petits patrons locaux, mais a souffert d'un refus obstiné des grosses entreprises encouragées par le MEDEF local, lui-même relais des gros békés martiniquais. On verra, aussi plus loin, que l'Etat français n'est pas en reste sur ce dossier et se fait complice des plus réactionnaires dirigeants du MEDEF...

Deuxième gain très symbolique, la reconnaissance de la cherté de la vie, longtemps dénoncée en même temps que le système néo-colonial de la grande distribution qui en est la source et le système d'imposition féodal dont les Régions s'engraissent.

Mais si l'on a recensé 300 produits de première nécessité dont 60 baisses sont effectives, en Guadeloupe, aujourd'hui, on est loin de les trouver en magasin !

Les Régions ont consenti à baisser la taxe d'octroi de mer, héritée du régime monarchique, mais se sont empressées d'augmenter les taxes sur le tabac. Comme partout, on reprend d'une main ce que l'on avait accordé de l'autre !

Mais, sans aucun doute, le gain principal est moral. Les travailleurEs guadeloupéENEs, en dénonçant les inégalités et la surexploitation qui les accablent, ont conquis une dignité et une fierté exemplaires qui sont le fer de lance des mobilisations massives et permanentes qui se poursuivent.

Ce n'est pas sans raisons que le LKP a refusé de participer aux

Etats Généraux de l'Outre-Mer : son tract « Ki Diab Etats Généraux ésa » est très explicite à ce sujet :

« Le LKP refuse d'être la caution sociale, économique, politique et culturelle de Monsieur SARKOZY et de ses relais en Guadeloupe », dit-il ; pour préciser, plus loin : « Nous devons favoriser une réelle expression démocratique de tous les Guadeloupéens, respectant le droit du Peuple Guadeloupéen à se donner la forme et le calendrier d'émancipation qu'il désire ».

On le voit, il s'agit d'en finir avec le système d'exploitation actuel et d'aller vers une émancipation globale du peuple guadeloupéen. Et c'est ce qui fait le ciment des luttes et des mobilisations permanentes que nous connaissons :

Un 1er mai qui regroupe des dizaines de milliers de personnes à Petit-Canal, un défilé de plusieurs heures, un après-midi festif et ponctué d'interventions très combatives, une journée qui permet de réaliser combien les solidarités sont fortes et durables.

Rien d'étonnant si le 7 mai, jour de la réunion du Congrès des Elus convoqué par Jacques GILLOT, président du Conseil Général, plus de 5000 manifestantEs défilent dans les rues de Basse-Terre et investissent le Congrès alors qu'aucun appel à la grève n'avait été lancé ! Rien d'étonnant non plus à ce que les élus aient pris peur et se soient réfugiés dans les sous-sols plutôt que d'affronter le peuple venu leur demander des comptes sur les engagements pris pendant le conflit ! Ici, l'on vit la démocratie directe, pas celle d'élus potiches, mais celle des opprimés qui les subissent !

Les médias se sont empressés de dénoncer un retour à l'anarcho-syndicalisme du début du XXème siècle, histoire d'effrayer l'opinion ; et une poignée d'intellectuels ont crié au coup d'Etat en lançant une pétition qui a du mal à recueillir des signatures ! Le mois de mai a été un mois de fortes mobilisations et de luttes

car profiteurs et néo-coloniaux n'ont pas baissé les bras !

DES PROFITATIONS QUI PERDURENT ET, AVEC ELLES, UN LOT DE COMBATS.

L'application de l'accord BINO a, bien sûr, suscité un lot de résistances dans tous les secteurs de l'économie et, essentiellement, dans des entreprises qui ont pignon sur rue.

Ce sont d'abord les travailleurs agricoles, en conflit avec de gros propriétaires, qui dès le mois de mars entrent en lutte : dans la banane, elle commence, symboliquement, par la grève avec occupation dans l'habitation de Francis LIGNIERES, président de l'association des producteurs de bananes, pour se poursuivre par l'occupation du chantier de construction du nouvel hôpital de Capesterre Belle Eau, terrain vendu par Louis DORMOY, gros exploitant piétinant sans cesse le droit du Travail, et qui a vendu son terrain pour le prix faramineux de huit millions d'euros !

Or, des ouvriers sont encore déclarés travailler sur ce terrain ! Ils ont donc décidé, avec ceux de deux autres habitations appartenant à Louis DORMOY, de bloquer le chantier de l'hôpital jusqu'à signature de l'accord sur les salaires, et ce, d'autant plus que de nombreux petits propriétaires l'ont déjà paraphé !

Les gros propriétaires reçoivent d'ailleurs le soutien de la Chambre d'Agriculture dans leur refus d'application de l'accord. Elle sera, elle aussi, occupée pendant plus de 15 jours, avec piquet de grève et rassemblements militants de soutien et finira par signer !

Même situation à la sucrerie GARDEL, près du Moule, où le patron Eric de DIEULEVEUT, non seulement refuse de signer l'accord BINO, mais, en plus, entend bloquer les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) au prétexte qu'il a accepté d'accorder une avance sur salaire aux ouvriers grévistes qui n'ont rien touché pendant presque deux mois. Grève, occupation et séquestration du patron et de ses cadres auront raison de leur entêtement !

Ces luttes emblématiques renforcent les conflits qui perdu-

rent.

Ainsi, les pompiers de l'aéroport, en grève depuis le 17 octobre 2008, ont fini par gagner face à l'une des patrons de choc, Man KOURY, présidente de la CCI de Pointe à Pitre et, par ailleurs, gestionnaire de l'aéroport. Cette patronne « exemplaire » entendait ne pas payer les heures supplémentaires qu'elle devait à ses employéEs depuis 2002, lors du passage aux 35 heures, malgré des années de luttes de toutes sortes, ni appliquer l'accord BINO !

Cette victoire, hautement symbolique, avait été précédée par celle des travailleurEs de La Poste, de la Compagnie SERVAIR et, incomplètement, chez Orange Caraïbes. Partout, ce furent grèves, occupations et piquets de grève. Partout, la solidarité des autres travailleurEs qui n'ont pas hésité à venir prêter main forte à leurs camarades en lutte. L'exemple de la victoire des unEs sert de fer de lance au combat des autres.

Ainsi, les plus exploités, les travailleurEs précaires, et, notamment les Contrats Aidés, ont entamé une mobilisation résolue depuis début mars. De 5200 reconnus à cette époque, nous sommes passés à 8889 déclarés en mai : c'est dire si ce type de « recrutement » prolifère, avec son cortège d'abus et de profitation ! Nombreuses, en effet, sont les associations qui ne les paient pas, voire ne les déclarent pas, tout en touchant de l'argent de l'Etat, au point qu'un collectif s'est créé au sein du LKP pour leur défense et en arrive à demander des comptes aux dirigeants de « Pôle Emploi », des Guadeloupéens aux ordres du Préfet !

S'ensuivent occupations et manifestations qui commencent à porter leurs fruits : lundi 22 mai, après une occupation-séquestration qui a duré jusqu'à 2 heures du matin, le Préfet a dû accepter une réunion de toutes les parties concernées par ce dossier (Collectivités locales - Direction du Travail - Rectorat - Pôle Emploi) avec pour mission de répondre à nos exigences de gel du recrutement et de titularisation de tous les personnels concernés.

Dans l'après-midi, nous avons obtenu le ré-emploi de toutes les personnes récemment licenciées ou dont les contrats se

terminaient fin juin, en attendant la négociation générale.

Le 27 mai, le Conseil Général s'était engagé à titulariser sous 3 ans les Contrats Aidés employés dans les collègues qui sont sous sa responsabilité.

On le voit, la mobilisation déterminée paye !

Mais la lutte sera longue car l'Etat-complice et ses institutions protègent les patrons voyous qui en sortent renforcés.

LE NÉO-COLONIALISME QUI VEUT PRENDRE SA REVANCHE.

En supprimant le préambule de l'accord BINO -qui dénonçait la situation néo-coloniale sévissant en Guadeloupe (paragraphe qu'Yves JEGO avait accepté)- et en refusant son extension, l'Etat français affichait non seulement qu'il soutenait ouvertement le MEDEF mais surtout qu'il ne respectait pas le droit français qui décrète l'extension dès que la moindre organisation syndicale a signé. Une humiliation de plus ! Une déclaration de guerre explicite !

La lutte n'est donc pas près de cesser en Guadeloupe et la machine à réprimer comme toutes les attaques vont aller bon train.

Très vite, les médias ont été mis au pas. La menace de licenciement du rédacteur en chef de RCI (Radio Caraïbes Internationale, dépendant du groupe EUROPE 1), Thierry FENDERE, trop favorable aux grévistes, a obligé la rédaction à revoir sa ligne de conduite et, avec elle, celle de RFO-Radio et Télé-Guadeloupe, respectivement dépendantes de Radio-France et de France 3.

Après un black-out total, a suivi une campagne de diffamation sur le comportement des grévistes, notamment lors des occupations-séquestrations, et une exagération dans les mots destinée à effrayer la population : coup d'Etat, anarchisme, prise d'otages, rien n'y a manqué !

Malgré cela, les sondages continuaient à faire état d'un soutien massif au LKP, confirmé par l'importance des manifestations, on l'a vu.

On passe alors à la criminalisation des leaders, politique en vigueur dans l'hexagone.

Après Elie DOMOTA, poursuivi

dès le 8 mars, ce sont ses avocats, amis et sympathisants qui sont traînés en justice.

Les mois de mai et de juin ont vu défiler les procès. Ceux d'anciens dirigeants de l'UGTG, M. MADASSAMY, G. BOURGUIGNON, R.GAUTHIEROT, les 20 et 26 mai ; ceux de Jocelyn LEBORGNE, Max DELOURNEAU et Christophe THEOPHILE, piquets de grève, les 29 mai, 4 et 9 juin ; et celui de jeunes sympathisants de Gourbeyre, le 15 mai. Le Procureur PRETTE de Pointe à Pitre, non content d'avoir inculpé DOMOTA, s'en est pris ensuite à ses avocats, Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA ! Ces avocats, qui avaient été victimes d'écoutes téléphoniques et qui avaient porté plainte, se voient poursuivis pour avoir osé en parler publiquement ! On sait ce qu'il s'en est suivi : convocation pour audition à Paris, refus d'obtempérer et conférence de presse dénonçant la justice coloniale, menée par l'un des plus prestigieux avocats de Guadeloupe, le bâtonnier Félix RHODES, par ailleurs figure de proue de la lutte anti-coloniale en Guadeloupe depuis 4 décennies, un monument local et international !

La dénonciation de la justice coloniale et de la protection par l'Etat des patrons voleurs conforte l'opinion publique dans son soutien au LKP.

De nouveaux patrons sont dénoncés, dont ceux des grandes chaînes touristiques, dont Pierres et Vacances ou le Club Med qui menace de licenciement 752 salariéEs.

Les élus locaux qui ont crié au loup avec ces patrons et qui comptaient sur les quelques intellectuels et cadres guadeloupéens inféodés n'ont plus qu'un seul choix actuellement : s'en remettre à SARKO et c'est ce qu'ils ont fait en ce vendredi 26 mai, face à un LKP qui leur avait répondu par le mépris. La manifestation du samedi 27 a réaffirmé l'autonomie du LKP face à la classe politique et sa volonté de continuer la lutte d'émancipation.

Le bras de fer entre exploités et profiteurs continue ; jusqu'à quel dénouement ?

Septembre risque d'être noir, des plus noir !

Eliane PAUL-DI VINCENZO-
le 28 juin 09

Jann-Marc Rouïllan

De Mémoire (2).

**Le deuil de l'innocence :
un jour de septembre 1973 à Barcelone,**

Marseille, Agone, 2009, 192 p., 15 €.

De l'aube à la nuit, au tempo du rituel indigène de la corrida, s'égrène la dernière journée avant l'action. Dans un appartement des faubourgs de Barcelone, trois militants du MIL (Mouvement Ibérique de Libération) préparent l'attaque d'une banque et le dynamitage du commissariat central. En bréviaire peu catholique, le Manuel du guérillero urbain de Carlos Marighella réactualise les anciennes théories de la propagande par le fait : « Les aspirations de l'humanité se feront jour – mais au grondement du canon, à la crépitation de la mitrailleuse, à la lueur des incendies » (Kropotkine).

Malgré leur jeunesse, leur motivation ne doit rien à l'inconscience juvénile qui fabrique les repentirs de l'âge mur. Acteurs lucides d'une phase historique de lutte armée agitant l'Occident et l'Amérique latine, ils assument de tuer et de mourir pour sauver l'Espagne, l'Europe et le monde des abîmes du capitalisme. Convaincus que les tyrannies ne s'écrouleront que par l'action des minorités, ils bravent la lâcheté camouflée en prudence et la soumission troquée contre la survie. Destinée à financer leur organisation et son imprimerie clandestine, Mayo 37, l'opération va achopper sur les risques inhérents et les aléas défavorables. Seulement deux d'entre eux repasseront la frontière en catastrophe vers Toulouse pour poursuivre la lutte : sauver leurs camarades ou les venger.

Trente-cinq ans plus tard, Jann-Marc Rouïllan, le dernier survivant de ce trio formé avec Cricri, son ami d'enfance, et Salvador Puig Antich, dit le Metge, nous replonge dans le vif de ces heures de l'histoire sociale espagnole.

« Le tam-tam de l'incohérence mentale résonne dans le plus reculé village... C'est une guerre où les ensanglantements véritablement recherchés sont des millions d'esprits saccagés par une guerre blanche sans nom » (Armand Robin). Au-delà d'événements déjà connus – Salvador Puig Antich fut le dernier prisonnier politique immolé sur ordre du caudillo –, le témoignage vaut par le prisme inédit de l'un de ses principaux protagonistes. Le narrateur complète son travail d'exemple d'hier de son indissociable grille de lecture – celle ôtée par les falsificateurs patentés qui transmutent toutes les résistances au pouvoir en faits-divers criminels. Dans le monde d'Orwell, déjouer l'amnésie et le contrôle des esprits se paient plus cher que le sang versé.

L'avant-propos de circonstance des éditeurs revient sur le retour à l'enfermement à perpétuité de l'auteur par une cour de justice spéciale. En attendant les couronnes de laurier tressées aux icônes défuntes, Rouïllan endure celles d'épines que la vengeance d'État réserve aux hommes libres des goulags démocratiques.

Louise

Après 3 mois d'hospitalisation Jean-Marc Rouïllan est de retour à la prison des Baumettes, où il attend désormais une réponse à sa demande de suspension de peine pour raison médicale. Seule une sortie de prison lui permettrait en effet de bénéficier des soins particuliers dont il a besoin. Pour ceux et celles qui veulent le soutenir, vous pouvez lui écrire à cette adresse, en joignant des timbres à votre courrier pour qu'il puisse vous répondre :
Jean-Marc Rouïllan
numéro 147 575
Centre Pénitentiaire des Baumettes
239 Chemin de Morgiou
13009 Marseille

Editions acratie

Vient de paraître

Philippe Geneste

Le travail à l'école

**Contribution à une critique
prolétarienne de l'éducation**

188 p., 15 euros port compris



L'école est source de débats multiples. Les experts se bousculent aux portes d'entrée des commissions en tout genre, ils diagnostiquent et prescrivent ; les politiques pérorant, flattent les préjugés réactionnaires ou « modernistes » de leur clientèle

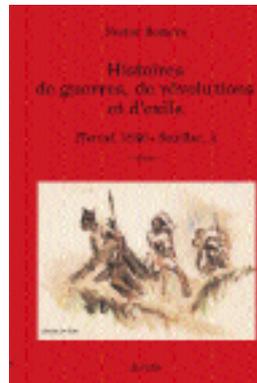
électorale ; les syndicats en place proposent et négocient dans le cadre d'une cogestion du système. Bref, l'école ressemble à un chantier permanent sans cesse en réfection. Les médias, qui mettent en scène ces voix, s'efforcent de faire croire que les enjeux s'expriment à travers des oppositions aussi spectaculaires que factices : républicains contre pédagogues, libéraux contre étatistes, partisans de l'enfant au centre, adeptes des programmes d'abord.... Ainsi, sous le bric-à-brac de paroles et d'informations hétéroclites et partielles, l'école devient une réalité virtuelle. Cet ouvrage propose d'écarter ce rideau de fumée. Plutôt que de partir d'idéologies, l'auteur s'appuie sur une expérience professionnelle, militante donc réflexive de l'école. Il met à nu le mécanisme moteur des politiques éducatives des gouvernements successifs, sans s'interdire, si besoin, des coups d'œil rétrospectifs. Il sonde des pratiques pour y trouver le fil conducteur de la conception dominante de l'éducation. Dérangeant, car pointant les faux semblants, l'ouvrage vise à une lucidité afin d'y ancrer un syndicalisme qui reste à construire.

Nestor Romero

**Histoires de guerres, de révolutions
et d'exils**

(Ternel, 1936 - Souillac...)

17 euros, 240 pages



Soixante-dix ans : le 28 janvier 1939 le gouvernement français consent enfin à ouvrir la frontière pyrénéenne aux vaincus de la guerre et de la révolution.

Román, lui, décide de poursuivre la lutte dans ce qu'il reste de la République en compagnie, plutôt que sous les ordres,

de Cipriano Mera, le célèbre "général anarchiste" commandant le IV° corps d'armée et vainqueur de la bataille de Guadalajara.

Prisonnier de droit commun libéré par la Révolution fin juillet 1936, Román n'a plus cessé de combattre pour "las Ideas", les idées dont il s'est instruit au long de ses années de baigne. Le pire l'attendait pourtant derrière les montagnes qu'il doit bien se résoudre à franchir.

La tourmente passée il trouve refuge, enfin, dans ce gros bourg, entre coteaux pierreux du Quercy et rives de la Dordogne. Jusqu'à ce matin d'automne, bien des années plus tard, où on le trouve là, recroquevillé sur sa terre de "la Plaine", une balle dans le cœur...

Mais il est toutes sortes d'exils comme il est toutes sortes de guerres et toutes sortes de révolutions. C'est peut-être bien ce qui semblent dire les courtes nouvelles qui accompagnent Román. Peut-être...

**A Paraître
septembre 2009
(en souscription
15 euros port compris)**

Bruno Astarian

**Lutte de classes dans
la Chine des réformes
(1978-2009)**

180 pages - 17 euros



Après les désastres du Grand Bond en avant et de la Révolution culturelle, le Parti Communiste de Chine échappe au destin des autres partis dirigeants du bloc de l'Est en se lançant dans une politique de réformes économiques et d'ouverture commerciale contrôlées. Mais derrière la Chine

des gratte-ciel, qui croit qu'elle va dominer le monde, il y a la Chine des usines obsolètes et des ateliers insalubres, dépendante du capitalisme international plus qu'elle ne le voudrait. Parmi tant d'autres changements que connaît la Chine des réformes, la montée de la lutte de classes effraie les dirigeants...

L'immense prolétariat que leur politique a engendré et violemment exploité les menace après les avoir enrichi. Cet affrontement aussi fait partie de la « mondialisation ». Il est directement issu de la période de lutte des années 1970 en Occident et au Japon.

**commandes à Acratie,
L'Essart, 86310 La Bussière
(Chèque à l'ordre d'Acratie)**

**Commandes à Acratie,
L'Essart,
86310 La Bussière
(Chèque à l'ordre
d'Acratie)**

Qui sommes-nous ?

Le capitalisme domine encore plus largement le monde aujourd'hui qu'hier. Ce système économique a bien montré, tout au cours du XXe siècle, son incapacité à supprimer les inégalités, la misère et l'exploitation. Tout au contraire, il s'en nourrit et les engendre : guerres, massacres, famines se sont multipliés sur la planète comme jamais ; des années de colonialisme et de néocolonialisme ont accéléré le pillage des ressources des peuples du Sud au même rythme que l'extermination de populations entières ; le développement technologique conçu comme pourvoyeur de profits a entraîné une lente et inexorable destruction de l'écosystème de la planète. Partout, l'exploitation des prolétaires par une minorité de nantis au service de la bourgeoisie qui achète à bas prix les services d'armées de travailleurs précaires, soumis à la flexibilité et sans cesse menacés par le chômage, se fait plus pressante.

Ce système capitaliste, nous voulons le détruire. Il n'est ni éternel ni le meilleur des mondes possible, contrairement à ce que veulent nous faire croire ses défenseurs, de quelque bord soient-ils.

Communistes...

Nous luttons pour une société dans laquelle les moyens de production et d'échange seront gérés non par leurs propriétaires " légaux " actuels ou par des bureaucrates de l'Etat, mais directement par les gens concernés au premier plan, c'est-à-dire les producteurs. Une gestion assurée par des assemblées de base des conseils d'usine, de quartier, de village, de ville et de région, composés de celles et ceux qui y vivent et y travaillent, et qui ont ainsi la possibilité de se fédérer librement pour déterminer la quantité, la qualité et l'usage de la production. Une société dans laquelle le principe de base sera " De chacun-e selon ses possibilités à chacun-e selon ses besoins " : une société économi-

quement communiste, sans classes et sans Etat.

Partis et syndicats ne pourront être les gérants de cette nouvelle forme d'organisation de la production et de la répartition, mais seulement des forces de proposition. Dans ces nouvelles structures, toutes les formes permanentes de délégation de pouvoirs sans mandat précis ni révocation possible à tout moment, de Parti-guide, de Parlement, de structures étatiques, seront écartées pour laisser la place à l'auto-organisation des prolétaires.

Les modalités d'application du communisme libertaire ne sont pas à déterminer à l'avance: elles dépendront des situations générales et particulières, des formes locales de culture, des possibilités et des désirs. Pour autant, le communisme libertaire n'est pas qu'une vague utopie. L'histoire des révoltes et des tentatives de révolution fourmille d'exemples de l'application concrète de notre projet anarchiste révolutionnaire, adapté aux situations particulières d'une époque ou d'un lieu - la Commune de Paris, les Soviets dans la Russie de 1917, la révolte ukrainienne des makhnovistes en 1921, les collectivisations dans l'Espagne de 1936, les conseils ouvriers en Hongrie en 1956, etc.

Notre projet communiste libertaire est aux antipodes du communisme étatique qui dominait les pays de l'Est. Ce dernier s'est effondré, et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Cela faisait plus de quatre-vingts ans que le courant libertaire dénonçait ces pays dits communistes comme étant des dictatures sanglantes, qui pratiquaient un capitalisme d'Etat ayant substitué à la forme classique de la propriété privée la domination d'une classe bureaucratique dirigeant la production et l'échange pour son propre compte.

Le modèle social-démocrate, qui entendait parvenir au socialisme par une succession de réformes en s'emparant du pouvoir d'Etat par les élections, s'est

heurté à la toute-puissance du modèle capitaliste, qui joue tour à tour de la répression et de l'intégration. Il y a bien longtemps que les " socialistes " ont renoncé à se battre pour une société égalitaire et sans exploitation.

...et libertaires

Mais l'oppression que nous voulons supprimer ne se cantonne pas à une sphère strictement économique. Elle touche à tous les rapports de pouvoir. Nous voulons une société politiquement libertaire sans domination d'aucune sorte.

Nous luttons contre toutes les sortes d'uniformisation (des modes de vie, des cultures, de la production et de la consommation) imposées par le développement capitaliste.

Nous luttons pour de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes, où la valorisation de la virilité et la soumission n'auraient plus lieu d'être. Car une société sans classes ne mène pas forcément à l'éradication du patriarcat (système de domination des hommes sur les femmes) : celui-ci mérite une lutte spécifique, parce qu'il traverse l'ensemble des classes sociales et préexiste au capitalisme. La lutte contre le patriarcat est une lutte pour la déconstruction des genres masculin et féminin modelés et imposés par l'ensemble des sociétés préexistantes. Se réapproprier nos identités personnelles, c'est refuser d'intégrer un statut social lié à notre sexe et c'est refuser que les normes actuelles (hétérosexualité, monogamie...) soient des codes de notre vie. Nous voulons vivre librement notre corps et nos désirs.

Nous ne voulons plus d'une société où le travail n'est pas une activité humaine partagée en fonction de besoins librement décidés, mais un esclavage salarié destiné à produire n'importe quoi, du moment que ça se vend et que les capitalistes peuvent réaliser, par ce biais, des profits.

Il nous faut tordre le cou aux " vieilles croyances " que sont la nécessité de la croissance, du productivisme, de la prépondérance de l'" économie ".

De très nombreux courants socialistes ont lié la possibilité du communisme à une réalisation de l'abondance. Mais l'idéologie de la croissance, économique et démographique, est une course perdue d'avance : elle ne fait que renforcer les inégalités entre les gens et abaisser la qualité de la vie ; notre planète ne peut permettre à toute la population mondiale d'accéder aux modes de consommation des classes supérieures des pays riches.

Les alternatives locales aux modes de consommation et de production qui tentent un peu partout de se mettre en place nous paraissent révélatrices du besoin de réappropriation collective de l'espace de nos vies que restreignent de plus en plus les productivistes. Même si ces alternatives, en l'absence d'une lutte globale contre le système et d'un projet politique, restent limitées quant à leur possibilité de changer réellement la vie.

Dans la mesure où notre projet politique s'est historiquement construit au fil et au cœur des mouvements sociaux, des révoltes et des tentatives d'établir des rapports sociaux égaux, c'est dans ces mouvements qu'il faut combattre, y compris en s'élevant contre certains de leurs aspects qui chercheraient à reproduire un ordre ancien (ou à en créer un nouveau) de domination. Ce sont dans les contradictions et les conflits actuels de la société que plongent les racines d'une autre forme d'organisation sociale dont l'ébauche jaillit parfois spontanément, dans certaines situations. Nous pensons que c'est lorsque les gens sont " en mouvement ", dans des moments partiels de rupture, qu'ils sont porteurs d'idées et de pratiques correspondant le mieux à nos aspirations.